

UNIVERSITÉ TOULOUSE II. JEAN-JAURÈS

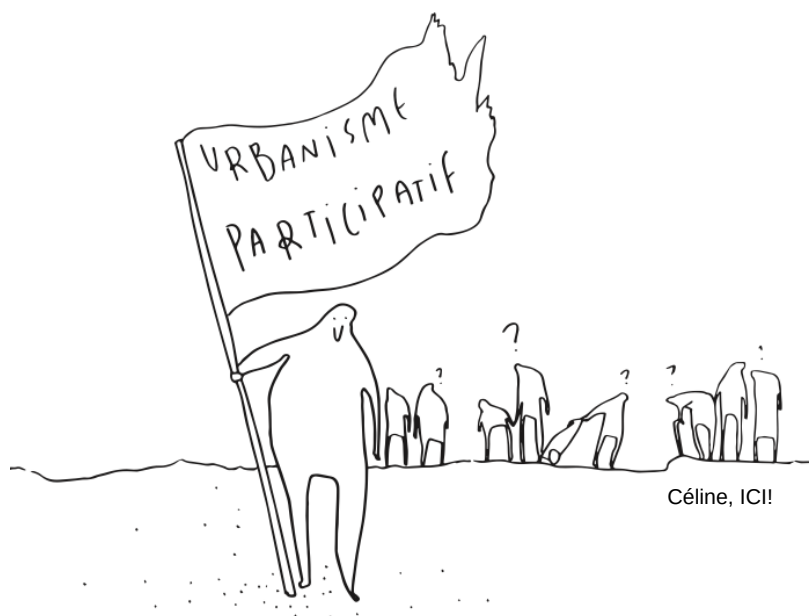
Master 1 : Urbanisme et Aménagement, Parcours Action Locale et Projets de Territoires

Directrice de mémoire : Mariette Sibertin-Blanc

Maître de stage : Thomas Lequoy

DE LA PROGRAMMATION AU CHANTIER URBAIN, COMMENT INTÉGRER USAGES ET SYMBOLIQUES DE L'ESPACE DANS UNE RÉFLEXION CITOYENNE ?

Marie Chiron, promotion 2018-2019



« C'est dans les utopies d'aujourd'hui que sont les solutions de demain. »

Pierre Rabhi

REMERCIEMENTS

Merci à Madame Sibertin-Blanc, ma directrice de mémoire, pour ses conseils et ses temps de réassurances, qui ont accompagné l'écriture de ce mémoire.

Un merci tout particulier à Thomas Lequoy, Anaïs Ampe et Francesca Damonte, de l'association POEP'UP, pour leur écoute, leur confiance, leur soutien et les moments passés ensemble à développer des outils, mettre en place des projets, discuter de nos perspectives. Merci pour votre inspiration, votre énergie, vos doutes et vos réflexions. Merci pour ces multiples temps d'échanges et discussions autour du vaste sujet de la participation, les tasses de cafés écoulées et les schémas griffonnés.

Merci à tout ceux s'intégrant dans la dynamique de la « Villa en Chantier », Les Alchimistes, Antoine d'Intercalaire, Clara, Camille. Merci pour votre enthousiasme, vos rires, pour ces repas partagés à refaire le monde, dans toutes ses contradictions, à travers des échanges d'expériences, de vies croisées, de coopération-action, et d'activités festives. Merci aux habitants pour leur dynamisme à explorer chaque possibilité lors des ateliers.

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes que j'ai pu rencontrer et avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger tout au long de ce stage, agents de collectivités, salariés associatifs, praticiens, bénévoles, participants et habitants. Merci pour ces riches moments d'échanges et de partage.

A tous les amis, copains, rencontres, compagnon de routes, qui bousculent le quotidien. A mes trois compatriotes de la formation APTER, Laura, Hugo et Tyfanny ; pour les rires, le soutien, les moments de déprime parfois, et la présence toujours sans faille. A Jess et Timo, mes piliers de toujours. A Etienne, pour sa patience, sa tolérance quant à l'appropriation de l'espace, et surtout, merci de faire peur au Cthulhu quand la nuit approche.

Dans cet archipel de remerciements, on ne saurait passer outre le « *tout va bien se passer !* » qu'est la devise familiale. Pour votre aide essentielle sur ce mémoire, votre franchise et vos engagements, et ces stylos usés de relecture, désespérément à la recherche du verbe de la phrase. Merci à mes parents d'être toujours présents, toujours rassurants.

Un dernier merci, davantage engagé, à ces hommes et femmes qui proposent et continuent de croire qu'un autre monde est possible. Qui se déploient dans l'autonomie, la revendication, et la création, parfois dans la fragilité et la précarité, entre « pragmatisme utopiste » et chemin des utopies concrètes.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
PARTIE 1 : MIXITÉ DES USAGES ET MULTIPLICATION DES ACTEURS DANS LA FABRICATION DE LA VILLE.....	11
A. Appréhender la diversité des acteurs de la ville ; des acteurs nombreux, divers et aux intérêts différents.....	11
1. Les différents acteurs impliqués dans la planification et la gestion de la ville.....	11
2. Une ouverture progressive à la société civile	15
3. Le développement de nouveaux acteurs, qui modifie le paradigme de la participation citoyenne	19
B. La fabrication partagée de la ville, entre interactions, co-construction et politisation	22
1. Des interactions entre les acteurs de la participation et les pouvoirs publics qui contribuent à co-construire la ville, dans une démarche de convergence	23
2. Mais dans un espace de dialogue soumis à de grandes divergences entraînant des tensions	25
3. Un partage des rôles entre acteurs qui reste à structurer	29
C. L'association POEP'UP, un modèle de pratique pour permettre une implication citoyenne tout au long du processus de projet.....	31
1. PCEPUP ; Pour des Œuvres et des Projets Urbains Populaires	31
2. De la programmation au chantier, l'importance de la co-construction	33
3. Des dispositifs innovants supports d'expérimentation.....	35
PARTIE 2 : ANALYSE D'UNE ACTION COLLECTIVE DANS LA FABRICATION PARTAGÉE DE LA VILLE : ANCRAGE TERRITORIAL ET MUTUALISATION	38
A. Des missions variées, à la croisée de la recherche et de l'action.....	38
1. Les nouveaux acteurs de la participation, une recherche appliquée au territoire toulousain	38
2. Présentation et contextualisation des projets participatifs.....	39
B. Repenser les rapports entre processus et procédures pour une transformation urbaine populaire, la construction d'une démarche participative.....	41
1. La méthodologie, une approche dynamique, compréhensive et croisée	41
PHASE 1 : Élaboration de la démarche du projet participatif.....	42
PHASE 2 : Définition des enjeux du projet avec les usagers et les partenaires.....	45
PHASE 3 : Conception du projet avec les usagers et les partenaires	46
PHASE 4 : Réalisation du projet de revitalisation avec les partenaires et les usagers	47
PHASE 5 : Évaluation et restitution	49
C. Les enjeux de l'implication habitante dans la transformation de l'espace public.....	51
1. Cadre d'action et dynamique des expertises, quelles conditions pour la portée effective d'une réflexion citoyenne ?	51
2. Le défi de la représentativité.....	54
D. Économie de projet précaire et confiance entre acteurs, des enjeux déterminants.....	56
1. Une structure caractérisée par son agilité et sa fragilité.....	56
2. Des enjeux et des éléments extérieurs qui peuvent limiter l'ambition participative	61
3. Entre mutualisation d'expériences et partage de pratiques innovantes : la nécessaire mise en réseau des structures	68
CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE	76
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	83
ANNEXES	84

INTRODUCTION

Depuis les années 1970, dans le cadre des aménagements urbains, commencent à s'imposer l'importance et l'obligation, d'impliquer les citoyens à la démarche. La légitimité des professionnels à concevoir sans consulter l'habitant et son environnement, est remise en cause. Comme le souligne Kévin Lynch, « *La ville est le produit de nombreux constructeurs qui sont constamment entraînés d'en modifier la structure pour des raisons qui leur sont propres. Tandis qu'elle peut rester stable dans ses grandes lignes pendant un certain temps, elle n'arrête pas de changer dans les détails.* »¹. Ainsi la ville est constamment adaptée au mode de vie de ses habitants et de ses usagers, elle se complexifie au fur et à mesure de son développement. L'affirmation des usages est au cœur des actions de transformation de la ville. Parce qu'ils y habitent, y travaillent, ou la traversent, les usagers pratiquent la ville. Francine Dansereau donne ainsi la définition de « pratiques d'habiter » : « *Il s'agit d'usages, de gestes, de façons de faire qui, au regard d'un chercheur, constituent des modes d'appropriations de l'espace* » (2013). Se côtoient dans la ville, des modalités de production architecturale et urbanistique et des formes d'appropriation des espaces. Paradoxalement, la ville est « *une œuvre collective dans laquelle l'habitant ne trouve pas aisément sa place* »². Par le fait, l'action urbaine s'est technicisée³, développant une mise à distance entre la société civile et les acteurs engagés dans le processus de fabrication de la ville. Les concepteurs et les acteurs engagés dans les aménagements urbains se trouvent au cœur d'un nouveau contexte social, car « *dans les années 1970, l'espace urbain a changé plus vite que la Société, c'est à présent la Société qui se transforme plus vite que l'espace : les modes de vies évoluent.* » (Bernard Reichen, 2005). Au sens où la ville représente le théâtre de l'évolution de la société et des modes de vie, s'inscrivant aujourd'hui dans un monde incertain, une économie incertaine et des territoires incertains⁴. Car elle constitue le support où s'articule et se développe l'ensemble des problèmes et des enjeux de société (Yves Chalas, 2004), s'impose alors la nécessité de prendre en compte les nouveaux enjeux sociaux et sociétaux, en intégrant la société civile à la réflexion, afin de produire un espace urbain adapté aux modes de vie de la population. Impliquer les habitants et les usagers dans la fabrication de la ville, permet de développer une meilleure appropriation des aménagements urbains, tout en créant les conditions d'un espace de dialogue entre institutions et citoyens⁵.

L'organisation territoriale et institutionnelle, de même que les politiques d'aménagement et de développement des territoires ont fortement évolué en France depuis vingt cinq ans, transformant les concepts d'analyses et de constructions des villes. Les différentes vagues de décentralisation et de réforme institutionnelles, depuis les années 1980, ont mené à un nouveau regard sur la question locale (Alain Bourdin, 2000), modifiant les principes de gouvernance. La manière d'appréhender l'organisation territoriale a également évolué, non plus uniquement comme un espace géographique ou un support à aménager. Le territoire est désormais étudié comme une construction collective, support d'une histoire, d'une organisation sociale, d'activités économiques, des pratiques et des liens sociaux⁶. Au regard de ce concept, la fabrique de la ville, fait référence aux processus sociaux et aux rôles des acteurs, qui transforment le tissu urbain⁷. Hélène Noizet, dans le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (2003), définit la fabrique urbaine en tant que « *Processus par lequel l'interaction entre société urbaine et ville, dans sa réalité matérielle, espaces et territoires, produit un urbain spécifique en perpétuelle transformation* ». Ainsi, deux facteurs ont progressivement contribué au

¹ Kévin Lynch, *De la cité*, Paris, Dunod, 1998

² Jean-Louis Subileau, « urbaniste », *Unefabriquedelaville (en ligne)*, décembre 2018

³ Jean-Yves Chapuis, op. cité

⁴ Jean-Yves Chapuis, *La ville n'est pas figée*. Bibliothèque des territoires, l'aube. 2017.

⁵ Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire (dir.). *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Cahiers RAMAU, 6, Éditions de la Villette, 2013, 366p.

⁶ Patrice Godier, *Fabrication de la ville contemporaine : processus et acteurs le cas de l'agglomération bordelaise*. Thèse de doctorat en sociologie. Université de Bordeaux, 2019

⁷ Sylviane Tabarly, Marie-Christine Doceul, Jean-Benoît Bouron (dir.) « De villes en métropoles : vocabulaire et notions générales » ; in Dossier : De villes en métropoles, Géoconfluences (en ligne)

changement de paradigme d'analyse et d'aménagement de la ville : le développement de la démocratie participative⁸ et l'ouverture au partenariat public-privé.

De fait, un des facteurs qui vient contribuer au changement de paradigme d'analyse et d'aménagement de la ville, est le développement de la démocratie participative. Au sens défini par Sandrine Rui, où la démocratie participative est « l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques. » (2013). Contrairement aux discours présentant une dichotomie entre démocratie représentative et démocratie participative, les deux ne sont pas antagonistes mais bien complémentaires, comme le démontre Loïc Blondiaux : « *la démocratie participative propose une nouvelle approche de la décision publique et de l'exercice du pouvoir en démocratie. Elle commande que chaque décision importante fasse l'objet d'une décision préalable avec ceux qu'elle affecte. Le pouvoir reste in fine entre les mains des représentants élus, mais ceux-ci ont l'obligation de rendre des comptes sur les choix qu'ils accomplissent. Il leur est parfaitement loisible de ne pas suivre l'avis des citoyens consultés, encore faut-il qu'ils justifient leur choix. Ils doivent motiver leur décision* »⁹. Il s'agit ainsi, de fournir un plus grand nombre d'éléments de décisions aux élus, dans l'objectif de projets mieux adaptés, la décision est alors plus acceptée, car les informations de chaque acteur ont été partagées. Cette complémentarité peut également être analysée dans le contexte de « crise de la démocratie représentative », caractérisée par un sentiment de défiance de certains citoyens et la dynamique d'abstention qui perdure et s'intensifie dans le temps, emblématique de la crise démocratique et institutionnelle de notre système politique (Julien Raude, 2015). La démocratie participative peut alors s'inscrire dans une démarche de légitimation de décisions partagées, permettant de relancer le dialogue sur le territoire. Par le fait, les institutions et les collectivités sont parfois confrontées à des difficultés pour construire des actions publiques adaptées, efficaces et pertinentes pour répondre aux problématiques et aux besoins des citoyens (Agnès Deboulet et Héloïse Nez, 2013).

En effet, c'est dans le champ de l'urbanisme et de l'environnement que la démocratie participative s'est au préalable développée. Concernant le domaine urbanistique, c'est tout d'abord l'apparition des luttes et revendications urbaines des années 1960-70, qui a amené à une remise en question de la manière de concevoir la ville et les espaces urbains. Les habitants et usagers de la ville étaient, à cette époque, uniquement considérés comme destinataires des aménagements fournis (Quentin Lefèvre, 2016). Ce mouvement citoyen de luttes urbaines, est également accompagné de la prise de position de certains sociologues urbains, tel qu'Henry Lefebvre qui définit le concept de *droit à la ville* : « *Le droit à la ville ne peut se concevoir comme un simple droit de visite ou de retour vers les villes traditionnelles, il ne peut se formuler que comme un droit à la vie urbaine, transformée, renouvelée.* » (Henry Lefebvre, 1968). Le sociologue visait ainsi à rendre aux habitants une participation à la vie de la cité. Il montre qu'un nouveau paradigme est possible : celui de la construction de la ville avec ses habitants, d'un projet urbain participatif.

Loin des ambitions du projet urbain participatif, c'est tout d'abord par l'accès à l'information qu'a débuté le processus d'institutionnalisation de la démocratie participative. Progressivement les prérogatives, textes législatifs, dispositifs légaux et extra-légaux se sont développés, afin de rendre possible l'expression des citoyens et les échanges avec les élus.

Les modalités de consultation directe sont :

- L'enquête publique, créée en 1976 par la directive européenne relative à l'information du public et reprise dans le droit français par la loi Bouchardeau du 18 juillet 1985.
- Le débat public, instauré par la création de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) en 1995, dans la loi Barnier. Ses prérogatives ont été progressivement élargies en 2002 et 2010.
- La consultation des électeurs (avis facultatif), mise en place par la loi ATR¹⁰ en 1992, puis reprise en 2004
- Le droit de pétition, suite à la révision constitutionnelle du 28 mars 2003

⁸ Ilaria Casilo, Daniel Rousseaux, « Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens », CNDP, 2018, Rapport remis aux ministres Jacqueline Gourault et Julien Denormandie

⁹ Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie*. Actualité de la démocratie participative, Seuil, coll. « La république des idées », 2008, 109 p

¹⁰ Loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République

- Le referendum local (avis décisionnaire), définitivement institué depuis 2004

Il existe également des instances participatives :

- La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- Les conseils de quartier créés par la loi relative à la démocratie de proximité en 2002
- Les conseils citoyens, instaurés par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi « Lamy »
- Les conseils de développement instaurés par la loi Voynet en 1999 pour les agglomérations et les Pays, puis développés à tout les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en 2015 lors de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)
- Les Commissions consultatives communales, ou extra-municipales, forums, ateliers et autres dispositifs participatifs organisés par les villes, car il est également possible d'adopter une démarche participative volontaire

Ou encore par des dispositifs extra-légaux :

- Les budgets participatifs, les jurys-citoyens, etc.¹¹

Cependant, si l'institutionnalisation de la démocratie participative a permis d'ouvrir le processus de la prise en compte des citoyens à la chose publique, elle l'a encadré de normes et de temps réglementaires. Il ne s'agit pas ici, de nier les effets de l'intégration citoyenne qu'ont permis les évolutions législatives, mais d'en esquisser les fragilités. D'autres limites apparaissent dans le champs de l'urbanisme et de l'aménagement, tel que le « vide juridique »¹² de la réglementation, lorsque l'aménagement n'est pas considéré « comme modifiant substantiellement l'environnement », en effet, l'obligation règlementaire de « concertation » ou de « débat public » ne concerne que les projets d'aménagement urbain ou les opérations d'infrastructures d'une certaine ampleur (Jodelle Zetlaoui-Leger, 2017). De plus, Ilaria Casillo et Daniel Rousseaux (2018), montrent que la démocratie participative s'est instituée sur « une vision restrictive de la participation, qui a été appréhendée comme simple outil de consultation des habitants, des usagers et des citoyens », ils précisent que dans les divers textes législatifs « des termes tels qu'information, consultation, concertation, co-construction, participation sont utilisés de manière presque interchangeable alors qu'ils renvoient à des notions – et surtout à des ambitions – très différentes. »¹³. Au delà de ces problématiques, les démarches de participations institutionnelles des politiques urbaines et les instances qui les incarnent peinent à déployer tous leurs effets (Casillo et Rousseaux, 2018). Ces auteurs décrivent ainsi différentes causes possibles ; le « mille-feuille » participatif ajouté au « mille-feuille » territorial (à la limite de l'indigestion ?), l'absence d'une articulation claire de la participation à la décision, ou encore, le manque d'ouverture au regard des expérimentations et la rigidité des espaces et des cadres de la participation réglementaire.

En dehors des réformes législatives, qui vont progressivement prendre la mesure des revendications sociales, se développent de nouvelles conceptions d'aménagement, plus collaboratives, et plus partagées. Ces démarches s'inscrivent dans le concept d'urbanisme participatif, défini comme une « démarche de planification ou d'aménagement de l'environnement bâti qui implique un partage, et parfois même un transfert de responsabilité vers les citoyens, qu'ils soient mobilisés spontanément ou sollicités par les responsables de la démarche. » (Jodelle Zetlaoui-Leger, 2013). De plus, selon Yves Chalas (2009), l'urbanisme participatif se conçoit en tant qu'urbanisme politique, ouvert au débat public sur l'organisation de la ville et de l'être-ensemble dans la ville. Ainsi, outre la complémentarité entre la démocratie participative et représentative, un deuxième courant de pensée conçoit la participation comme un outil de production collective de l'intérêt général. Dans le sens où, l'objectif est de « donner à la société une plus grande conscience d'elle-même et de son unité, renforcer et rendre plus visibles les liens qui rattachent les individus entre eux afin de parer à l'égoïsme qui les guette. »

¹¹ Informations issues du cours dispensé par Cecille Jebeili, « Cadre de l'action territoriale », premier semestre 2018, au master 1 APTER (Toulouse), et « La démocratie de proximité » du site internet : www.vie-publique.fr

¹² Jodelle Zetlaoui-Leger. « Concerter, coproduire pour mieux programmer et concevoir. » in *Démarche qualité de la commande publique de maîtrise d'oeuvre, Le Moniteur, Contrats Publics* - n°176 - Mai 2017, pp. 29-35

¹³ Ilaria Casilo, Daniel Rousseaux, « Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens », CNDP, 2018, Rapport remis aux ministres Jacqueline Gourault et Julien Denormandie

(Paugam, 2007). Cette approche de la démocratie participative est également perçue comme un outil pour favoriser le développement du pouvoir d'agir des individus (Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mehmache, 2013) et donc des initiatives citoyennes. Partant du constat que la complémentarité entre les différents dispositifs institutionnels de la démocratie participative et la vie quotidienne des citoyens, est difficile à atteindre, certains individus se sont penchés sur l'articulation entre production de la ville et citoyens. Cet appel au renouvellement urbain des méthodes pour faire la ville, « *des nouvelles générations de professionnels s'y attèlent* », en affirmant une action urbaine qui « *vient d'en bas et se construit par un processus dialogique et inclusif* » (Lisa Levy, Olivier Soubeyran, 2018).

Ces nouveaux profils et acteurs de la scène urbaine, appuient leur démarche sur le design collectif, les savoirs partagés et des dispositifs¹⁴. Cherchant à faire « un pas de côté » face à la production classique et fonctionnelle de la ville, ces alternatives se développent, aspirant à créer un espace de dialogue d'échange, de confrontation des idées sur les aménagements. Des associations, structures ou collectifs s'engagent pour repenser le cadre productif urbain, dans une volonté d'intégration habitante. Pouvant être caractérisé par la vocal « *repenser les cadres de fabrication de la ville* », ils s'intègrent désormais dans « le marché de la participation », mouvement entraîné par l'institutionnalisation et le développement de sa professionnalisation (Mazeaud, Nonjon, 2018). En effet, l'ouverture de la scène urbaine au « marché de la participation » a vu apparaître de nombreux acteurs s'investir dans ce champ d'action. Etablis sous la forme de bureaux d'études, de consultants ou d'associations, la conception de la participation et leurs pratiques varient chez ces professionnels autant que leurs structures juridiques. Nonobstant ces différents acteurs de la scène participative, notre analyse portera sur une figure particulière de ce champs d'action. Par leurs postures, entre pratiques professionnelles et militantisme (Magali Nonjon, 2005), ceux que nous nommerons ici, les nouveaux praticiens de la participation, s'engagent avec de nouveaux modes d'actions, portant la démarche participative au cœur de leurs interventions. Il s'agira ici de s'interroger sur les valeurs et les outils qu'ils développent, mais également le rôle qu'ils s'approprient dans la dynamique urbaine. Afin de saisir davantage les profils et modes d'actions qui motivent ces nouveaux acteurs dans la fabrique partagée de la ville, nous porterons notre analyse sur l'association toulousaine POEP'UP, cadre d'un stage de douze semaines. Le projet de PCEPUP consiste à donner une place aux habitants dans la conception, la production et la transformation des espaces où ils vivent, en initiant des projets et des chantiers participatifs. Ceci nous permettra un ancrage local, dans un contexte global de développement de ces nouveaux praticiens de la participation. On analysera ainsi leur capacité d'action quant à l'intégration de la parole citoyenne, et les capacité de changements de paradigme au sein de la gouvernance dans la fabrication urbaine.

De fait, la mise en œuvre des lois de décentralisation, qui s'est accompagnée de transfert de compétences aux collectivités territoriales, a modifié le fonctionnement des institutions. Les collectivités territoriales sont aujourd'hui confrontées à des notions d'équilibres financiers, dans un contexte de dépenses croissantes suite à l'intégration de nouvelles compétences, entraînant une multiplicité des sources et des modes d'intervention, directes ou indirectes (Claude Chaline, 2007). Les territoires se trouvent désormais dans un processus de mutualisation des services, d'économies d'échelle, ce qui entraîne des changements de pratiques, notamment en terme de financement. Dans ce contexte, on discerne le deuxième facteur ayant progressivement contribué au changement de paradigme d'analyse et d'aménagement de la ville : l'ouverture au partenariat public-privé. Celle-ci se concrétise sous la forme de nouvelles collaborations entre secteur public et secteur privé, particulièrement dans le cadre de l'aménagement urbain, afin d'ouvrir le champs des possibles en terme de financement mais également d'expertise technique. Au sens où, l'économie libérale intègre ses principes à l'aménagement territorial, l'ouverture aux partenariats public-privé a développé une « coordination marchande »¹⁵ entre les acteurs de la ville. L'aménagement urbain en est directement impacté. Multipliant les acteurs, les financements croisés, les enjeux, la gestion, et la recherche de compromis, les projets d'aménagement urbain obligent désormais à la constitution de partenariats

¹⁴ Lisa Levy, Olivier Soubeyran, (2018) « L'improvisation vu comme trajectoire synergique. Un éclairage sur la fabrique alternative de la ville » in d'Arienzo R., Younes C., *Pour un métabolisme collectif des villes – Synergies urbaines*. Métis Press, pp. 67-88

¹⁵ Michel Callon, «Concevoir modèle hiérarchique et modèle négocié» in *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, Michel Bonnet (dir), volume 1, *les acteurs du projet architectural et urbain*, Paris, PUCA, collection recherches, 1997

public-privé, mais également entre collectivités. En effet, qu'ils s'établissent entre communes au sein d'une même intercommunalité, en groupement d'intercommunalité, ou encore à travers différents échelons territoriaux, dans une vision de mutualisation de ressources et de compétences, ou dans un cadre stratégique de planification, ces cadres d'actions impactent désormais les liens entre collectivités. La « *coordination politique traditionnelle* » des projets d'aménagements, se substitue désormais à une analyse en terme de gouvernance urbaine (Patrice Godier, 2009), au sens où, cette *nébuleuse* d'acteurs intégrés dans un projet, nécessite des « *modalités d'action pour gérer localement les partenariats publics-privés et interinstitutionnels* »¹⁶. Et parce que ces échelles se croisent, communiquent et s'impactent les unes les autres, on voit se créer des « *phénomènes d'interdépendance* » qui traversent les activités, les populations, les institutions et les territoires de la ville (Yves Grafmeyer, Jean Yves Authier, 1994).

Si la fabrication de la ville se fait aujourd'hui avec une multitude d'acteurs porteurs d'enjeux potentiellement contradictoires, les habitants étaient jusqu'à présent davantage envisagés comme bénéficiaires ou destinataires des aménagements. Bien qu'il soit désormais ponctuellement associé à l'élaboration de certains plans urbains, le citoyen restait l'acteur impensé de la production de cet espace. L'arrivée de ces nouveaux profils d'acteurs a bousculé quelque peu le champ participatif, qui est donc en cours d'évolution. Le cadre « *d'urbanisme négocié et de coproduction publique-privé* » et le rôle à accorder aux habitants (Jodelle Zetlaoui-Léger, 2018), redéfinit les modalités d'organisation des interventions urbaines et le positionnement des acteurs. L'émergence d'un nouveau modèle de fabrication de la ville prend de l'ampleur. L'idée d'un « *projet urbain partagé* » se développe, entre chimères et utopies, il repose sur « *l'idée que des groupes sociaux différents peuvent partager (et non pas se partager!) un même territoire, sur la base d'un projet qu'ils se sont tous appropriés, même si cette appropriation n'exclut pas contradictions et arbitrage* » (Philippe Verdier, 2009). Dans le contexte d'un champ participatif mouvant, et l'arrivée de nouveaux praticiens se revendiquant d'approches innovantes, il s'agira de d'appréhender, comment s'opèrent ces problématiques urbaines contemporaines, de logiques négociées entre élus, techniciens, acteurs économiques, aménageurs, société civile, et le rôle que jouent ces nouveaux praticiens de la participation dans ces cadres d'actions. Dans une perspective de gouvernance des territoires, et à l'aune du développement des grands projets urbains, le « *projet de territoire* »¹⁷ est mis en exergue. Ce concept place en effet la coordination des acteurs au cœur des processus de développement, permettant au projet de « *s'inscrire dans la durée, et de s'ancrer au territoire* » (Pierre-Antoine Landel et Bernard Pecqueur, 2016). Il s'agira d'analyser ce cadre d'action dans une perspective de développement local, au sens où il représente une pratique qui apporte un contenu social et économique à la décentralisation, il ne s'agit plus seulement de « *réguler* » mais d'élaborer « *de nouvelles références collectives créatrices de systèmes de valeurs* »¹⁸. Dans ce contexte d'analyse de fabrication de la ville, comment peut-on assurer la cohérence globales des décisions ? Dans des rapports évoluant entre conflits et coopérations, quels mécanismes d'harmonisation peuvent s'imaginer ? Quelle place pour la prise en considération de la parole habitante ? Par quels moyens peut-on soutenir une culture de la participation, construite sur le dialogue : aller vers, mieux, ou autrement ? Quelle capacité d'action, d'intégration de la parole citoyenne, les nouveaux acteurs de la participation permettent-ils ?

On ne saurait décrire pleinement la structuration de la fabrication de la ville, sans prendre en compte la complexité de la gouvernance faisant intervenir des réseaux formels et informels¹⁹, sur des enjeux qui dépassent l'aménagement du territoire. On tachera au long de ces pages d'en esquisser le cadre, d'en dessiner les contours, plaçant le citoyen et les nouveaux praticiens de la participation comme angle d'analyse. Ce mémoire fait suite à un stage de douze semaines passées au sein de l'association POEP'UP, il s'appuie sur l'analyse et la pratique professionnelle de ces nouveaux acteurs de la

¹⁶ Jean-Pierre Gaudin, Rémi Dormois. *Stabilité et instabilité dans les processus de décision urbaine* Éd.PUCA, ministère de l'Équipement, 2003

¹⁷ Pierre-Antoine Landel, Bernard Pecqueur. « Le développement territorial : une voie innovante pour les collectivités locales ? » in Jean-Paul Carrière, Abdellilah Hamdouch, Corneliu Iatu. *Développement durable des territoires*, Economica-Anthropos, pp.31-45, 2016

¹⁸ Christian Weckerlé., « Télématique, action locale et « espace public » (le cas d'un réseaux expérimental dans une « ville nouvelle »), Espace public et complexité sociale, *Espaces et société*, n°62-63, 1991, pp.163-179

¹⁹ Patrice Godier. Op. cité

participation en matière d'aménagement urbain. A travers le prisme du récit urbain, il s'agira de questionner le lien entre pratiques habitantes et normes institutionnelles. Quel est le cadre d'action de la fabrication partagée de la ville ? Quelles approches complémentaires ou divergentes les nouveaux acteurs, et les nouveaux enjeux de la gestion urbaine portent-ils ?

Dans la fabrication de la ville, se côtoient des enjeux politiques, des modalités de production architecturales et urbanistique et des formes d'appropriation des espaces. La première partie permettra de se saisir de la mixité des usages et la multiplication des acteurs à l'œuvre dans la fabrication partagée de la ville. Suite à cette présentation théorique, la deuxième partie se penchera sur l'analyse d'une action collective, de l'importance d'un ancrage territorial et de la mutualisation des acteurs dans la co-construction de la ville. Cette analyse prend appuie sur une mise en pratique professionnelle, les missions réalisées dans le cadre du stage, ainsi que les enjeux et limites de la volonté participative de ces praticiens seront ainsi décrits dans cette dernière partie.

PARTIE 1 : MIXITÉ DES USAGES ET MULTIPLICATION DES ACTEURS DANS LA FABRICATION DE LA VILLE

L'identification de ces acteurs et l'analyse de leurs interactions constituent, ce que Barbara Allen et Michel Bonetti, nomment « *l'analyse du fonctionnement social urbain* » (2018). Il s'agit ainsi d'identifier et de mettre en relations les acteurs et les facteurs qui participent à la fabrication de la ville. Dans ce cadre d'analyse, un premier temps permettra d'appréhender la diversité des acteurs impliqués dans la fabrication de la ville et la production de ses espaces, entre émergence des nouvelles formes de gouvernance urbaine, ouverture progressive à la société civile, et développement de nouveaux acteurs, qui modifient le paradigme de la participation citoyenne. Dans la perspective d'analyse du fonctionnement social urbain, il s'agira ensuite, d'interroger le cadre de dialogues entre le nombre de plus en plus grand d'acteurs, porteurs de logiques et d'objectifs différents, évoluant entre interactions, co-construction et politisation. Enfin nous présenterons l'association POEP'UP, afin de saisir davantage les profils et mode d'action qui motivent ces nouveaux praticiens de la participation, dans la fabrique partagée de la ville.

A. Appréhender la diversité des acteurs de la ville ; des acteurs nombreux, divers et aux intérêts différents

Depuis environ deux décennies on constate un double mouvement dans la production de la ville, à la fois une diversification des acteurs impliqués et un renouvellement des méthodes de conception et de gestion de ces espaces. On se trouve aujourd'hui face à l'émergence d'une nouvelle forme de gouvernance urbaine. Au sens de Gilles Pinson qui définit les systèmes de gouvernance comme l'ensemble des institutions, dispositifs et processus d'action qui permettent d'articuler des ressources et de coordonner l'action d'une pluralité d'acteurs et de groupes dans le cadre de la mise en œuvre de politiques publiques²⁰. Il s'agira dans une première partie d'analyser les différents acteurs impliqués dans la planification et la gestion de ville, puis l'ouverture progressive de ce jeu d'acteur à la société civile. Nous verrons enfin que cette ouverture de la scène urbaine à l'implication citoyenne, a vu de nombreux acteurs investir ce champ d'action, il s'agira dans ce contexte, d'aborder ce nouveau profil de praticiens qui vient modifier le paradigme de la participation citoyenne dans les aménagements urbains.

1. Les différents acteurs impliqués dans la planification et la gestion de la ville

L'émergence des nouvelles formes de gouvernance urbaine

Nombre de chercheurs en science politique et en études urbaines partagent le constat de la grande complexité du système d'institutions et d'acteurs qui interviennent dans la gestion de la ville et la production de ses espaces. L'un des premiers facteurs est l'effet des réformes territoriales et de décentralisation, qui mènent progressivement à un processus de fragmentation des responsabilités, des lieux de pouvoir et des zones d'intervention. De plus l'injonction à la mise en capacité exige que les territoires s'appuient sur des coalitions d'acteurs le plus impliquant possible. Les territoires sont confrontés à une nécessité d'organisation des compétences territorialisées, c'est-à-dire la mise en

²⁰ Pinson, Gilles. « Projets de ville et gouvernance urbaine. Pluralisation des espaces politiques et recomposition d'une capacité d'action collective dans les villes européennes », *Revue française de science politique*, vol. vol. 56, no. 4, 2006, pp. 619-651

réseau et en dialogue des formes de compétences du territoire. Cela s'opère tout d'abord par une identification des ressources humaines qui peuvent être parties prenantes du développement local. On parle de chaîne d'ingénierie locale. Ainsi les différentes vagues successives de décentralisation, qu'a connue le territoire français depuis la Loi Chevènement de 1999²¹, et dans un contexte d'économie libérale, les territoires se trouvent dans un processus de mutualisation des services, d'économies d'échelle et d'ouverture aux partenariats public-privé. L'aménagement urbain en est directement impacté. Le mode opératoire d'actions tripartite, entre l'État, les promoteurs et les architectes, évolue et s'ouvre à d'autres acteurs et pratiques. Ces thèmes sont repris par de nombreux auteurs, qui évoquent « *la complexité croissante des réseaux d'acteurs* » et des « *systèmes d'action* »²², ainsi que la « *multitude de dispositifs territoriaux, d'échelle et de logique extrêmement variables* ». Patrick Le Galès développe également cette évolution lorsqu'il évoque le déploiement d'un « *gouvernement local plus complexe, une mosaïque qui (...) diffère grandement de la conception antérieure, étatique et bien organisée d'un gouvernement local uniforme, contrôlé par les fonctionnaires de l'État et fonctionnant dans le cadre de contraintes légales et financières fixées par l'État (...). Une nouvelle organisation des pouvoirs voit le jour, davantage pluraliste, fragmentée et différenciée* »²³. Face à ces mutations contextuelles une approche globale et interdisciplinaire des phénomènes urbains se développe.

Les nouvelles formes de gouvernance urbaine sont également liées aux transformations que le développement urbain a connu ces dernières années avec le passage du « faire la ville » entre les années 1930 à 1970, au « faire avec la ville », en prenant compte de ses territoires, ses populations et les acteurs qui y interviennent. Cette transition de la conception urbaine décrite par Claude Jacquier, fait référence au changement de paradigme opéré dans l'urbanisme²⁴. En effet l'urbanisme des années 1950-1970 est caractérisé par une approche fonctionnaliste de la ville, dans un contexte de développement de la mobilité individuelle, de forte croissance urbaine et de périurbanisation, donnant lieu à un urbanisme sectoriel. Cependant la planification classique peine à gérer la complexité des enjeux actuels de l'aménagement urbain. Véronique Biau et Guy Tapie dans leur ouvrage La fabrication de la ville, Métiers et organisations (2009), décrivent un cadre d'actions où se confrontent l'impératif du développement durable, le développement de la démocratie participative et l'accroissement des partenariats publics-privés. L'approche fonctionnaliste de la ville et l'urbanisme sectoriel font désormais progressivement place aux notions de développement urbain durable et de projet urbain. Dans un rapport paru en 2011, le géographe Jean-Philippe Dind montre que le projet urbain est à la fois un processus concerté et un projet territorial, qui « *consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement sur un territoire urbain donné, en partenariat avec tous les partenaires civils et institutionnels concernés, intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme, en vue d'un développement urbain durable* »²⁵. Selon l'auteur, le projet urbain est donc une démarche intersectorielle, interinstitutionnelle et interterritoriale. En outre, alors que l'urbanisme se caractérisait auparavant par une approche quantitative et planifiée des politiques urbaines, l'urbanisme de projet marque l'émergence de préoccupations plus qualitatives. Liés à un souci nouveau d'attractivité du territoire, les projets de ville et les projets urbains ont également une visée stratégique. D'autre part, Gilles Pinson (2006) montre que les projets introduisent un nouvel enjeu, encore marginal dans la planification et l'urbanisme classique : la mobilisation sociale. Il se réfère à

²¹ La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite loi Chevènement

²² Gilles Novarina. *La construction des demandes sociales par le projet d'urbanisme*, Annales de la recherche urbaine, 1998, n°80-81

²³ Patrick Le Galès P., 2006, In Combe, Lila. *Processus participatifs et urbanisme à l'échelle métropolitaine. Une perspective comparative entre Lyon et Montréal*. Tome 34, 2014. Éducation, formation, recherche. Quelle place pour les collectivités territoriales ? pp. 669-678

²⁴ Présentation de Claude Jacquier lors colloque « Vers une Nouvelle Gouvernance des Territoires » organisé le 15 septembre 2008 à Reims

²⁵ Jean-Philippe Dind « LA GESTION DE PROJETS URBAINS - Projets d'aménagement concertés dans des secteurs déjà bâtis : exemples en Suisse Romande - Mémento à l'usage des responsables de projet », janvier 2011

Patrick Le Galès, lorsqu'il indique que le projet vise autant à mobiliser les acteurs, groupes et institutions, urbains et à constituer la ville en acteur collectif²⁶.

Dans la perspective de Joël Idt, les projets urbains s'inscrivent dans une démarche stratégique car ils permettent de construire des orientations stratégiques, globales et partagées pour l'aménagement des territoires métropolitains. La métropole toulousaine n'échappe pas à cette vision qui se développe sur le territoire national. Toulouse-Métropole est l'une des deux métropoles présentes sur le territoire de la région Occitanie, regroupant 37 communes et 762 956 habitants (données INSEE 2016), elle est située dans le département de la Haute-Garonne. Outre son intégration dans des démarches de planification, telles que le PLUi-H, le SCoT et l'InterSCoT afin de construire une réflexion à grande échelle, partagée avec les différents territoires environnants. La ville de Toulouse a également décidé d'engager l'élaboration d'un Projet urbain depuis 2016, afin de structurer son développement territorial. La démarche permet de travailler à une vision stratégique du territoire afin de construire un projet durable et solidaire autour des enjeux métropolitains. Fruit d'une volonté politique, la mairie de Toulouse avait missionné des équipes d'architectes-urbanistes en lien avec les associations de quartier afin d'établir des propositions sur les évolutions urbaines de la ville, ensuite complétées par les services de la collectivité. La construction de ce projet urbain se décline en trois documents ; un Manifeste qui expose la vision politique du projet, un Plan Guide qui cartographie les orientations du Manifeste et enfin les Cahiers Toulousains, devant paraître en 2020, afin de traduire concrètement les principes du Plan Guide par secteurs, quartiers, et rues.

DE L'IDÉE A L'ACTION



Schéma chronologique de la construction du projet urbain toulousain

Source : site internet de la mairie de Toulouse

Entre institutions publiques, cabinets d'urbanistes, associations de quartier et services techniques, cet exemple territorialisé de la mise en place d'un projet urbain préfigure un nombre important d'acteurs différenciés. En effet selon Jean-Philippe Dind (ibid), le projet urbain est également caractérisé par sa complexité ; il nécessite la présence de différents acteurs, qui défendent des objectifs multiples, aux intérêts divergents, et agissent dans thématiques variées. Il convient donc de comprendre et de définir les différents systèmes d'acteurs en jeu dans la fabrication de la ville.

²⁶ Patrick Le Galès, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement, gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003 ; IN Pinson, Gilles. « Projets de ville et gouvernance urbaine. Pluralisation des espaces politiques et recomposition d'une capacité d'action collective dans les villes européennes », *Revue française de science politique*, vol. 56, no. 4, 2006, pp. 619-651.

La fragmentation des acteurs à l'échelle métropolitaine

La métropole est perçue comme un espace d'interactions entre une multitude d'acteurs, et parties prenantes. Une « *partie prenante* » est définie par R. Freeman comme « *tout individu ou groupe qui peut affecter ou être affecté par l'accomplissement des objectifs d'une organisation* »²⁷. L'influence des parties prenantes dans les grands projets urbains a été analysée par Laurent Viel, Gonzalo Lizarralde, Fella Amina Maherzi et Isabelle Thomas-Maret (2012). Selon cette analyse, la notion de *partie prenante* permet d'inclure dans le processus de fabrication de la ville les groupes et les individus actifs, tels que les décideurs, professionnels de l'aménagement, certains groupes de la société civile, acteurs économiques. Mais également d'inclure les usagers d'un territoire soumis à un projet ; un touriste, un passant, un automobiliste, un commerçant, un habitant, sont de fait des parties prenantes du projet sans en être forcément acteur car ils en sont affectés²⁸.

Les principaux acteurs et parties prenantes dans la fabrication de la ville peuvent être répartis en trois catégories. Tout d'abord les commanditaires publics et privés, qui correspondent principalement aux Institutions et collectivités publiques, mais également les CAUE, bailleurs, aménageurs, entreprises de l'aménagement, et promoteurs immobiliers. Les acteurs de la commande urbaine et architecturale ont un pouvoir décisionnel sur le projet, en termes de financement, d'orientation stratégique ou de validation. On trouve ensuite les acteurs de la catégorie des concepteurs. Les maîtres d'œuvre, mandataires des marchés de maîtrise d'œuvre, les urbanistes, architectes et paysagistes qui possèdent la lourde tâche de garantir la bonne réalisation d'un projet. Des premières esquisses jusqu'à la livraison des travaux, ils s'engagent à respecter un budget, un planning et un résultat formel annoncé à l'avance. Cependant, si la responsabilité associée au statut de concepteur maître d'œuvre est indispensable, il faut admettre qu'elle ne facilite pas l'ouverture de leurs pratiques à la participation d'autres auteurs. Les techniciens, sont des acteurs qui agissent sur un des aspects techniques du projet. A ces catégories d'acteurs peuvent s'ajouter des partenaires, des consultants, ou des entreprises privées, dans une optique de compétences ou de financiarisation. On retrouve enfin les citoyens, rassemblés ou non en collectifs, associations, ou conseils de quartier. Ils utilisent, habitent et occupent l'espace urbain. Ils se l'approprient et transforment donc la ville à leur tour. S'observe ainsi une diversité d'acteurs et de parties prenantes dans la réflexion, conception, gestion et utilisation de l'urbanité.

Cette nébuleuse d'acteurs se diversifie et s'ouvre également à de nouveaux protagonistes ; groupes d'intérêt, associations, sociétés privées et sociétés d'économie mixte fournisseurs de services ou d'infrastructures (Patrick Le Galès, 2006). S'établit alors le constat d'une multiplication des acteurs impliqués dans la gestion urbaine. Mais au delà de ce constat, se pose la question des modalités de leur coordination. Car cette diversité d'acteurs renvoie à des temporalités, des légitimités et des besoins différents. En effet ce système d'acteurs est composé d'interlocuteurs venant de secteurs divers, aux compétences, cultures, fonctionnements et territoires d'action différents et parfois divergents. Les objectifs et les modes d'actions peuvent parfois être contradictoires, et mener à des difficultés de coordination. Un contexte nouveau s'impose aux pouvoirs politiques urbains, comme le décrit Yves Lacoste (2001), s'installe et se développe un jeu d'acteurs géopolitiques où s'établit rapport de force et luttes d'influence²⁹. Par ailleurs l'ouverture progressive à la société civile dans les projets urbains modifie également les paradigmes d'action et les logiques professionnelles du monde urbain.

²⁷ Edward Freeman, *Strategic Management: A Stakeholder Approach*, 1984, p. 25, IN Laurent Viel, Gonzalo Lizarralde, Fella Amina Maherzi et Isabelle Thomas-Maret, « L'influence des parties prenantes dans les grands projets urbains », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], mis en ligne le 26 avril 2012

²⁸ *ibid*

²⁹ In FOSSAERT R., LACOSTE Y., SANJUAN T., *La géopolitique des grandes villes*, La Découverte, Hérodote, 2001, numéro 101

2. Une ouverture progressive à la société civile

Le terme participation désigne ici les démarches faites pour donner un rôle aux individus dans la prise de décision affectant la communauté ou l'organisation dont ils font partie. Au sens de la définition donnée par Pierre Melin et Françoise Choay (2000), la participation peut se définir par le fait de « prendre part », elle peut être « bottom up » et être activée par les citoyens eux-mêmes, ou bien « top down » et partir des institutions³⁰. Nous verrons comment ses principes se sont progressivement institués dans l'espace politique, ses variations citoyennes, et les difficultés des deux approches.

La participation au cœur des enjeux institutionnels et des revendications sociales

Le secteur de l'aménagement du territoire, de la construction et des travaux d'aménagement d'espace public a connu une ouverture progressive à la société civile. En effet à partir des années 1950, l'action tripartite entre l'État, les promoteurs et les architectes commence à être remise en cause dans la littérature scientifique, notamment dans la sociologie urbaine³¹. Les initiatives citoyennes et les mouvements de « luttes urbaines » se développent à la fin des années 1960, pour lutter contre les opérations de rénovation brutale et démolition massive de restructuration de la ville. On citera en exemple l'Atelier Populaire d'Urbanisme dans le projet de l'Alma-Gare à Roubaix en 1975, où s'est constitué un véritable contre-pouvoir citoyen³². Adriana Rabinovich, dans son chapitre *L'articulation des savoirs dans les projets urbains* (2013), retrace brièvement l'évolution du processus de participation dans les projets urbains et architecturaux en abordant les limites rencontrées lors des expérimentations, montrant que « *La question des liens entre savoirs sociaux et politiques urbaines n'est pas une préoccupation nouvelle* », cet intérêt serait « *d'une part lié au processus de démocratisation des décisions dans l'action publique, d'autre part motivé par l'échec de certaines politiques de logement social et de leur traduction en projets* »³³. Depuis l'ouverture progressive à la société civile s'institutionnalise ; les évolutions législatives impulsent une nouvelle dynamique. Tout d'abord la directive du 14 mai 1976, relative à l'information du public et à l'organisation des enquêtes publiques présume bien la prise de conscience politique de la nécessité d'associer les habitants dans le cadre d'opérations d'urbanisme ou en lien avec l'environnement. Puis successivement ; la loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, généralise le principe de concertation avant l'élaboration ou la modification d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). La Convention d'AARHUS en 2002 concerne l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Dans la même année, la loi de février 2002 relative à la Démocratie de Proximité, dite Loi Vaillant, crée les « conseils de quartier », tout en renforçant la commission nationale du débat public. Chronologiquement, la loi ALUR³⁴ de 2014 introduit des mesures relatives à la concertation préalable facultative, puis c'est la loi du 21 février 2014 de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine, dite loi Lamy qui institue le principe de « co-construction » de la politique de la ville « avec les habitants, les associations et les acteurs économiques ».

Sandrine Castel-Biderre et Gabriel Vitré (2017) énoncent que depuis vingt ans les dispositifs participatifs se sont multipliés dans les collectivités territoriales, en prenant différentes formes. Pouvant revêtir la forme de conseil de quartier, conseil ou atelier de citoyens, forum et débat, qui

³⁰ Pierre MELIN, Pierre, Françoise CHOAY, Françoise, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presses universitaires de France, 2000, Paris, p. 575.

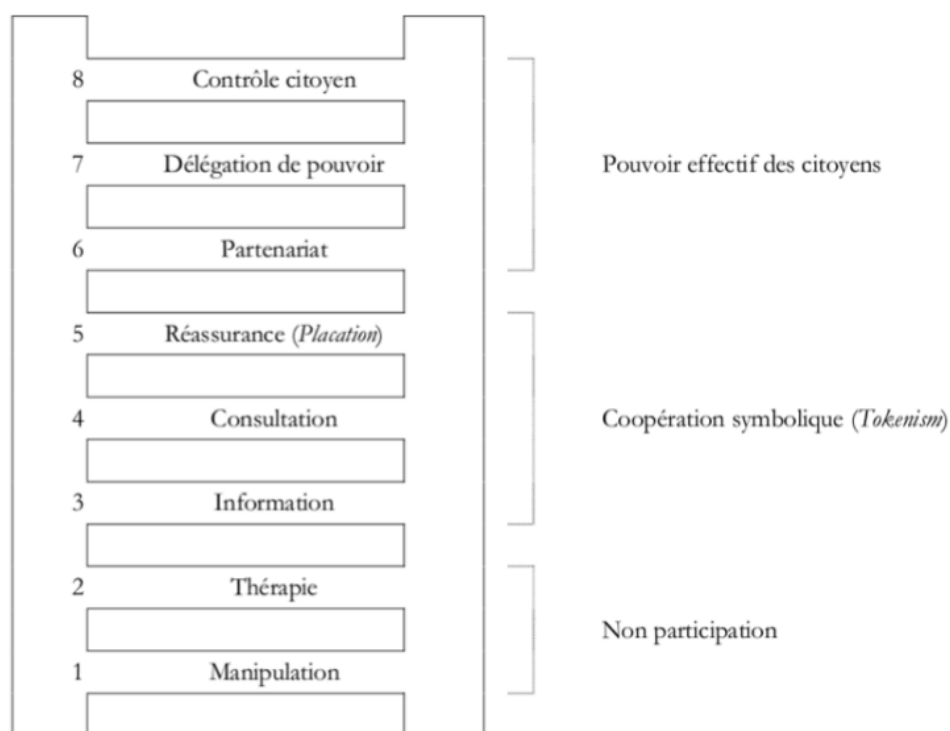
³¹ Lucas Jarry. *Le citoyen dans le projet urbain – Nantes figure d'exemple*. 2015. Mémoire d'initiation à la recherche. ENSA NANTES

³² Quentin Lefèvre. *La co-construction en urbanisme ; caractérisation, outils et effets de la parole habitante dans une approche renouvelée de la fabrication du projet urbain*. 2016. Mémoire de recherche. Université Bordeaux Montaigne - Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme

³³ Agnès DEBOULET, Michèle JOLE (dir). *Les mondes urbains: le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine. Hommes et sociétés*. Paris: Éditions Karthala, 2013

³⁴ La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR ou loi Duflot II

peuvent être dématérialisés³⁵. Cependant pour qu'émerge une contestation extérieure, les citoyens doivent être informés, ce qui renvoie à la dimension informationnelle. Selon les définitions données par Baldé et al., dans leur rapport de recherche de 2013³⁶, la dimension informationnelle correspond aux mécanismes et aux outils permettant d'accroître la transparence de la prise de décisions politiques, c'est à dire la disponibilité, l'accessibilité et la maîtrise de l'information. En outre, la dimension informationnelle est un préalable à toute démarche participative, mais elle ne correspond pas à une réelle participation des citoyens et usagers. Par ailleurs l'utilisation des mots de la participation est souvent erronée. Or, utiliser le bon terme permet de clarifier la démarche vis-à-vis des différentes parties prenantes. On se référera ici à l'Echelle de la participation d'Arnstein (1969), qui a réalisé un schéma de huit échelons désignant l'implication des usagers dans le processus participatif formés en trois groupes différents : « la non- participation », « la coopération symbolique » et le « pouvoir effectif des citoyens ». Les interactions étant de plus en plus importantes en fonction des degrés de la participation.



L'échelle de la participation selon Arnstein

Source : ARNSTEIN, S., « A ladder of citizen participation », 1969, Journal of the American Institute of Planners

Comme on peut l'observer, l'information est située au barreau 3 et correspond au groupe de la «coopération symbolique ». L'étape de l'information, est la phase initiale pour légitimer le processus de la participation mais permet seulement un flux à sens unique. Il est ainsi important de définir au préalable de tout processus participatif, les degrés de participation car « *Il y a débat entre participation « réelle », développée dans des opérations concrètes, et participation « idéale » associée*

³⁵ « Des conseils de développement au cœur de l'intercommunalité » Article rédigé par Sandrine Castel-Biderre et Gabriel Vitré, suite à leur intervention autour de « la place des Conseils de développement » dans le cadre du Colloque : « Quelle gouvernance pour les Intercommunalités XXL » organisé à Angers les 15 et 16 mars 2017

³⁶ Kémo Baldé, David Carassus, Damien Gardey et Pierre Marin « Caractérisation des pratiques de gouvernance au sein des EPCI: un modèle proactif et ouvert ou un modèle passif et fermé ? », Analyse de la gouvernance des EPCI – UPPA/IAE – PILOTE, 2013

généralement à la codécision, l'information étant considérée comme l'échelon le moins démocratique. » (Adriana Rabinovich, 2013). S'accorder et définir en amont du projet le rôle de chaque partie prenante ainsi que la place effective de la participation attendue, permet une situation éclairée et limite le sentiment de défiance des individus vis à vis des démarches participatives. L'agence Res Publica publie chaque année, depuis 2011 le « Baromètre de la concertation et de la décision publique », qui compile les résultats des enquêtes réalisées. Ce baromètre permet d'observer la connaissance et la considération des démarches participatives en France. La première édition de 2011, montrait une opinion relativement favorable au développement des démarches de concertation (80 % estiment qu'il faut développer les pratiques de concertation et la participation de tous). Cependant l'enquête montrait également un sentiment de défiance, en effet deux-tiers des personnes interrogées considéraient que la concertation sert « à faire croire qu'on écoute les citoyens tout en décidant sans eux » (66 %) ³⁷. Selon le compte-rendu réalisé, l'évolution majeure de l'édition 2017 concerne la perception des Français, sur l'impact de leur participation à des démarches de concertation sur les décisions publiques. Ils sont plus nombreux qu'auparavant à considérer que la concertation donne du pouvoir de décision aux citoyens (57%), et perçoivent davantage les effets positifs de la concertation. Depuis la première édition du Baromètre, la démocratie participative est considérée d'abord comme un moyen d'associer les citoyens à la vie locale (82%). En revanche, la proportion de ceux qui pensent que la démocratie participative sert aux élus à écouter les citoyens tout en décidant sans eux stagne (68%), la confiance dans les démarches participatives n'est donc toujours pas acquise. Les résultats du Baromètre 2017 permettent également d'observer une demande citoyenne croissante de développement des démarches participatives ; 54% des Français estiment qu'il n'y en a pas assez dans leur commune et 80% appellent à un développement de la démocratie participative en général ³⁸. Par ailleurs, dans le cadre d'une rencontre organisée à Nantes par l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC), les pratiques démocratiques et les évolutions sociétales ont été évoqués. Dans un contexte où l'action publique nationale et locale est aujourd'hui confrontée à une crise de la démocratie représentative, et à une défiance grandissante envers les élus et des finances locales, l'enjeu des nouvelles pratiques institutionnelles de participation était discuté « *Si certains territoires font de la participation un simple enjeu de communication et marketing, d'autres la mettent au cœur de leur politique et la perçoivent comme une solution* » ³⁹.

« L'empowerment » et le pouvoir d'agir

La deuxième approche de la participation est celle activée par les citoyens eux-mêmes, appelé aussi « bottom up ». Ces initiatives citoyennes correspondent à des démarches ascendantes portées par des individus ne dépendant pas de l'action institutionnelle, ni des politiques publiques. Dans un contexte social où se développe « *un rejet et une crise des institutions, qui engendrent, dans le même temps, le développement de l'auto-organisation des citoyens et un regain d'initiatives citoyennes* » ⁴⁰, ces pratiques tentent d'apporter des réponses à des besoins qui ne sont pas pris en compte dans la gestion politique.

Dans le cadre de la fabrique urbaine et de l'aménagement du territoire, la volonté d'agir des individus

³⁷ Baromètre de la concertation et de la décision publique 2011, Enquête réalisée en ligne du 29 juin au 6 juillet et du 13 au 20 juillet 2011 auprès de 1 370 personnes, âgées de 18 ans et plus, résidant dans une commune d'au moins 3 500 habitants, par Harris Interactive. www.barometre.respublica-conseil.fr ; <http://archive.respublica-conseil.fr/wp-content/uploads/2017/02/Barom%C3%A8tre-2017.pdf>

³⁸ Baromètre de la concertation et de la décision publique 2017, Enquête réalisée en ligne du 06 au 08 décembre et du 13 au 15 décembre 2016 auprès de 1 441 personnes âgées de 18 ans et plus, résidant dans une commune d'au moins 3 500 habitants, par Harris Interactive.

³⁹ « Compte-Rendu - Bilan et perspectives de la concertation et de la participation citoyenne - Atelier praticiens-chercheurs », organisé à Nantes par l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC), le 4 juillet 2018

⁴⁰ K. Lancement et S. Lévêque (Coord.), « L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables. » CGDD, Cerema, avril 2019. 75 p.

provient d'une rupture culturelle entre le monde de la conception de la ville et celui de ses usages. Par le fait, usages, occupations et appropriations quotidiennes des espaces transgressent en effet les œuvres et les cadres de la production de l'architecture et de la ville. Les usagers et habitants manipulent eux aussi les formes et les figures de l'espace urbain en participant directement à la transformation des espaces publics par une appropriation et une utilisation. Ces formes de participation directe renvoient aux usages, aux savoir-faire et au final aux rôles d' « auteurs » reconnus aux habitants dans l'action publique comme dans celle des organismes de droit privé (associations, bailleurs co-propriété, etc.). Se côtoient dans la ville des modalités de production architecturales et urbanistique et des formes d'appropriation des espaces. Lors d'un travail de recherche Abderrahim Hafian analyse les actions entre les normes d'urbanismes et les pratiques urbaines, où s'opèrent au quotidien « *des formes d'appropriation d'espaces domestiques et collectifs qui contrastent avec les fonctions dessinées pour ces espaces et destinées à un usage déterminé.* » (2013).

Ces initiatives d'acteurs locaux qui se mobilisent pour leur cadre de vie peuvent prendre la forme d'activités de la vie quotidiennes (fête de quartier, entretiens des espaces verts par les habitants), de contestation ou de construction de projet collectif. Le point commun de ces actions est la place centrale des citoyens, et l'évolution de la posture de l'habitant-usager comme « *partie prenante du territoire* »⁴¹. Cette capacité des individus à inventer et promouvoir de nouvelles pratiques, fait référence au concept d'*empowerment*, désignant le « pouvoir d'agir » des individus et des collectifs défini par Marie-Hélène Bacqué, et Carole Biewener (2015). L'initiative citoyenne peut être considérer comme un processus d'empowerment au sens de William Ninacs, « *L'empowerment, c'est un processus par lequel les individus et les collectivités acquièrent la capacité d'exercer un pouvoir (en tant que capacité d'agir) ; la capacité d'agir ne peut pas être reçue ou donnée : elle s'acquiert et se développe progressivement* »⁴². Dans cette perspective l'action des habitants-usagers est à appréhender comme un ensemble de pratiques, une « fabrique » de la ville et de l'urbanité constante, à l'intersection des politiques publiques et du cadre d'action urbain.

Un marché actuel enfermé dans la maîtrise d'œuvre

Qu'il s'agisse d'architecture, d'espace public ou de projet urbain, le marché actuel de la conception et de la production de l'espace apparait résolument orienté par la perspective de « maîtriser des œuvres » urbaines. Malgré l'obligation de faire participer le public, le problème du marché est d'être difficilement compatible avec la participation des habitants et des usagers. Souvent limitée à la concertation, elle débouche sur la réalisation d'un chantier « interdit au public ». Le problème d'une telle orientation est d'être finalement très peu intéressée par la valorisation de la participation citoyenne, quand bien même celle-ci est devenue obligatoire depuis le début des années 2000. Par le fait, les différentes lois sur l'aménagement de la ville ont renforcé l'importance des démarches participatives. Elles en ont même fait la condition nécessaire à l'obtention d'un financement pour la réalisation d'un projet d'aménagement, ou celle d'un permis de construire ou d'aménager accordé par la collectivité aux acteurs privés du secteur. L'enjeu actuel pour que les savoirs et initiatives citoyennes soient mieux intégrés aux prises de décisions, est d'ouvrir le processus de fabrication de la ville dès les phases décisives du projet (Héloïse Nez, 2012). Indépendamment de l'obligation réglementaire, c'est comme cadre d'action permettant à la fois d'autres clefs de compréhension mais également de nouveaux moyens de légitimation (Blondiaux, 2008), que doit être pensé le processus participatif. Les objectifs visés sont de permettre une meilleure appropriation de l'espace par les usagers, mais

⁴¹ Nez Héloïse. II. Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue. In: Droit et gestion des collectivités territoriales. Tome 32, 2012. Transports et politiques locales de déplacement. pp. 801-811.

⁴² Présentation de William A. Bill Ninacs, « *L'empowerment comme approche stratégique de la mobilisation des communautés* », Coopérative La clé- Novembre 2010, In K. Lancement et S. Lévêque (Coord.) « L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables ». CGDD, Cerema, avril 2019. 75 p.

également selon le principe de « maîtrise d'usage », d'améliorer la durabilité des nouveaux aménagements, par une conception au plus proche des pratiques et des besoins associés au processus. Les services de l'aménagement urbains ont parfois le sentiment d'être dépassés par le manque de compétences et de méthodes pour accueillir ces espaces de dialogues entre sphères publiques et citoyennes. Entre demande sociale et marché en plein expansion, de nouveaux acteurs vont progressivement se développer, à la croisée des approches citoyennes et institutionnelles.

3. Le développement de nouveaux acteurs, qui modifie le paradigme de la participation citoyenne

Les exigences nouvelles, induites par l'injonction participative, viennent modifier les postures professionnelles. Des initiatives se multiplient pour intégrer ces nouvelles aspirations et les démarches qu'elles nécessitent. Outre les services institutionnels dédiés qui se sont développés dans les collectivités au fur et à mesure de la législation, le champ de la participation s'ouvre à la pratique professionnelle. En effet nombre d'institutions publiques n'ayant pas investis cet impératif participatif, par manque de compétences ou de moyens, vont faire appel à des partenaires extérieurs pour la mise en place de ces démarches. Ces contractualisations ont mené à la construction d'un « marché de la participation »⁴³ et accéléré le processus de professionnalisation. Dans ce contexte, la scène urbaine voit se développer de nouveaux acteurs, qui modifient le paradigme de la participation citoyenne. Tout d'abord nous présenterons ces nouveaux profils d'acteurs qui interviennent dans la fabrication de la ville, caractérisés par une évolution des pratiques et une hybridation des savoirs. Nous présenterons enfin, leurs démarches pour repenser les modes de production de la ville en y impliquant ses habitants.

Entre évolution des pratiques et hybridation des savoirs ; le développement de nouveaux profils dans la fabrication de la ville

L'ouverture de la scène urbaine au « marché de la participation » a vu apparaître de nombreux acteurs s'investir dans ce champ d'action. Etablis sous la forme de bureaux d'études, de consultants ou d'associations, la conception de la participation varie chez ces professionnels autant que leurs structures juridiques. La sociologue Magali Nonjon, suite à une étude du phénomène de professionnalisation de la participation, distingue ainsi deux postures : « les conseillers »⁴⁴, qui considèrent la participation comme un outils de dialogue et d'aide à la décision, et « les médiateurs » qui l'envisagent comme un outil permettant de donner du pouvoir d'agir au citoyen, valorisant l'implication et la mobilisation. Néanmoins les enjeux de la participation, en tant qu'aide à la décision ou comme outils de développement du pouvoir d'agir citoyen, peuvent se confronter dans la pratique professionnelle, brouillant les limites catégorielles de ces deux postures. L'analyse portera ici sur un nouveau profil de praticiens que voit émerger la scène urbaine, d'acteurs qui se sont engagés dans les pratiques participatives entre posture professionnelle et militante. Ce contexte a été décrit par l'association DIDATTICA, tel que :

« Ces dernières années ont vu l'émergence de nouvelles formes de pratiques professionnelles de l'architecture, pédagogiques, participatives et artistiques. Des architectes en association et travaillant en collaboration avec d'autres professionnels (artistes, sociologues, géographes...) se questionnent sur leurs pratiques professionnelles et leur rôle dans la médiation de l'architecture et de la ville auprès des publics. Penser l'architecture comme une pratique culturelle et sociale, comme un travail de

⁴³ Nonjon, Magali. « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, vol. 70, no. 2, 2005, pp. 89-112

⁴⁴ Nonjon, Magali. « Les professionnels de la participation à l'épreuve du territoire », In *Quand la démocratie se professionnalise...*, *Profession banlieue*, Actes de la rencontre du 13 octobre 2003, p. 149-163

médiation, ouvre sur des activités qui semblent s'affirmer aujourd'hui comme une autre manière d'exercer le métier d'architecte : les structures associatives et les initiatives se multiplient en France dans ce domaine, mais aussi à l'étranger. »⁴⁵ (Association Didattica, 2007, p. 7)

Florent Chiappero, lors de sa thèse de doctorat Du Collectif Etc aux « collectifs d'architectes » : une pratique matricielle du projet pour une implication citoyenne (2017) tente de définir et de préfigurer ces nouveaux praticiens, montrant que la plupart des structures se revendiquent pluridisciplinaires que se soit dans leur constitution ou dans leur compétence. Sous la forme de « collectifs », structures, associations et rassemblant des disciplines diverses (urbanistes, architectes, designers, etc.), ils cherchent à réinventer les cadres de la fabrication de la ville, les pratiques, quitte à renoncer au statut d'auteur-concepteur des œuvres urbaines, architecturales ou paysagères, au profit d'un rôle de médiateur ou de facilitateur. Cette évolution de posture professionnelle est également présente dans l'analyse du Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme, dans la 6^{ème} édition du Cahiers RAMAU (2013) qui décrit un « glissement des experts techniques, vers des positions de médiateurs »⁴⁶. Qu'ils se constituent sous la forme de collectifs, de structures ou d'associations, chaque forme d'organisation collective est unique, il n'y a donc pas de modèle type ou idéal (Florent Chiappero, 2017). Cependant ces « professionnels de la participation » tel que les définit Marion Carrel (2013), semblent partager deux caractéristiques ; un renouveau des pratiques dans un objectif de transformation sociale et une hybridation des compétences. La pluridisciplinarité est revendiquée par ces praticiens qui « font valoir l'enrichissement que procure à la réflexion urbaine l'hybridation des approches professionnelles et extérieures », ces compétences croisées donnent lieu à une polyvalence dans l'élaboration et la conduite de projet (Cahiers RAMAU, 2013). Chaque structure ayant ses particularités, ses méthodes et modes d'actions différents, ils se retrouvent dans la remise en question de la maîtrise d'œuvre traditionnelle. Ces praticiens partagent ainsi la volonté de « faire un pas de côté vis à vis de la fabrique dominante de la ville », et la volonté d'intégrer véritablement le citoyen dans le projet.

Repenser les modes de production de la ville en y impliquant ses habitants

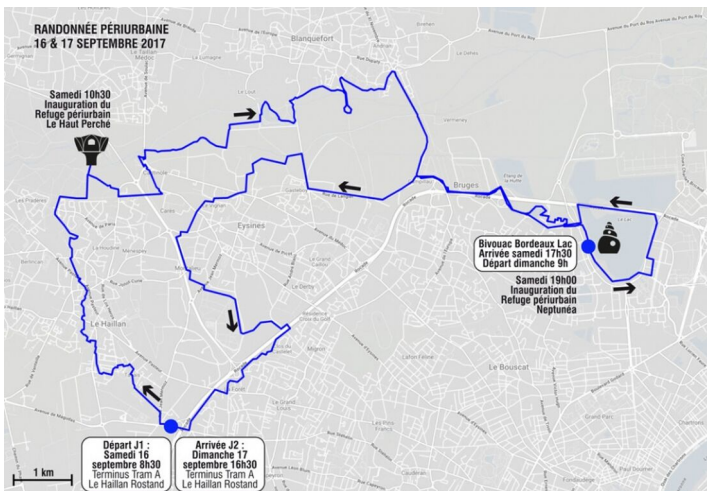
Impliqués dans une démarche de projet favorisant l'implication des citoyens tout au long du processus de fabrication de la ville, ces praticiens engagés dans des démarches atypiques, tentent de réinventer les cadres des pratiques urbanistiques (Florent Chiappero, 2017). Ainsi l'auteur, reprend les propos d'Hélène Grialou, pour UbaNews.fr, qui notait en mai 2012 qu'« à l'heure où l'on parle des grands projets métropolitains en France comme dans le monde, de nouvelles initiatives populaires viennent interroger le quotidien des citoyens. Des collectifs et des associations constituées de personnes de différents horizons (architectes, urbanistes, artistes...) se mettent à l'œuvre pour redonner le pouvoir aux habitants en questionnant leurs pratiques et en leur donnant la possibilité de participer à la réflexion voire à l'action sur leur territoire » (GRIALOU, 2012). Ces démarches sont considérées comme innovantes car il s'agit d'inventer des outils accessibles et spontanés pour recueillir la parole habitante, de placer l'usage, la prise en compte du milieu et l'expérimentation au cœur de la fabrication collective de la ville. De plus, le montage et l'animation de lieu ouvert portant sur des installations temporaires, ou transitoires, est également un processus qu'expérimentent nombre de ces praticiens. Le sociologue Jean- Louis Parisis dans son article Expertise, débat public et concertation (2006), souligne la rupture que ces démarches opèrent avec les traditionnels savoirs et méthodes des aménageurs. Il s'agit ici de s'éloigner de la posture « classique » des démarches de participation, souvent traduites par des réunions publiques et des dispositifs davantage « figés ».

⁴⁵ Introduction de l'appel à contribution écrite par l'association Didattica, dans le cadre du séminaire « Construire quoi, comment ? Rencontres nationales des pratiques socioculturelles de l'architecture » de 2007, in *Thèse collectif ETC*

⁴⁶ Biau, Fenker, Macaire (dir.), *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Cahiers RAMAU, 6, éditions de la Villette, 2013



Conception et animation des dispositifs de récolte de paroles in situ. Projet de Alt-Urbaine, pour les espaces récréatifs des îles de Mars, 2018.



Les randonnées périurbaines : "Un voyage extraordinaire dans l'ordinaire de nos villes contemporaines". Projet de Le bruit du frigo, à Bordeaux, 2017.

Chantier ouvert "L'épopée Puget : acte 1". Projet du Collectif Etc, à Marseille, 2015.



Sources : sites internet des structures

Ces praticiens s'appuient sur la mobilisation de réseaux, le goût de l'expérimentation, ou « *l'envie folle d'expérimenter des processus, des constructions* »⁴⁷ tel que l'exprimait un participant lors d'une rencontre. Ces approches prennent également en compte la connaissance du terrain et sa compréhension. La spatialisation de la démarche permet de construire des actions dans la perspective de valorisation du quartier et ainsi de renforcer l'identification des participants au territoire (Magali Nonjon, 2005).

L'objectif est de créer les conditions d'un dialogue renouvelé entre les habitants et leur environnement urbain. Par un travail de coordination, conception et animation des démarches de participation citoyenne. Il s'agit donc de placer les usagers, habitants, citoyens, au cœur de la démarche pour leur permettre de prendre part à la fabrication de la ville. On retrouve ici l'évolution de la posture d'expert technique vers celle de médiateur, où « *l'expert n'a plus la vocation principale d'éclairer la décision, mais celle d'apporter les éléments qui vont permettre que les conditions de la décision collective soient réunies, sereines, acceptées, constructives.* » (Landrieu, 2001). Se retrouve dans les convictions de ces nouveaux praticiens la volonté d'un retour au *droit à la ville* (Lefebvre, 1968), l'idée d'éducation populaire et d'intelligence collective. Dans la mesure où l'intelligence collective « *se manifeste par sa capacité à construire et à exprimer des savoirs qui mobilisent des registres d'observations et d'analyse différents de ceux que mobilisent des experts scientifiques.* »⁴⁸ (Landrieu, 2001). Cette volonté de favoriser le développement du pouvoir d'agir citoyen, s'inscrit dans les préconisations décrites par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache dans leur rapport Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires (2013) sur la démarche « d'empowerment ». Il s'agit d'encourager l'autonomie de la société civile par une reconnaissance et une aide au développement des initiatives citoyennes. Pour reprendre ces auteurs, cela nécessite d'agir en transversalité et d'associer les citoyens à la co-élaboration des projets de territoires. Pour ces praticiens, renforcer le pouvoir d'agir citoyen repose ainsi sur la dimension d'intelligence collective, d'éducation populaire dans une démarche associant les citoyens tout au long du processus de projet. Il s'agit donc d'amener les individus à « *engager leurs forces, à se projeter dans l'action* »⁴⁹. Cependant cela nécessite d'inscrire la démarche sur un temps long, ainsi dans la synthèse d'une rencontre entre différents praticiens organisé en 2016, on retrouve cette idée : « *Le besoin d'avoir du temps pour mener un travail d'éducation populaire, de transformation sociale est plus que nécessaire dans les projets des collectifs. Il faut prendre le temps de connaître le territoire, ses acteurs.* »⁵⁰.

La figure de ces nouveaux praticiens tend à se développer sur le territoire national, en territorialisant à l'échelle toulousaine on observe la structuration de différents groupes d'acteurs s'insérant dans cette dynamique participative.

B. La fabrication partagée de la ville, entre interactions, co-construction et politisation

Le système local des acteurs de l'urbanisme et des aménagements urbains se compose aujourd'hui d'une multitude de parties prenantes. L'arrivée de nouveaux praticiens et la montée des initiatives citoyenne a bouleversé la dynamique traditionnelle de fabrication de la ville. S'insérant dans une gouvernance urbaine, il s'agit maintenant d'en analyser le cadre de coordination. Le sociologue urbain Yves Grafmeyer (1994) souligne que « *la présence de populations hétérogènes dans un même espace*

⁴⁷ Team Fanzine - esPASces possibles ?, Bellastock, Collectif Etc, Collectif Fil - pour le compte-rendu et la micro- édition des journées Superville #2, à Bobigny, le 3 juillet 2016

⁴⁸ LANDRIEU J., 2001, « Intelligence collective et décision publique », in Goux-Baudiment F., Heurgon E., Landrieu J., *Expertise, débat public : vers une intelligence collective*, colloque de Cerisy, Prospective (II), La Tour d'Ayguès, Éditions de l'Aube, pp. 361-373.

⁴⁹ Donzelot (J.), Estebe (P.), *L'État animateur. Essai sur la politique de la ville*, Paris, Esprit, 1994, p. 64.

⁵⁰ Team Fanzine - esPASces possibles ?, Bellastock, Collectif Etc, Collectif Fil - pour le compte-rendu et la micro- édition des journées Superville #2, à Bobigny, le 3 juillet 2016

ne [préjugent] pas des modalités de leur cohabitation ». De fait, la relation entre ces acteurs relève de différentes logiques dans la perspective de fabrication partagée de la ville. Si on observe des interactions entre les acteurs de la participation et les pouvoirs publics, qui contribuent à co-construire une fabrication partagée de la ville, dans une démarche de convergence. On constate également des grandes divergences entraînant des tensions. Ainsi le partage des rôles entre acteurs, leur mode d'action et articulation reste à structurer pour répondre au processus de construction d'une action collective.

1. Des interactions entre les acteurs de la participation et les pouvoirs publics qui contribuent à co-construire la ville, dans une démarche de convergence

La montée des attentes individuelles dans la société moderne, caractérisée par les processus d'individualisation et d'individuation, affecte aujourd'hui tous les territoires. Ce processus a des effets sur les individus, sur le territoire, sur les liens sociaux et collectifs ; l'aménagement du territoire fait aujourd'hui face à différents enjeux. Tout d'abord des enjeux sociaux, afin de produire un urbanisme qui s'articule face à l'individualisation des pratiques, tout en restant attentif à ses dérives. Et des enjeux institutionnels, car plus les processus d'individualisation se renforcent, plus les politiques publiques vécues comme « imposées par le haut », rentrent en contradiction avec les attentes citoyennes. Ainsi dans son article *Solidarité et pluralisme*, Charles Taylor (2007), cherchant à lier la reconnaissance des différences à la nécessité des cohésions sociales et politiques, définit plusieurs moyens d'action ; le premier étant de « *recréer une éthique politique autour du noyau des droits de l'homme, de l'égalité, de la démocratie et de l'absence de discrimination* ». Il s'agit selon cet auteur, de renouveler la manière dont les divers groupes s'impliquent dans la société, afin qu'ils la considèrent comme essentielle à leur réflexion. Dans ce contexte, la participation citoyenne peut alors apparaître comme une réponse à cette diversité qui fait cohabiter des individus ayant des normes et des valeurs différentes. Les espaces de dialogues, permis par la participation, peuvent être appréhendés comme lieu de construction d'une culture commune, en apportant une réponse à la nouvelle « *pluralité de l'intérêt général* », la remise en cause de la légitimité des acteurs, et des processus de décisions dont les citoyens se sentent absents. Comme le souligne Richard Raymond (2009) « *La participation de la société civile aux processus de gouvernance ou d'aménagement des territoires serait (...) un moyen de donner corps et cohérence à une société fragmentée et dispersée, tiraillée entre de multiples enjeux que l'autorité politique ou administrative ne peut ordonner et hiérarchiser.* »⁵¹. Des interactions et mises en action entre les acteurs de la participation et les pouvoirs publics peuvent alors contribuer à co-construire une fabrication partagée de la ville, dans une démarche de convergence. Nous aborderons tout d'abord les effets des démarches de participation permettant une cohérence territoriale et une réappropriation des territoires. Puis nous aborderons la posture des nouveaux praticiens, à l'interface de la demande sociale et des institutions, qui permet de croiser les enjeux d'une urbanité partagée.

La participation et la « mise en débat territorial »

Le géographe Philippe Subra dévoile une résurgence du « syndrome du NIMBY » (Not in my backyard), décrivant que « *cette contestation des projets d'aménagement et d'équipement n'est certes pas systématique, mais elle est entrain de devenir la norme* »⁵². Les acteurs de l'aménagement urbain se trouvent ainsi dans un contexte social où les projets et les politiques d'aménagement sont de plus en plus contestés. Dans ce contexte se dévoile un des premiers avantages de la participation, au sens où la

⁵¹ Raymond, Richard. « La « société civile », ce « nouvel » acteur de l'aménagement des territoires », *L'Information géographique*, vol. 73, no. 2, 2009, pp. 10-28.

⁵² Philippe Subra, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Perspectives Géopolitiques, 2007, Paris, 327 p.

démarche participative lorsqu'elle débute dès les phases préalables du projet permet aux maîtres d'ouvrage de prendre connaissance des critiques, oppositions ou résistances de la part des citoyens. En procurant un espace de dialogue, les démarches participatives peuvent améliorer l'écoute et la mise en débats des différents points de vue. Tout en apportant une dimension pédagogique pour les habitants et les usagers, car elle permet le partage des différents enjeux et contraintes, et ainsi de mieux faire comprendre les décisions et la compréhension du projet. Cependant au regard de la législation, le choix reste au maître d'ouvrage de prendre en considération ou non les avis entendus. Ainsi les démarches de participation peuvent entraîner une adaptation de la commande, voir des ajustements du projet, ou bien uniquement l'adaptation de la communication afin de renforcer l'accessibilité sociale et de minimiser les mouvements d'oppositions.

Les institutions et les professionnels de l'aménagement se trouvent aujourd'hui dans un contexte réglementaire important, déterminant une approche très normative et technique des processus de programmation urbaine, notamment dû à la complexification des aspects juridiques. Selon Barouch, « *les modes d'action sont déterminés par les langages et techniques employés traditionnellement au sein du système politico administratif, et non par la nature des problèmes à traiter* »⁵³. Lorsque cela s'ajoute à une faible implication des différents acteurs (habitants, usagers, gestionnaires) dans les différentes phases des projets, on constate souvent une inadéquation des aménagements aux pratiques de la vie quotidienne, pouvant mener à des problématiques d'appropriation ou de dégradation (Zetlaoui-Leger, 2005). Parallèlement un certain nombre d'acteurs, élus locaux ou professionnels de l'aménagement, ont pris conscience de la nécessité d'associer les habitants et usagers dans la conception de projet. Constatant que l'appropriation, la gestion de ces espaces et la réalisation concrète des projets d'aménagement dépendent de plus en plus de l'implication des acteurs du quotidien. De plus, comme le souligne Jodelle Zetlaoui-Leger (2005), impliquer les habitants et usagers dans les projets d'aménagement devient aujourd'hui incontournable car les territoires d'intervention sont déjà habités, « vécus ». S'insérer dans une dynamique de « *refaire la ville sur la ville* » sans prendre en compte les pratiques et les représentations sociales et spatiales d'un lieu⁵⁴, échapperait à toute cohérence territoriale. Il s'agit donc de s'éloigner des projets urbains standardisés et développés de manière indifférenciée, qui ne prennent pas en considération le contexte socio-spatial du territoire. Les démarches participatives d'un projet d'aménagement portées par ces nouveaux praticiens conduisent à une « mise en débat territorial » à partir des paroles récoltées. Cette méthode permet d'approfondir les connaissances du territoire, ces caractéristiques et ses usages. Au sens où « *dans le débat, la présence physique des corps joue comme une incarnation du territoire qui cesse dès lors d'être un plan aux contraintes répertoriées* »⁵⁵, ces paroles liées au territoire vont ainsi permettre de s'éloigner d'une conception uniquement technique du projet. De fait « l'expertise d'usage » vient compléter les expertises techniques et administratives du projet, ce processus inscrit dans une fabrication partagée de la ville est alors construit dans une démarche de convergence. En effet par leurs expertises de terrain, les praticiens de la participation en travaillant dans une démarche partagée de projet, permettent un apport d'informations et de dimensions nouvelles qui auraient été plus difficilement récoltables par le biais d'autres méthodes.

Une posture à l'interface de la demande sociale et des institutions

Les praticiens de la participation qui se sont engagés dans les pratiques participatives, évoluent entre posture professionnelle et militante. Le fil conducteur est l'accompagnement de démarches participatives pour répondre à des initiatives citoyennes, mais également celles orientées par les collectivités locales. Dans le cadre de réponse à une commande publique ou en tant qu'assistant à

⁵³ Gilles Barouch. *La décision en miettes : systèmes de pensée et d'action à l'œuvre dans la gestion des milieux naturels*, 1989, Paris, L'Harmattan

⁵⁴ Jodelle Zetlaoui-Leger, L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques in *Les Cahiers de La Cambre Architecture* n°3, Bruxelles, mars 2005, pp 99-110.

⁵⁵ Sandrine Rui, 2004. *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Armand Colin, 2004, Paris, 264 p.

maîtrise d'ouvrage, leur mission peuvent être à géométrie variable allant d'un temps d'animation participatif à l'élaboration d'une démarche transversale. Cependant ils doivent se confronter au cadre de la mission très souvent définie au préalable, laissant peu de marge aux initiatives (A. COUTURE, 2013). La sociologue Magali Nonjon précise que « *Si engagement militant il y a, il se situe davantage sur des phases très techniques du projet, au moment de la réponse aux appels d'offre ou dans la phase de préparation* »⁵⁶, de fait ces professionnels de la participation font le choix de répondre ou non à un appel d'offre si cela correspond, ou semble correspondre, à leur philosophie d'action. Cependant une fois la mission définie les lignes sont souvent statiques, apportant parfois contraintes et complexités et limitant la capacité d'innovation et de créativité. En outre, dans le cadre d'une mission ou d'un appel d'offre avec un commanditaire, public ou privé, ces praticiens apportent des compétences en matière de participation mais surtout une position extérieure au projet. Cette externalité constitue, en théorie, une neutralité des intérêts de la démarche et donc une meilleure efficacité de dialogue (A. COUTURE, 2013). Médiateurs entre paroles habitantes et institutions, ils cherchent simultanément à apporter une réponse au déficit démocratique, c'est donc sur cette tension « *entre militantisme et professionnalisme que se fonde le rôle de ces professionnels* » (M. NONJON, 2005). Ces praticiens se retrouvent ainsi entre les deux enjeux de la participation, en tant qu'aide à la décision dans un système global et comme outils de développement du pouvoir d'agir citoyen.

A l'interface entre les démarches institutionnelles et les pratiques citoyennes, ces praticiens de la participation jouent un rôle structurant dans les processus participatifs. A la croisée des logiques descendantes (« top down ») et ascendantes (« bottom up »), ils s'inscrivent dans une logique de démarche transversale. En particulier par leur position de médiateur, ils permettent de répondre au sentiment de défiance et d'opposition des citoyens, tout en intégrant des problématiques partagées entre individus et institutions. En particulier car ils permettent le développement et la diffusion d'une intégration habitante dans les projets urbains, permettant de sensibiliser les acteurs des territoires aux enjeux de la participation citoyenne. Dans le domaine de la sociologie urbaine, Aurélie Couture pour la 6^{ème} édition du Cahiers RAMAU (2013) analyse l'influence de ces acteurs qui « *participent de la structuration même du champ de la participation citoyenne comme référentiel d'action et objet de recherche* ». Cette idée d'influence et d'apprentissage de la pratique de la participation est également décrite par d'autres auteurs, tel que Lila Combe (2014), qui montre qu'il y aurait ainsi un « *effet indirect d'intégration de normes nouvelles par les promoteurs de projets d'aménagement et de développement local, du moins pour ceux qui se trouvent confrontés régulièrement* ». Cependant pour conclure leur ouvrage, Véronique Biau, Michael Fenker et Elise Macaire montre que l'enjeu n'est pas uniquement l'acquisition de nouveaux savoirs pour les acteurs locaux mais « *celui de la pérennisation des expériences et des compétences ainsi que leur diffusion en dehors de l'opération au cours de laquelle elles ont été élaborées* »⁵⁷.

2. Mais dans un espace de dialogue soumis à de grandes divergences entraînant des tensions

Dans ce nouveau contexte de ville partagée, les acteurs de l'aménagement et particulièrement ceux impliqués dans la participation, sont face à l'enjeu d'inventer des techniques et dispositifs qui favorisent l'intégration des citoyens tout en préservant les prérogatives décisionnelles des élus et la légitimité technique des services municipaux. En effet malgré des interactions toujours croissantes entre les différents acteurs, des divergences et des tensions persistent. Ces discordances peuvent être

⁵⁶ Magali Nonjon. « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, vol. 70, no. 2, 2005, pp. 89-112.

⁵⁷ BIAU V., FENKER, MACAIRE,(dir.), *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Cahiers RAMAU, 6, éditions de la Villette, 2013

expliquées par un sentiment de défiance au sein de l'hétérogénéité d'acteurs, des langages et des modes d'action peu compatibles ainsi qu'une mise en pratique de la participation controversée.

Le paradigme de la défiance

Nous nous attacherons tout d'abord à décrire le sentiment de défiance qui persiste au sein du système d'acteurs urbain sur le sujet de la participation. Cette tension est observable d'une part entre les citoyens et les institutions. Celles-ci peuvent être expliquées selon certains auteurs par le sentiment des citoyens d'être incompris par les acteurs publics mais également le manque de considération⁵⁸. D'autre part persiste parfois une défiance des élus pour la participation citoyenne, ce qui entraîne un décalage entre l'offre institutionnelle et les attentes et pratiques citoyennes. Cependant, ce sentiment encourage l'impression de décalage que ressentent les citoyens des habitants vis à vis des institutions. En effet, selon Jodel Zetlaoui-Leger (2005) le doute persiste chez les élus et les techniciens à propos de ce que peut apporter l'implication des habitants dans les démarches de projet. L'auteur montre que cette implication est parfois considérée comme une perte de temps, d'argent voir de légitimité. De fait l'impression de perte de légitimité et des prérogatives décisionnelles reste un frein au développement de la participation dans les institutions, au sens où « *les élus les plus réticents craignent de devoir renoncer à une partie de leur pouvoir* » (Jodel Zetlaoui-Leger, 2005). Dans cette perspective les dispositifs participatifs mis en place dans les collectivités territoriales se cantonnent souvent aux dispositifs institutionnels et règlementaires. De ce fait, Loïc Blondiaux, dans son ouvrage *L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes* (2005), identifie trois grands types de dispositifs et trois familles de procédures ; conseil de quartier, enquête et débat public et jury de citoyens⁵⁹. S'ajoutent également les conseils de développement institutionnalisés en 1995 au sein des instances intercommunales. Cependant de nombreux auteurs montrent que ces dispositifs institutionnels et règlementaires sont aujourd'hui confrontés à des limites et des défis d'implication citoyenne⁶⁰.

Des difficultés de dialogue et de mise en application de démarches participatives se retrouvent également entre les institutions et les acteurs de la participation. En premier lieu par le manque de lisibilité des attentes et du fonctionnement des institutions, ainsi que la transparence des véritables objectifs poursuivis. Pour Jodel Zetlaoui-Leger, la participation nécessite des efforts de clarification préalable de la démarche, concernant les sujets sur lesquels l'implication habitantes est envisagée et d'autre part le niveau d'implication attendu : de la consultation à la participation aux prises de décision. Ces étapes sont importantes car elles apportent de la précision à la législation qui indique les termes de participation, information ou consultation, mais dont le sens et les modalités d'application sont peu présentes. En effet ce n'est qu'en précisant ces deux dimensions que l'on peut éviter le quiproquo et un sentiment de désillusion dans les actions entreprises, pour les praticiens et pour les citoyens impliqués. Dans une situation de « *frilosité des élus à déclarer leurs véritables objectifs et à faire des choix à certaines étapes clés d'un processus de projet* » (Jodel Zetlaoui-Leger, 2005), ce flou peut mener à une suspicion des citoyens ou des acteurs de la participation qui craignent d'être manipulés. La crainte d'une instrumentalisation ou de récupération politique des projets entraîne également un sentiment de défiance de la part des acteurs de la participation. Comme il a été décrit précédemment les démarches participatives peuvent améliorer l'acceptabilité sociale d'un projet, en ce sens « *ces dispositifs participatifs offrent un cadre d'opportunité de premier choix pour les élus*

⁵⁸ Barnaud, Cécile, et al. « Dispositifs participatifs et asymétries de pouvoir : expliciter et interroger les positionnements », *Participations*, vol. 16, no. 3, 2016, pp. 137-166.

⁵⁹ Blondiaux, Loïc. « 4. L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », in Marie-Hélène Bacqué éd., *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. La Découverte, 2005, pp. 119-137

⁶⁰ Sur ces différents arguments, voir notamment le rapport de Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache (2013), ainsi que le rapport qui décrit l'éloignement significatif des conseils citoyens de la prise de décision dans les projets urbains d'Illaria Casillo et Daniel Rousseaux, *Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens*, CNDP, 2019

référents dans le processus de construction de leur leadership politique »⁶¹ (Nicolas Ferran, 2011), ainsi la mise en place de démarche participative a souvent lieu en période stratégique, en prévision d'une future campagne électorale par exemple. Le recours à la participation peut alors s'intégrer dans une démarche tactique de marketing urbain. La notion de marketing urbain réside dans « les relations entre le marketing et l'action de transformation de la ville, entre le marketing et le projet de ville »⁶², elle s'intègre dans un contexte de libéralisation de la ville, et se développe comme nouvelle stratégie dans le jeu de la compétition interurbaine. Nicolas Gogendeau (2014) souligne que la question de la participation s'est progressivement imposé comme outils du marketing urbain, les habitants étant considérés comme exportateurs d'une image de la ville à l'extérieur⁶³. Cette perspective présente dans la conception des acteurs de la participation peut mener à un mouvement de distanciation, lorsqu'ils décident ou non de répondre à une commande publique.

Au delà des sentiments de défiance, des difficultés d'interactions entre acteurs de la participation et institutions demeurent également face au manque de lisibilité du fonctionnement des institutions. Les porteurs de projets sont ainsi confrontés à des procédures complexes et techniques.

Des langages et des logiques d'action peu compatibles

Une des premières difficultés réside dans l'identification des acteurs pertinents, comme il a été évoqué en première partie de ce mémoire, les acteurs de la scène urbaine sont nombreux. Chacun ayant son champs d'actions, ses compétences et son langage qui lui est propre. Dans ce contexte, les interactions entre ces différents acteurs se trouvent complexifiées par des langages peu compatibles. En effet alors qu'il est technique et formel par les acteurs publics, ce langage est peu accessible aux habitants. Ces difficultés de compréhension sont également présentes entre professionnels de l'aménagement et citoyens, ainsi comme le décrit Héloïse Nez « *les professionnels ont encore tendance à utiliser l'image (notamment les plans et les cartes) comme un moyen d'imposer leurs savoirs et leurs projets à un public qui ne sait pas toujours les lire* » (Cahiers RAMAU 6, 2013). Les dissensions de langage et de représentation, alimentent alors l'incompréhension et la distance entre les différents acteurs de la ville. Cela nécessite de construire un langage commun de la participation citoyenne entre élus, citoyens, services municipaux et structures associatives, de s'accorder sur les termes pas seulement sur le volet de la participation, mais également une étape de vulgarisation des termes techniques dans les projets d'aménagements, pour une meilleure compréhension de la part des usagers, et des différentes parties prenantes du projet urbain.

Par ailleurs, on observe d'autres freins de la perspective d'une fabrication partagée de la ville dans les dialogues entre institutions et acteurs. En effet qu'ils s'agissent d'initiatives citoyennes ou de porteurs de projet, les acteurs sont confrontés au « *fonctionnement en silos des pouvoirs publics* »⁶⁴, entraînant un degré de complexité à l'action urbaine. Les institutions publiques fragmentées alimentent la confusion entre les acteurs. De plus, les acteurs de l'urbanité sont confrontés à un cadre bureaucratique important où la complexité des procédures peut mener à une prise en « *otage des projets par les techniciens* »⁶⁵, la question des normes et des réglementations n'aidant pas à une souplesse dans les administrations. De fait, le processus d'un projet s'inscrit souvent dans un temps

⁶¹ Nicolas Ferran, "Les élus municipaux à l'épreuve de l'offre participative : la fabrique d'un rôle politique", communication à la deuxième journée doctorale sur la participation du public et la démocratie participative, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 18 octobre 2011.

⁶² Muriel Rosemberg-Lasorne, « Marketing urbain et projet de ville : parole et représentations géographiques des acteurs », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 32, mis en ligne le 23 octobre 1997

⁶³ Nicolas Gogendeau. *Le marketing urbain, un outil de domination politique ? Illustration à partir des cas bordelais, nantais et rennais*. Gestion et management. 2014.

⁶⁴ Rapport « *Société résiliente et cohésion sociale- Etat des lieux et pistes d'actions pour la transition écologique et équitable des territoires* » – Cerema - décembre 2014

⁶⁵ Synthèse du colloque « Crise et renouveau du politique : quelle contribution des associations ? Éléments de diagnostic », organisé par le CEVIPOF et la Fonda les 17 et 18 janvier 2007, synthèse rédigées par C. Boyer

long de démarches administratives, face au temps court accordé à la mise en situation et à l'expérimentation. Cette articulation entre la réflexion et la pratique peut également être déconnectée du contexte réel dans lequel s'inscrit le projet. Cette situation peut alors entraîner des frustrations liées à la déconnexion entre discussions, décisions et mise en action. Ainsi certains porteur de projet préconisent davantage d'horizontalité entre institutions et initiatives, une évolution de l'action publique qui « *collabore horizontalement avec l'ensemble des acteurs territoriaux* »⁶⁶.

Une mise en œuvre limitée à la concertation

Ce changement de posture des institutions impliquerait de repenser la manière de concevoir la participation institutionnelle et sa mise en action. En effet la logique « top down », c'est à dire la participation « par le haut », organisée par les pouvoirs publics, qui dépend de la temporalité des agendas politique, reste à ce jour la plus pratiquée. Ainsi, bien que la documentation institutionnelle présente une participation effective, elle s'inscrit dans le cadre légal et se limite souvent à de l'information ou de la consultation. De fait la sociologue Françoise Navez Buchanine, montre que malgré une volonté affichée des institutions de développer la participation, elle s'inscrit davantage dans une « concertation alibi »⁶⁷ où l'écoute citoyenne semble absente. Comme le souligne Florence Lerique (2004) « *La portée de la participation se trouve être en fonction de la manière dont le pouvoir représentatif la conçoit et l'accepte* ». Or comme nous l'avons vu précédemment il existe des divergences et des points de tension dans la mise en action des démarches participatives. Outre les caractéristiques évoquées, la conception de la participation institutionnelle et sa mise en œuvre souvent limitée à la concertation sera ici questionnée. Différents facteurs peuvent expliquer cette configuration.

Tout d'abord un des facteurs est le manque de formation à l'implication citoyenne pour les institutions et les acteurs de l'aménagement, dès lors ils délèguent à un prestataire extérieur, ou assimilent la participation à une enquête de satisfaction ou « d'expression des besoins », ce qui rejoint l'idée de la difficulté d'appropriation du lexique de la participation. Jodel Zetlaoui-Leger dans son article L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques (2005), montre également que les outils utilisés par les institutions ne permettent pas de dégager un véritable espace de dialogue, car « *les réunions publiques parfois organisées sous le nom d'atelier de participation s'apparentent alors plutôt à des lieux de communication ou de consultation* ». Cette vision se retrouve chez d'autres auteurs, tel qu'Arnaud Lecourt, pour qui l'institutionnalisation de la participation ressemble davantage à « une grande messe »⁶⁸ obligatoire par la procédure légale mais qui ne permet pas de construire un espace de dialogue et d'écoute citoyenne. Un autre facteur que développe Jodel Zetlaoui-Leger, est le manque d'articulation entre la démarche participative et le processus de projet, elle expose que les phases préalables de diagnostic et de programmation sont souvent absente de l'implication citoyenne. Selon les praticiens de la participation, c'est cependant en amont du projet que débute une démarche participative, car elle nécessite des temps d'information, de compréhension, d'appropriation, et de mise en place ; et doit se poursuivre tout au long du processus de projet. L'enjeu d'implication citoyenne dans les projets urbains est donc d'ouvrir le processus de fabrication de la ville dans ses phases décisives (Héloïse Nez, 2012).

⁶⁶ Akim Oural, Rapport « *L'innovation au pouvoir ! Pour une action publique réinventée au service des territoires* », Avril 2015 in K. Lancement et S. Lévêque (Coord.) « L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables. » CGDD, Cerema, avril 2019. 75 p.

⁶⁷ Rainier Hoddé, Romain Leclercq, Khedidja Mamou, « Grand débat, sourde oreille ? La parole déniée des quartiers populaires », *Métropolitiques*, 14 mars 2019.

⁶⁸ Arnaud Lecourt, *Les conflits d'aménagement, analyse théorique et pratique à parti du cas breton*. 2003. Thèse de Doctorat, Université de Rennes 2, 361p

3. Un partage des rôles entre acteurs qui reste à structurer

Nonobstant des difficultés d'articulation entre les savoirs des habitants, des professionnels et des politiques, le fait est qu'il est souvent difficile pour ces acteurs de mettre en commun les différents enjeux qui les préoccupent pour faire émerger un projet d'intérêt général. Dans ce contexte il importe donc de créer les conditions d'un nouveau dialogue et de nouvelles interactions entre les acteurs de la ville ; institutions, techniciens, acteurs privés, praticiens et citoyens. Ce changement de paradigme implique de croiser les regards, de repenser les rôles et les fonctions traditionnellement séparées, et de développer un « *processus de construction de légitimation réciproques* » des différentes parties prenantes du territoire. Ouvrir le processus de fabrication de la ville, suppose une évolution de la visibilité et de la transparence des projets d'aménagement urbain ; mais également de repenser les moyens institutionnels, financiers et les cadres d'action.

La nécessaire transparence

Parvenir à une fabrication partagée de la ville et de ses espaces, nécessite au préalable de toute démarche d'aménagement une identification des différents acteurs impliqués, de leur compétences et de leurs objectifs. En réalité s'observe parfois un manque de transparence et de lisibilité des objectifs poursuivis, ce qui constitue un obstacle à une mise en place clarifiée du processus de projet.

Adriana Rabinovich dans le chapitre *L'articulation des savoirs dans les projets urbains*, analyse que l'un des écueils les plus fréquents dans les aménagements urbains provient d'une incompréhension de la commande, de la « vraie commande » comme le précise Françoise Navez Bouchanine⁶⁹. Ce décalage se caractérise, selon ces auteurs, entre les attentes et les questions formulées par les différentes parties prenantes. Ces discordances peuvent résulter tout d'abord de la différence de temporalité entre la programmation et la finalisation du projet. Les projets urbains se déroulant sur des temps longs, si la concertation ne suit pas cette temporalité, les enjeux définis dans le projet ne peuvent pas être adaptés. En effet, cela revient à ne pas « *tenir compte des aspects évolutifs de la demande à partir des explorations faites lors des premières phases du processus* » (Adriana Rabinovich, 2013), et ainsi considérer la ville et les espaces urbains comme des objets figés et indépendants des dynamiques en constante évolution qui les habitent. L'auteur présente également le besoin d'explicitier et d'analyser les attentes et les objectifs de chaque partie prenante ainsi que leurs représentations. Si cet effort de lisibilité n'est pas effectué il devient le deuxième facteur de l'incompréhension de la commande, et mène donc à un décalage entre l'aménagement attendu et sa réalisation.

Ainsi la perspective d'une fabrication partagée de la ville, appelle à davantage de transparence des institutions, au sens où « *les élus doivent être capables au moins d'explicitier leur projet politique, au mieux de laisser aux citoyens des marges de décision dans sa définition, ce qui implique de redistribuer une partie de leur pouvoir de décider* » (Héloïse Nez, 2012). Cette perspective nécessite de dépasser les chocs de légitimité entre savoirs politiques, savoirs techniques et savoirs habitants.

Repenser les moyens institutionnels, financiers et humains

Créer les conditions d'un nouveau dialogue et de nouvelles interactions entre les acteurs de la ville ; institutions, techniciens, acteurs privés, praticiens et citoyens, implique de repenser le cadre d'action. Tout d'abord s'observe la nécessité de développer un langage commun entre les acteurs pour une meilleure compréhension, et donc une meilleure communication. Pour la mise en place d'une démarche participative l'enjeu paraît crucial, au sens où elle permettrait de s'inscrire dans une

⁶⁹ Adriana Rabinovich, « L'articulation des savoirs dans les projets urbains » In DEBOULET Agnès, JOLE Michèle. (dir.) *Les mondes urbains: le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine*. Hommes et sociétés. Paris: Éditions Karthala, 2013

« pédagogie de la participation »⁷⁰. Cette pédagogie de la participation est explicitée par la sociologue Héloïse Nez, qui montre que « *des effets d'apprentissage sont possibles et réciproques lorsque les acteurs en position dominante acceptent de dialoguer avec les citoyens ordinaires. Les élus, les techniciens et les responsables associatifs transmettent ainsi des compétences techniques et politiques aux simples citoyens, qui alimentent à leur tour la réflexion à partir de leurs savoirs d'usage.* » (2012). Dans une perspective de pédagogie de la participation, c'est également la formation et la co-formation aux démarches participatives qu'il convient de développer. Afin qu'élus, techniciens et acteurs professionnels de l'aménagement urbain puissent développer leurs pratiques, il s'agit ici de donner du sens aux obligations réglementaires et favoriser la diffusion de la participation dans la mise en place de projet d'aménagement urbain.

Les nouvelles formes de la décision urbaine, caractérisées par les notions de partenariats et projet urbains, impliquent que les projets d'aménagements soient inscrits dans une co-construction entre élus et professionnels de la ville, mais ces derniers, malgré leurs compétences techniques, sont souvent dans un rapport de dépendance professionnelle ou économique. Ouvrir le processus de fabrication de la ville, suppose donc de repenser les moyens institutionnels et financiers. Cette dimension est particulièrement présente dans le cas de projet menés par les nouveaux praticiens de la participation. En effet, outre les ressources humaines et temporelles qu'elle nécessite, la démarche participative requiert des ressources financières. Cependant peu de projets disposent d'un budget spécifique dédié, ou du moins adapté, ainsi lors d'une rencontre un des praticiens expliquait ; « *on se trouve sur des disproportions de budget assez étonnantes car le travail proposé par les collectifs est toujours moins cher que ceux dédiés aux concerts ou aux animations, sans parler des marchés publics de travaux* »⁷¹, ils sont alors nombreux à explorer différents cadres d'action ; tel que la commande publique, l'assistanat à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre, la production de projets ou la recherche-action... Pour ces praticiens la négociation avec les commanditaires devient alors un paradigme d'action. Dans une autre mesure, le budget alloué pour ces démarches préfigure la reconnaissance et la légitimité qu'accordent les commanditaires à de telles démarches.

Vers un changement de posture ?

La question de la co-production de la ville nécessite une acculturation, un renouvellement des moyens institutionnels, financiers, et des cadres permettant des modes d'actions plus coopératifs. Il s'agit ici de repenser les rôles et les fonctions traditionnellement séparées, et implique un changement de posture. Tout d'abord de la part des acteurs professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, allant « *dans le sens de la prise en compte du point de vue des usages, pour percevoir les effets proprement sociaux des instrumentalisation de l'espace* » (Nora Semmoud, 2013). Mais également un changement de posture de la part des institutions, afin d'encourager l'expérimentation et l'innovation citoyenne. L'expérimentation, qui s'oppose à la standardisation, repose sur l'innovation et le droit à l'erreur. Pour les praticiens de la participation, « *Cela suppose de parier sur des potentiels plutôt que de soutenir des projets ficelés, d'accepter une part d'aléatoire, de financer des actions mais aussi des processus de travail, de réserver des crédits pour une bourse de compétences mobilisable en tant que de besoin.* »⁷². Cette démarche nécessite donc un renouvellement des conditions de production de l'espace urbain. Dans cette optique, il s'agirait d'améliorer le dialogue, la rencontre et la confiance entre les acteurs afin de mutualiser les compétences pour apporter des réponses aux défis actuels ; d'effectuer un travail de lisibilité et transparence pour développer des partenariats de confiance sans risque de manipulation ou de récupération ; de réaliser une mise à distance des

⁷⁰ Julien Charles, *La Participation en actes. Entreprise, ville, association*, 2016, Paris, Desclée de Brouwer, « Solidarité et société », 168 p.

⁷¹ Team Fanzine - esPASces possibles ?, Bellastock, Collectif Etc, Collectif Fil - pour le compte-rendu et la micro- édition des journées Superville #2, à Bobigny, le 3 juillet 2016

⁷² Rapport « Participation des habitants : osons faire autrement », CRDSU, Cahier du DSU N°62 – 2015

approches caractérisées par « *l'hégémonie des normes et des modèles* »⁷³, en acceptant de nouveaux modes de faire, parfois peu adaptés aux dispositifs administratifs actuels. Pour la géographe et sociologue Catherine Foret, les initiatives citoyennes se multiplient sur le territoire, dans des actions collectives moins « encadrées », se développe ainsi la demande vers une société qui « s'horizontalise ». Dans ce cadre, les institutions ne seraient plus les seuls garants de l'intérêt général mais pourraient tendre davantage dans un rôle de « *facilitateur d'écosystème local* »⁷⁴.

C. L'association POEP'UP, un modèle de pratique pour permettre une implication citoyenne tout au long du processus de projet

Afin de saisir davantage les profils et mode d'action qui motivent ces nouveaux acteurs dans la fabrique partagée de la ville, nous porterons notre analyse sur l'association POEP'UP, en présentant son modèle de pratiques qui permet une implication citoyenne tout au long du processus de projet. Cette partie s'attachera donc en premier lieu à décrire l'association, en présentant ses méthodes et ses modes d'actions, puis l'importance de la co-construction dans la démarche de projet. Enfin, la conception de dispositifs innovants, support d'expérimentation pour l'association, sera présentée.

1. PÆPUP ; Pour des Œuvres et des Projets Urbains Populaires



Le projet PÆPUP consiste à donner une place aux habitants dans la conception, la production et la transformation des espaces où ils vivent. Sous la forme d'une association, elle a pour ambition d'apporter une innovation d'usage aux marchés d'espaces publics actuels en initiant des projets et des chantiers participatifs. Association récente sur le territoire toulousain, nous aborderons les origines de l'association puis ces méthodes et actions.

Les origines du projet

POEP'UP résulte d'une recherche-action réalisée à l'ENSA-LRA de Toulouse entre 2012 et 2016, qui visait à expérimenter l'ouverture de la profession d'architecte à la société civile, et proposait d'inventer de nouveaux modes d'exercices ouverts à la rencontre et à l'interaction de tous. Initié en décembre 2015 à l'occasion du concours national docteur-entrepreneur, le projet POEP'UP a d'abord consisté à imaginer un lien entre la pratique scientifique de la recherche-action et la pratique professionnelle de l'architecture. Retenu l'année suivante au sein du pré-incubateur de l'ENSA de Toulouse, il a donné lieu à la création d'une association collégiale en septembre 2016, ainsi qu'à une série d'expérimentations sur le terrain Toulousain. Né d'une initiative citoyenne, porté par l'envie de participer à rendre les villes plus humaines, POEP'UP se positionne aujourd'hui comme un acteur local d'un mouvement plus large d'engagement collectif voué à améliorer la fabrication partagée de la ville. La volonté de poser des actions concrètes pour accélérer ce mouvement de la ville participative constitue le fil rouge de l'association, de la méthode développée aux projets en cours. Dans la perspective de poursuivre la réflexion collective et d'amener plus loin le mouvement de la ville participative.

⁷³ DEBOULET Agnès, JOLE Michèle (dir.). *Les mondes urbains: le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine*. Hommes et sociétés. Paris: Éditions Karthala, 2013

⁷⁴ Interview de Catherine Foret in « Le soutien aux initiatives d'habitants- Etat des lieux et perspectives » - Actes de la Rencontre du 1er juillet 2014 organisée par l'APRAS à Rennes

Le projet POEP'UP a pris la forme d'une association collégiale afin de positionner ses membres et leurs intentions sur un pied d'égalité. Ils regroupent des profils variés qui couvrent plusieurs champs de compétences dans la gestion de projets, en architecture comme en urbanisme, mais aussi autour de la fabrication de maquettes et de mobilier urbain, et de l'intégration de technologies numériques. Au fil des années, POEP'UP a diversifié son activité en multipliant les partenariats et les collaborations avec des écoles toulousaines (ISDAT, ENAT..), des entreprises, des institutions publiques et avec l'ensemble des acteurs impliqués au sein de projets d'aménagement de la ville et du territoire. Aujourd'hui, l'association est portée par une équipe de 3 membres permanents spécialisés dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, à cela s'ajoutent des contractualisations avec des profils variés (Chef de projet Audio-visuel, design-produit, paysagiste, artistes..) afin d'agir en équipe pluridisciplinaire. L'association est ainsi accompagnée par un groupe de réflexion élargi sur les pratiques innovantes en urbanisme. Chacun des membres de POEPUP a choisi de s'impliquer dans l'émergence d'une nouvelle manière de concevoir la ville.

Le secteur d'activité visé par l'association POEP'UP est celui des études d'urbanisme, de paysage et d'espace public. Il est intimement lié au secteur de l'aménagement du territoire, de la construction, et de l'ensemble des travaux d'aménagement d'espace public. Les clients sont les acteurs décisionnels et opérationnels de la ville et des territoires, des Etablissements Publics d'Aménagement, des institutions, des bailleurs et promoteurs mais également des structures privées. POEP'UP intervient aujourd'hui en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) auprès des collectivités, aménageurs et opérateurs sociaux pour le montage d'opérations participatives. Elle répond également à des appels d'offre et appels à projets diffusés par différentes institutions, tel que « Dessine Moi Toulouse » développé par Toulouse Métropole. En parallèle elle intervient dans l'accompagnement d'initiatives citoyennes.

Les méthodes et actions

POEPUP s'appuie, dans le cadre des projets, sur les ressources, les savoir-faire et les initiatives de tous les acteurs d'un territoire : habitants, associations, collectivités, bailleurs, techniciens et professionnels. Sa capacité à concevoir des dispositifs de médiation ouverts à la participation de tous entend bien provoquer des situations d'actions collectives, et donner naissance à des espaces partagés. De telles démarches sont à même de donner une place aux souhaits et aux savoir-faire de tous, et permettent d'ouvrir des perspectives d'aménagements, qui très souvent correspondent à des transformations simples de mise en œuvre. La méthodologie s'inspire notamment du « placemaking », une approche du développement urbain axé sur la co-création d'espaces publics rassembleurs et facilement appropriables par la population. Ce concept davantage utilisé dans les pays anglo-saxons, décrit un processus de réappropriation de l'espace par les habitants et usagers, de l'idéation à la gestion. En opposition à une approche fonctionnaliste et consumériste du milieu urbain, les temps collectifs instaurent des espaces d'initiatives, d'innovation et de liberté. Par des approches souvent modestes, à la fois itératives et interactives, ces démarches permettent de donner du sens et de renforcer la démocratie participative, le sentiment d'appartenance à une ville, à un quartier. Jardins, chemins, mobiliers urbains, abris, aires de jeux, renvoient en effet à la quasi-totalité des usages de l'espace public désirés par les habitants et jouissent qui plus est d'une dimension populaire.

L'activité de POEPUP se structure aujourd'hui autour de trois actions principales : La conception, la réalisation et la commercialisation de dispositif interactif d'aide à la concertation, l'animation d'ateliers de concertations, ainsi que la revitalisation participative d'espaces partagés. L'association propose un service d'accompagnement et de soutien des démarches de conception partagées ou de diffusion de la culture architecturale et urbaine auprès du public. Afin d'intégrer les usagers au processus de fabrication de la ville, POEP'UP développe des lieux éphémères ou temporaires, des dispositifs de concertation, et plus généralement des méthodes de projet qui visent à intégrer les

usagers aux différentes phases d'un projet : diagnostic, programmation, conception, construction... jusqu'à l'occupation et l'appropriation.

2. De la programmation au chantier, l'importance de la co-construction

L'innovation du projet POEPUP réside à la fois dans les méthodes qu'il met en place et les dispositifs qu'il développe. Les méthodologies sont issues de combinaisons entre des méthodologies d'urbanisme et d'architecture classique et des apports issus d'autres disciplines comme les pratiques artistiques ou les sciences sociales. Ces méthodologies incitent chaque habitant à participer en tant que co-auteur du projet. Loin du vocabulaire spécifique d'aménagement de la ville, chaque méthode engage le grand public à s'exprimer librement. L'objectif est une démarche qui libère la parole, le dessin et la participation du plus grand nombre. La philosophie de l'association envisage le projet d'aménagement comme un moment permettant l'activation de l'espace public. Car l'aménagement d'un espace public ne se conçoit plus sans l'activation de la population qui lui est liée⁷⁵ ; habitants, citoyens et usagers. Tels que le décrivent Antoine Fleury et Stéphane Tonnelat dans leur article Espaces publics urbains et concertation (2012), il s'agit de « *renouveler les temps de projet afin de mettre en mouvement un espace et ses usagers, ce qui peut initier des moments de réapprentissage du vivre ensemble et redonner au citoyen un rôle d'acteur de son quartier* ». Pour que les usagers puissent agir, transformer et s'approprier l'espace public cela nécessite des cadres et des dispositifs favorisant cette dynamique, mais également un changement de regard. Comme le souligne Francine Dansereau (2013) dans sa définition de la *stratégie résidentielle* ; « *Ce concept renvoie à une façon de regarder les habitants d'une ville non pas comme des agents passifs qui occupent des espaces qui leur sont alloués, mais comme des sujets actifs qui prennent des décisions et poursuivent un certain nombre d'objectifs en matière d'habitat* »⁷⁶. Il s'agit donc d'intégrer l'habitant et l'utilisateur au cœur du projet d'aménagement, où ils ne sont plus perçus comme simple « bénéficiaire » mais en tant qu'acteur et auteur d'un nouveau service ; la démarche part de l'habitant-expert d'usage, le place au centre de l'action et le met en mouvement en activant son pouvoir d'agir. Il s'agira ici de présenter la démarche participative de l'association ; nous aborderons tout d'abord le concept de co-construction, puis nous déroulerons la démarche des permanences dans l'espace public, aux chantiers participatifs.

Les objectifs de la co-construction

Les projets architecturaux, urbains et paysagers que développe POEP'UP s'appuient sur une démarche participative et co-construite. Au sens du dictionnaire en ligne DicoPart qui définit la co-construction comme « *l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action* » (AKRICH, 2013). Co-construire signifie ainsi ; concevoir de manière collective et concertée les objectifs et la mise en œuvre d'un projet. Permettant aux usagers d'être acteurs de leur territoire, intégrés à toutes les étapes du projet, du diagnostic partagé jusqu'à la réalisation de structures construites. La démarche de projet développée par l'association, s'inscrit dans l'expérimentation sur site qui permet d'interroger l'impact des projets sur l'environnement, les usages et les comportements. Ces actions temporaires permettent d'activer et d'impulser des dynamiques locales pour offrir de nouvelles perspectives. Les objectifs visés sont de permettre une meilleure appropriation de l'espace par les usagers, mais également d'améliorer la durabilité des nouveaux aménagements, par une conception au plus proche des pratiques, des besoins et des désirs

⁷⁵ Pascale Pichon et Jean-Paul Thibaud, « Animer l'espace public ? Une question pluridisciplinaire de recherche », *Ambiances* [En ligne], 2017, mis en ligne le 10 décembre 2017

⁷⁶ Francine Dansereau, « Les pratiques d'habiter. Une clé pour la compréhension des dynamiques de changement socio-culturel » In DEBOULET Agnès, JOLE Michèle. *Les mondes urbains: le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine*. Hommes et sociétés. Paris: Éditions Karthala, 2013

des usagers associés au processus. L'association se base également sur l'existant, en terme d'usages mais également pour les constructions par le réemploi de matériaux.

Des permanences dans l'espace public..

Les projets de revitalisation d'espaces partagés développés par l'association ont pour enjeux de créer, de faciliter et de pérenniser les dynamiques qui y cohabitent et de créer une cohésion entre les différents usagers. La démarche se construit autour de nombreux temps d'actions in-situ, c'est à dire sur le site même du projet, orientés par l'expérimentation d'outils dédiés à l'intégration des habitants au projet et à la mise en place de partenariat avec les acteurs de la vie locale. Ces temps façonnent une démarche collaborative ouverte, permettant les remises en question et l'adaptation continue de la démarche et du projet. Cette présence régulière est nécessaire pour créer une situation favorable à l'échange et à la confiance. Ces permanences ainsi que la participation à des événements organisés permettent de faire émerger les enjeux du site et de comprendre les dynamiques qui l'habitent.

Pour que chacun puisse supporter et s'approprier les cadres d'interaction de production urbaine, POEP'UP propose d'ouvrir les cadres référents de la conception et de la production de l'espace pour y inviter les usagers. Une série d'innovations pratiques a pu voir le jour tout au long des projets ; de la promenade accompagnée par les habitants, au travail en atelier de conception in situ, en passant par des repas-débat partagés, ou des chantiers participatifs... Il s'agit ici de provoquer des situations d'action collective, au sens où « *Les appropriations et les transformations de l'espace n'ont d'intérêt que si l'on les relie à la dimension sociale qui les motive* »⁷⁷ (Bénédicte Florin et Florence Troin, 2013). Ces temps permettent ainsi la production d'un espace d'échange, de confrontation des idées, d'explicitation des divergences et de production de consensus. Permettant de préfigurer une conception partagée et une construction collaborative.

La mise en place d'atelier de conception in situ permet d'élaborer des outils dédiés aux problématiques identifiées. Ceux-ci permettent de passer de la parole aux actes et de faire manipuler directement l'espace et ses représentations (maquettes mobiles, installation grandeur nature, etc.).

..Aux chantiers participatifs

La conception de POEP'UP de la participation des usagers dans les projets d'aménagement, va au delà de la co-programmation et de la co-construction des enjeux. En effet, elle envisage une implication habitante jusqu'à la conception et la mise en place des aménagements. Sous le terme de « chantier participatif », il s'agit d'inclure les usagers dans la construction de mobilier et de structures urbaines dont le besoin aura été préalablement identifié lors des temps de permanences in-situ. Les chantiers durent de quelques jours à quelques semaines et reposent sur plusieurs objectifs ; encourager une appropriation positive du lieu par les habitants et usagers, en s'investissant dans sa transformation, et créer un moment convivial, d'échanges de savoirs et de savoir-faire. Les chantiers participatifs consistent en la mise en place d'ateliers de menuiserie, de jardinage ou de peinture dans un espace défini, afin de participer à la construction d'un lieu en valorisant des usages existants ou en en proposant de nouveaux. Ce moyen d'action est également utilisé par le Collectif ETC appelé « Chantier ouvert », ce temps de chantier est décrit comme un « moment privilégié pendant lequel un climat créatif est instauré, et permet de tisser de nouveaux liens entre les habitants d'un même quartier »⁷⁸.

⁷⁷ Bénédicte Florin, Florence Troin, « Ayn-el-Sira ou les petits arrangements avec l'espace. Fabrication, usages et changements sociaux dans une cité d'habitat populaire au Caire, » In DEBOULET Agnès, JOLE Michèle. *Les mondes urbains: le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine*. Hommes et sociétés. Paris: Éditions Karthala, 2013

⁷⁸ Collectif Etc, « Expérimenter avec les habitants : vers une conception collective et progressive des espaces publics », *Métropolitiques*, 26 septembre 2012

Ces actions et chantiers peuvent également aboutir à la création de biens communs, au sens défini par Christophe Sempels, « *Les biens communs sont des biens (au sens large : matériels, immatériels, services) qui mobilisent une action collective dans un objectif d'intérêt commun. Ils incorporent pour la plupart l'idée d'une construction simultanée d'un bien et d'une communauté* »⁷⁹ et par un mode de production et, ou, de gestion par l'action collective. Au delà de la réappropriation active des biens communs urbains, cette démarche de chantier participatif appelle à une appropriation de la ville. Comme le souligne Veschambre, « *l'appropriation de l'espace est surtout liée à la production, au réinvestissement de formes matérielles, véritables points d'appuis pour manifester, exprimer, revendiquer une telle appropriation* » (2008). Le géographe introduit les notions de traces et de marques pour bien comprendre les rouages de la dynamique territoriale. Il s'agit d'une forme d'appropriation identitaire « *légitimant une position dans la ville et dans la société* »⁸⁰.

Par conséquent, inclure les habitants aux différentes phases d'un processus de transformation d'un espace public au même titre que les autres acteurs permet de rendre l'aménagement pertinent et pérenne. Pertinent car les habitants ont une connaissance très fine de l'espace dans lequel ils vivent. Définir avec eux les dispositifs favorisant les bons usages et les lieux où les implanter permet ainsi un aménagement cohérent aux services de ses usagers. Pérenne parce qu'en impliquant les habitants dans l'espace public, en les faisant participer pleinement à sa conception et sa construction, ils vont s'y identifier et auront envie d'en prendre soin. Ce qui en facilitera la gestion au quotidien car ils s'en sentiront responsables collectivement. Ainsi le respect du lieu s'en trouve renforcé car le projet émane d'habitants, et d'usagers, ce qui participe à une amélioration de la qualité de vie dans le quartier.

3. Des dispositifs innovants supports d'expérimentation

L'association développe également des dispositifs dans un objectif d'éducation populaire à la culture architecturale et urbaine, afin de rendre appropriables, par tous les publics, les outils de représentation des professionnels de la conception. En effet, urbaniste, paysagiste, architecte, ont souvent recours à des maquettes et expositions présentant l'avancement de leur travail par une représentation figée. Néanmoins ces formes de représentations ne permettent aucune manipulation, ni interaction avec le public. Il s'agira donc ici de présenter les dispositifs de l'association, de l'innovation qu'ils constituent pour les démarches de participation, à leur conception.

Les outils et dispositifs développés par POEP'UP constituent une innovation de rupture, chacun d'entre eux est conçu de manière à être utilisé dans des milieux spécifiques. Le niveau technologique est mesuré au regard du terrain et du contexte dans lequel il intervient. Chacun de ces dispositifs poursuit l'objectif d'amener le public à manipuler et générer des propositions sous la forme de représentations (plan, dessin, figuration). Ainsi les dispositifs de POEP'UP réinventent les modalités de la participation du public dans les projets d'espace partagés. Ils facilitent la définition des enjeux de la ville par ses usagers en apportant une innovation d'usage aux outils de l'urbanisme collaboratif. Leur originalité réside dans la combinaison de modes de représentation, d'outils de dessin et de modélisation ordinaire, comme le tableau Velleda ou encore les jeux d'assemblage. Ils permettent ainsi de formuler et de partager des avis et des idées dans des représentations visuelles simplifiées, faciles à partager. Les outils interactifs permettent d'attirer la curiosité du public, d'inviter à participer,

⁷⁹ Christophe Sempels, Thanh Nghiem, « *Rapport final Movilab, incubateur de modes de vie durables in vivo* », Septembre 2014, IN K. Lancement et S. Lévêque (Coord.), « *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables.* »CGDD, Cerema, avril 2019. 75 p.

⁸⁰ Veschambre Vincent, *Traces et mémoires urbaines-Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, France: Presses universitaires de Rennes, 2008.

ou simplement à se rapprocher au plus près du débat. La médiation assurée par les animateurs facilite la communication du groupe, l'utilisation du dispositif, et l'appropriation du projet par les usagers qui y prennent une part active.

La conception d'un dispositif

L'association conçoit, fabrique et met en situation des dispositifs d'aide à la concertation adaptés aux besoins de chaque projet. Le dispositif peut s'inspirer de ceux déjà construits et sera adapté au projet ou peut-être conçu en totalité en fonction du besoin⁸¹.

1. Dispositif adapter aux besoins de la concertation

Le cahier des charges du dispositif est déterminé à l'avance avec le client en fonction des besoins de la concertation. Cette première étape a vocation à cibler les thématiques et les points du projet mis à la concertation du public. Il s'agit de définir la finalité du dispositif, les fonctions à intégrer, les publics ciblés et les utilisateurs référents, le temps d'utilisation, et le type de suivi et d'accompagnement envisagé.

2. Design et prototypage du dispositif

Il s'agit d'adapter le design et le prototype aux modalités de la concertation. Selon la complexité du cahier des charges, cette étape peut se réduire à l'adaptation d'un dispositif déjà réalisé, ou s'étendre à la conception d'un dispositif sur-mesure. Afin d'aboutir à la fabrication d'un produit abouti, cette étape peut être marquée par autant de tests intermédiaires que nécessaire, sur site et/ou avec un panel d'utilisateurs référents.

3. Mise en situation, suivi et analyse des résultats

Une fois le dispositif installé et inauguré, son utilisation peut faire l'objet d'un accompagnement direct par des temps d'animation de l'association, et indirect par la formation d'une équipe encadrante. Le suivi de la concertation passe à la fois par la transmission des résultats de l'utilisation du dispositif (photos, enregistrements numériques), et par des temps d'échanges dédiés avec le client.

4. Agilité de la méthode

Différentes prestations ou phases d'utilisation complémentaires peuvent être envisagées au gré de l'évolution de la concertation : Ajouts de nouvelles fonctions, d'accessoires, personnalisation du dispositifs, animations complémentaires.

⁸¹ Les quatre étapes de conceptions, s'appuie sur un texte co-écrit avec Thomas Lequoy, dans le cadre de la constitution de « Fiche Produit » pour l'association (mars 2019)

Exemples de dispositifs utilisés par l'association

Le Contoire : Aller à la rencontre des habitants !



Le Contoire est un dispositif mobile visant à être installé dans l'espace public, cherchant à attirer la curiosité des habitants et à favoriser l'identification. Il permet de réaliser des permanences sous le format café-débat et affichage de plans ou maquette de grandes dimensions, il est utilisé comme outil de médiation pour aller recueillir la parole des habitants.

Photographie : Permanences dans le Parc de Poudrerie à Empalot pour concevoir le mobilier urbain à construire avec les habitants du quartier.

La table interactive : s'appropriier la ville !

Sous la forme d'un plateau de jeu évolutif et interactif, le dispositif invite les participants à transformer, à plusieurs, une maquette de ville. Il permet l'affichage d'informations, l'annotation et le jeu, et la prise de vue photographique des propositions.



Photographie : Utilisée en continu pendant 3 mois dans le cadre d'une étude de programmation préalable à l'aménagement de la Place Anthonioz De Gaulle (Toulouse). Une caméra intégrée a permis d'enregistrer automatiquement toutes les contributions des habitants. Ici l'exemple d'utilisation par une école.

PARTIE 2 : ANALYSE D'UNE ACTION COLLECTIVE DANS LA FABRICATION PARTAGÉE DE LA VILLE : ANCRAGE TERRITORIAL ET MUTUALISATION

L'immersion au sein de l'équipe POEP'UP, ainsi que l'accompagnement et la liberté d'action permise par les membres de l'association ; Thomas Lequoy, Francesca Damonte et Anaïs Ampe, tout au long de ce stage, m'ont offert la possibilité d'expérimenter la pratique de ces nouveaux acteurs de la participation. Durant ces douze semaines de stage, j'ai pu analyser une action collective, son ancrage territorial et l'importance de la mutualisation dans la fabrication partagée de la ville. En considérant l'implication citoyenne comme un processus à développer tout au long de la démarche, par l'implication et l'accompagnement de la vie du projet ou du lieu, POEP'UP repense les cadres d'action pour une transformation urbaine populaire. Dans une première partie nous présenterons le cadre et le contexte des missions effectuées durant le stage. Puis, les différentes étapes d'une démarche participative, illustrées par des exemples de projets, réalisés ou en cours de réalisation. Nonobstant l'implication habitante dans la transformation de l'espace public, la deuxième partie s'attachera à présenter différents enjeux et difficultés inhérents aux projets participatifs. L'économie de projet précaire, les contraintes réglementaires et la confiance entre acteurs sont apparues, au cours du stage comme des enjeux déterminants pour le développement des actions urbaines partagées. Outre l'illustration et la contextualisation des projets réalisés, cette partie sera également étayée par la mise en perspective de différents temps de contact et d'entretiens réalisés avec plusieurs structures et nouveaux praticiens, évoluant sur le territoire toulousain.

A. Des missions variées, à la croisée de la recherche et de l'action

Il s'agira dans cette partie de présenter les missions et activités réalisées durant ce stage. Indépendamment de l'accompagnement de projets participatifs, une de mes missions était centrée sur la recherche autour des pratiques et acteurs de la participation, exerçant à Toulouse. La première partie permettra d'évoquer sa méthodologie. Puis, une cartographie permettra de présenter et contextualiser les projets participatifs et leurs avancements lors de mon arrivée dans la structure, afin d'en saisir la portée et les différents enjeux. Cette structuration d'analyse permet de présenter les différents types de commandes, et projets que réalise l'association.

1. Les nouveaux acteurs de la participation, une recherche appliquée au territoire toulousain

Une de mes missions de stage consistait à réaliser une recherche sur les nouveaux acteurs de la participation dans les projets urbains du territoire toulousain. Cette mission s'articulait autour de trois temps : la recherche de l'existant, la rencontre et l'analyse. Tout d'abord, j'ai effectué un travail d'identification des structures et nouveaux praticiens, rassemblés par des préoccupations communes sur la fabrique partagée de la ville, et évoluant sur le territoire toulousain. Suite à un cadrage méthodologique de la démarche, le choix s'est porté sur une méthodologie qualitative avec l'entretien semi-directif comme outil. Ce choix d'interaction verbale me paraissait le plus adapté, dans la perspective de recherche, à rendre compte de la parole des individus concernant leurs pratiques, leurs

valeurs et leurs modes d'action. Suite à la préparation d'une grille d'entretien⁸², il s'agit dans le cadre d'un entretien semi-directif, d'expliciter la démarche à la personne rencontrée, puis de commencer le temps d'échange. A la différence du questionnaire, les questions posées sont des questions ouvertes, qui attendent des réponses libres. Le dialogue, suit le fil discursif de la personne rencontrée, qui est laissée libre de structurer elle-même sa pensée, les questions s'adaptent alors en fonction des paroles échangées. Enfin l'analyse a été réalisée, dans l'objectif de différencier ce qui correspondait à la singularité de chaque structure, donnant à voir une diversité de modalités de concertation et de participation, et de se saisir des sujets et réflexions qui les rassemblent. Outre les réflexions autour de la fabrication partagée de la Ville et de ses espaces, c'est particulièrement les enjeux et les difficultés auxquels ils peuvent être confrontés dans leurs pratiques qui ont été exprimés. La suite de ce mémoire permettra d'en rendre compte⁸³. Une limite est cependant à retranscrire quant à cette analyse, en effet tous les acteurs et types de structures n'ont pu être rencontrés, une distanciation sur la généralisation des résultats est donc de mise. Ce constat s'appose également pour l'enjeu prioritaire analysé. Dans le cadre des entretiens et des rencontres, l'enjeu le plus évoqué a été la nécessité de constituer un réseau « vivant », de développer les collaborations et la mutualisation, entre praticiens de la participation à l'échelle toulousaine. Cet enjeu sera au cœur de la troisième sous-partie de ce mémoire.

2. Présentation et contextualisation des projets participatifs

Les projets que développent POEP'UP s'appuient sur une démarche participative pour permettre aux usagers d'être acteurs de leur territoire, en cherchant à les intégrer à toutes les étapes du projet : du diagnostic partagé jusqu'à la réalisation de structures construites, dans une visée d'aménagement pertinent et pérenne. De plus, les projets d'aménagements urbains se déroulant sur des temps long, POEP'UP cherche à intégrer l'implication citoyenne dans cette temporalité, afin que les enjeux définis dans le projet s'adaptent au fil du temps. Dans ce contexte, douze semaines ne permettent pas de suivre un projet de sa préfiguration à son évaluation. Cependant, j'ai pu m'investir dans chacune de ces étapes, sur des projets différents que développait l'association. La cartographie suivante, permet de présenter et contextualiser les projets participatifs et leurs avancements lors de mon arrivée dans la structure, afin d'en saisir la portée, leur localisation, et les différents enjeux. En effet, bien qu'elles relèvent principalement d'une réponse à une commande publique émanant de collectivités territoriales, les interventions de POEP'UP s'inscrivent également dans le cadre de collaborations avec des acteurs privés et des citoyens. Dans le cadre d'assistant à maîtrise d'ouvrage, leurs missions peuvent être à géométrie variable : d'un simple temps d'animation d'un dispositif participatif à la mise en place d'une démarche participative transversale.

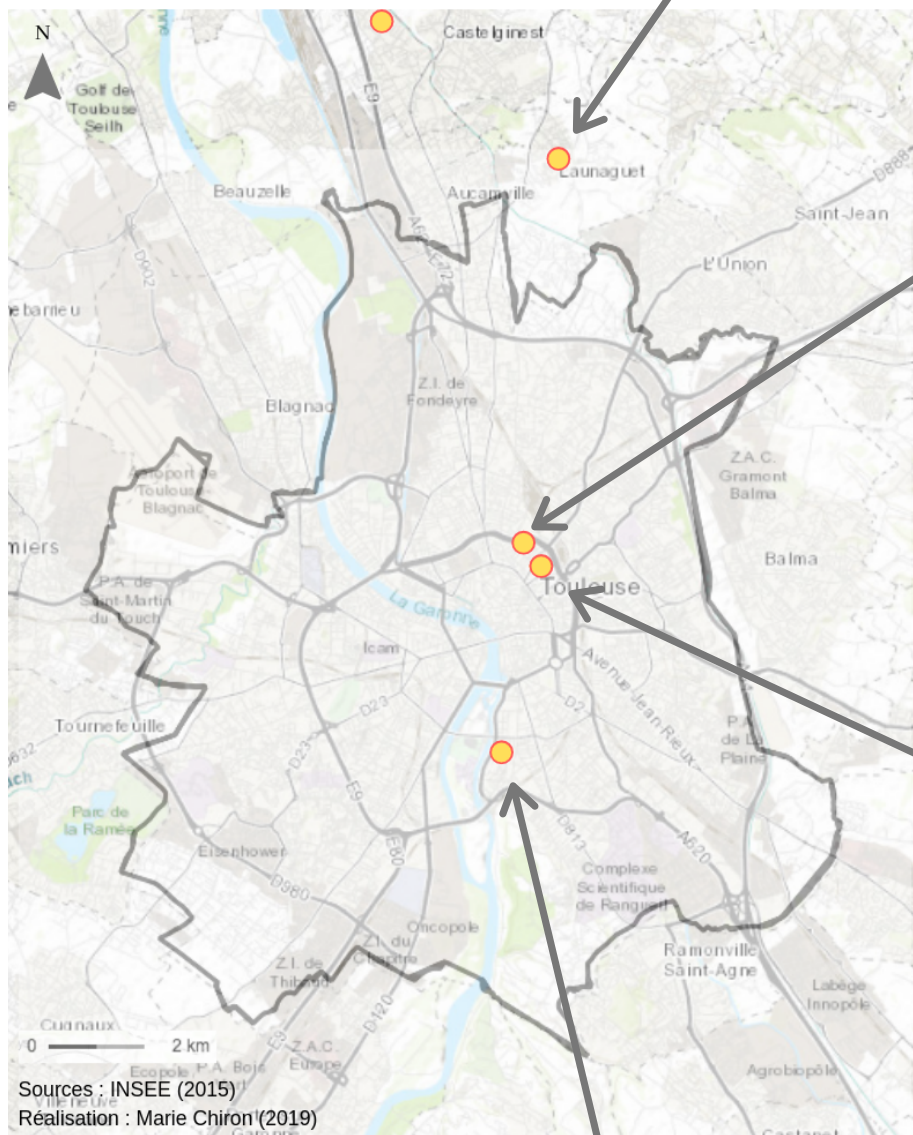
⁸² Voir Annexe 1 : Grille d'entretien

⁸³ Afin de respecter la volonté d'anonymat de certaines personnes rencontrées, ils seront cités sous les termes « acteur » ou « praticien ».

Présentation et contextualisation des projets

« ÉNERGIE + », ZONE DE TUCOL, SAINT-ALBAN : Issu de l'appel à projet lancé en 2018 par Toulouse Métropole ; *Dessine-moi Toulouse*. Dans une équipe complexe et pluridisciplinaire, POEP'UP construit une méthodologie globale de démarche participative.

AMÉNAGER LES ABORDS DU STADE DE LAUNAGUET: Commande portée par la Mairie de Launaguet pour des chantiers participatifs.



AMÉNAGEONS LES SALLES DE TRAVAIL DE LA COMPAGNIE DU CODE : La Compagnie du Code est un acteur privé. Suite à un workshop avec des étudiants de l'ISDAT, qui mêlait art, graphisme numérique, et architecture dans un projet d'éducation populaire. La deuxième étape du projet, correspond à l'aménagement des locaux.

BELFORT - UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION POUR UN QUARTIER APAISÉ : Cette commande s'inscrit dans l'accord-cadre entre PALANCA/POEP'UP et Toulouse métropole, pour mettre en place un dispositif et un suivi participatif. Afin de recueillir l'avis des habitants deux permanences ont été réalisées.

EMPALOT - REVITALISER LE PARC DE CALVAIRE : Les implications de POEP'UP au sein du quartier d'Empalot ont commencé en 2016. Le projet d'aménagement du parc de Calvaire, s'inscrit dans le cadre d'une commande entre le bailleur social Toulouse Métropole Habitat et le service « Action Territoriale – Contrat de Ville » de Toulouse Métropole, le quartier d'Empalot étant un des seize « quartiers prioritaires » de la Métropole.

B. Repenser les rapports entre processus et procédures pour une transformation urbaine populaire, la construction d'une démarche participative

Dans le prolongement de la contextualisation des projets, nous analyserons la méthodologie développée par l'association POEP'UP, dans le cadre de la construction d'une démarche participative. Tout d'abord, une analyse progressive et pragmatique de la démarche nous permettra de prendre en compte les différentes étapes, interventions, et outils que mobilise POEP'UP. Cette partie sera conceptualisée par l'illustration d'exemples de projets réalisés durant cet apprentissage de pratiques professionnelles. Nous aborderons ensuite les enjeux de l'implication habitante dans la transformation de l'espace public, auxquels se confronte l'association dans sa pratique.

1. La méthodologie, une approche dynamique, compréhensive et croisée

La démarche participative mise en place par l'association est un processus constitué de plusieurs étapes tout au long du projet :



Les différentes étapes de la démarche participative à POEP'UP
Réalisation : Marie Chiron (2019)

Cette démarche s'appuie sur des méthodes, des moyens humains et financiers, et également des outils, afin de permettre la construction d'espaces de dialogue et de prise de décision. Le déroulement présenté ici est linéaire, mais parfois les phases peuvent être réalisées de manières indépendantes ou encore être renouvelées en fonction des enjeux du projet. Ce cadre d'action s'adapte à la nature du projet, en fonction des objectifs et des moyens disponibles également. Il s'agit donc d'une démarche ouverte et située qui permet l'implication de l'ensemble des acteurs concernés par le projet. Dans la perspective du sociologue et urbaniste Philippe Verdier, « *Le cheminement d'un projet participatif est une affaire complexe, dont le déroulement n'est en règle générale pas linéaire, et dont les phases s'interpénètrent les unes aux autres. Il faut donc simplifier la réalité.. sans trahir la complexité, les lenteurs et les douleurs.* »⁸⁴. Les missions de stage seront ainsi abordées, d'un point de vue séquentiel et temporel, afin d'analyser la démarche et les différents outils mobilisés.

⁸⁴ Philippe Verdier, *Le projet urbain participatif. Apprendre à faire la ville avec les habitants*. Ed. Yves Michel et Adels, 2009, 264 p

PHASE 1 : Élaboration de la démarche du projet participatif

Cette première phase a pour objectif de comprendre le contexte dans lequel le projet s'insère, c'est à dire son environnement socio-spatial. Elle vise également à aller à la rencontre des acteurs locaux, de créer des partenariats et d'inscrire les actions futures en accord avec les dynamiques existantes.

Afin d'élaborer une démarche participative pertinente, il est nécessaire de formaliser des partenariats avec des acteurs locaux. Ces partenariats peuvent prendre différentes formes : comité de travail, collaborations, réponse à une commande. Il s'agit ici de trouver le cadre adapté aux échanges. Par le fait, l'élaboration de la démarche participative permet d'encadrer le processus, afin d'assurer un bon déroulement du projet. Cibler et définir les éléments-clés concernés par le projet est une des étapes initiales. Tout d'abord, cela nécessite de s'accorder sur le territoire et l'échelle de l'intervention, de déterminer les objectifs que vise la démarche, et d'identifier le rôle des acteurs engagés directement dans le processus, et le degré de participation attendu (information, consultation ou co-construction). Il s'agit également de proposer un échéancier des actions, et déterminer le budget pour la mise en place du projet, ainsi que les ressources humaines et matérielles. Dans cette phase de démarrage, l'outil auquel recourt POEP'UP est le dossier de présentation. Il est considéré comme l'un des outils le plus traditionnel, et pourtant un incontournable. Au sens où, il permet de présenter le projet de manière claire et de laisser une trace une fois le rendez-vous terminé. Cet outil est appropriable par la personne à qui il est donné, car il lui permet de prendre un temps de réflexion plus long mais également de l'utiliser pour communiquer sur le projet. Dans la pratique professionnelle de POEP'UP, le dossier de présentation s'articulait autour de quatre thèmes. Tout d'abord est décrit le contexte du lieu, c'est à dire le contexte spatial et social, ce qui permet de situer le projet dans son contexte global. Puis est présentée la proposition de la démarche, un planning prévisionnel qui permet ainsi d'avoir une idée de l'ensemble du processus, et enfin un budget estimatif⁸⁵. Souvent établi sous forme d'un devis, le budget estimatif permet aux parties prenantes d'avoir un aperçu du coût du projet et d'entamer le questionnement de la réalisation liée au financement des interventions. Ce qui donne lieu à une prise de position des acteurs sur la faisabilité du projet. L'élaboration de la démarche amène à développer des stratégies, car si elle permet d'apporter le cadre nécessaire au processus d'un projet adapté, elle nécessite au préalable d'avoir identifié les prérogatives du commanditaire, ou du financeur de la démarche, afin de proposer une démarche en accord, pour la voir aboutir. Ces stratégies développées notamment dans le cadre de réponse à un appel à projet, ou à une commande, reposent sur l'identification des marges de manœuvres et de négociations. Car, même si « *il est sans cesse nécessaire de rappeler que l'urbanisme qui réussit n'est pas forcément celui qui suscite l'admiration des lecteurs des revues ou de visiteurs de passage, mais celui qui valorise les perceptions de l'espace vécu dans l'imaginaire collectif des habitants* » (Jean-Paul Lacaze, cité dans par Philippe Verdier, 2004), ces praticiens sont parfois confrontés à une réflexion programmatique focalisée sur des solutions imaginées précédemment par les commanditaires⁸⁶. La présentation de scénarios différents est ainsi souvent le lieu de stratégie et de négociation.

Sur la période de stage j'ai participé à plusieurs constitutions de méthodologie et d'élaboration de démarche participative. Celles-ci s'établissaient sur des contextes et des temporalités différentes, autant que d'interlocuteurs divers. En outre, cela m'a permis de développer des capacités professionnelles et de mieux appréhender les diverses interactions au sein d'un même territoire, en fonction des enjeux et des acteurs en présences.

Pour le projet lié à *Dessine Moi Toulouse*, au sein du groupement, l'implication de POEP'UP a été la construction de la démarche participative. La mission attendue ici était de donner les orientations de la démarche. Il s'agissait de définir les ateliers participatifs, les outils et acteurs à mobiliser ainsi que

⁸⁵ Voir Annexe 2 : Extrait du document « AMENAGEONS LE PARC DE CALVAIRE - PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE »

⁸⁶ Philippe Verdier, op. cité

l'implication citoyenne attendue, pour les différentes étapes du projet. Suite à l'analyse du contexte socio-spatial et du jeu d'acteurs en présence, des temps réflexifs ont permis d'élaborer la proposition méthodologique. En fonction du contexte, nous avons pensé à une marge d'ouverture d'adaptation de la démarche à chaque phase du processus. Cette méthodologie permet d'affiner la programmation du lieu et ce dans plusieurs temps, en fonction des publics et des acteurs : tout d'abord avec les entreprises, les élus et les habitants présents en amont de la création du quartier. Puis il s'agit de rencontrer les futurs artisans et habitants, pour accompagner la vie du quartier durant les prochaines années de sa construction. Nous avons également participé à la préparation et l'animation de la première réunion publique concernant le projet à Saint Alban le 14 mai, en présence de l'équipe communale et d'une partie du groupement du projet. Les objectifs étaient d'informer les habitants de la commune du prochain projet, d'anticiper de possible conflit, et d'expliquer le concept d'économie circulaire. En effet il s'agit d'un projet et de concepts complexes, qui nécessitent une pédagogie adaptée et réfléchie pour permettre la compréhension et l'appropriation des participants, habitants de la commune ou futurs habitants.



Source : Marie Chiron (2019)

Une action « simple » qu'a faite l'association dès l'arrivée sur le lieu, a été de prendre un crayon pour annoter la maquette amenée par le bureau d'architecture, dans le but de la rendre plus compréhensible par les participants. D'un point de vue pédagogique et didactique, l'utilisation d'un outil simple, ici le crayon, peut permettre de développer une démarche de compréhension, pour que le projet « fasse sens » aux regards des participants. Ensuite, le concept d'« économie circulaire » peut parfois être complexe, notamment lorsqu'il est associé à des aménagements urbains. Afin de rendre ce concept plus compréhensible et de permettre aux participants de s'intégrer dans la réflexion de ce projet, nous avons imaginé six grilles présentant les différents aspects de l'économie circulaire. Une courte définition était positionnée, et grâce à des pinces à linge, des bulles de conversation et des stylos Velléda, chacun était invité à écrire des questions, des remarques ou des propositions pour ce projet. Ce moment a été mis en place lors de la réunion publique, suite à la présentation de l'équipe des promoteurs et des architectes. Il s'intégrait dans un moment de dialogue et d'échange, où toutes les paroles récoltées, ont permis de compléter la proposition méthodologique.

J'ai également intégré le deuxième partenariat avec Toulouse Métropole Habitat et le service « Action Territoriale – Contrat de Ville » de Toulouse Métropole pour le projet du parc de Calvaire, à Empalot. Le mois de mars a ainsi été consacré à l'élaboration de la démarche et la mobilisation des différents acteurs du quartier. En effet le réseau d'acteurs associatifs est très dense à Empalot, l'intérêt de cette démarche est de créer une nouvelle dynamique autour du projet tout en l'inscrivant dans celles préexistantes. Une fois la proposition méthodologique co-construite, un temps de négociation s'est effectué avec les commanditaires. Certaines étapes et ateliers n'ont pas pu voir le jour, principalement par manque de financement, mais la démarche adaptée à ces contraintes a pu être lancée.

PLANNING PREVISIONNEL

	mars				avril				mai				juin				juillet				
	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31
REUNIONS PILOTAGE PROJET																					
Point d'étape/ Avancement projet																					
MOBILISATION DES ACTEURS																					
Acteurs constitués (associations, MJC, Club de prévention...)																					
Mobilisation des participants aux anciens ateliers																					
Mobilisation des habitants																					
ANIMATIONS ET ATELIERS																					
Moments conviviaux																					
Permanences / Animations sur site																					
Ateliers de signalétique																					

Planning prévisionnel proposé pour le projet du parc de Calvaire

Source : co-réalisation Marie Chiron - POEP'UP (2019)

De même, suite à la concertation pour le plan de circulation autour de la Place Belfort et à la réunion de restitution ayant eu lieu le 18 mars dernier, le groupement PALANCA/POEP'UP a été sollicité afin de formuler une proposition concernant la suite du projet, la rénovation du jardin du Castelet. Cette sollicitation est issue d'une volonté politique de poursuivre la dynamique dans une démarche transversale et globale. Une proposition méthodologique de démarche participative pour le Jardin du Castelet, a été co-construite avec PALANCA. Elle présentait le rappel du contexte politique, local et spatial, ainsi que des avis, attentes, éléments qui avaient déjà émergé lors des phases préalables de concertation (la réunion publique du 17 janvier et les permanences dans la place de Belfort) ainsi que sur la plateforme en ligne *JeParticipe.fr*. Les points d'attention étaient ensuite précisés. Puis était présentée la proposition, avec le planning envisagé au regard de l'élaboration de la méthode, et des temps de concertation et d'animation. A ce cadrage temporel et méthodologique, s'ajoutaient les différents livrables ainsi que le cadre de prix. Ce projet n'a finalement pas donné de suite, le manque de financement a été l'argument évoqué.

Cette première phase, s'établit sur le temps long et se construit au fur et à mesure de rencontres, de réunions, et d'échanges entre les acteurs, pour constituer un consensus autour de la démarche. Cependant j'ai pu observer durant cet apprentissage des pratiques professionnelles, que la sollicitation d'une proposition méthodologique, ne préfigure pas nécessairement le lancement d'une démarche. Chez ces nouveaux praticiens ces moments peuvent entraîner des pertes de temps et des frustrations, si le cadre de dialogue n'a pas été bien défini au préalable. En ce sens, la phase d'élaboration de la démarche est une étape clé dans la réalisation d'un projet, où se construit le cadre qui permet de limiter les échecs et les négociations infructueuses, par des discussions préalables, afin de s'accorder sur la définitions des objectifs et la définition du projet.

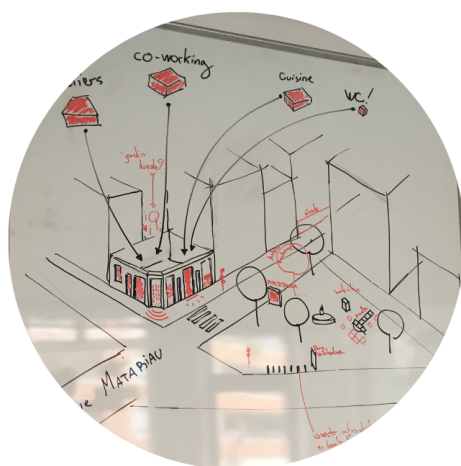
En parallèle de la constitution du dossier de présentation et de la validation de la proposition, s'établit le contact avec les acteurs élargis ; acteurs associatifs locaux, comités d'usagers, habitants. L'objectif est dans un premier temps de repérer tous les acteurs présents, la réalisation de cartographie d'acteurs est alors utile notamment sur un territoire d'intervention nouveau. Une cartographie d'acteurs, s'établit par une liste des acteurs présents sur le territoire, où est développé leur domaine d'intervention. Il s'agit donc d'établir, dans la pertinence du projet, les objectifs, les convergences et les divergences de chacun. Car simultanément, alors que « *négliger les conflits et les intérêts des partenaires, c'est négliger tout simplement l'histoire sociale d'un site* » (Philippe Verdier, 2004), à l'inverse, repérer les « forces vives » d'un territoire afin de co-construire la démarche, permet d'ancrer davantage le projet dans une dynamique locale.

Lorsque s'établit le contact avec les acteurs élargis, qu'il s'agisse d'acteurs associatifs locaux, de comités d'usagers, ou d'habitants, le dialogue doit être transparent. Car un projet a un budget et des contraintes. Ce temps permet d'expliquer les marges de manœuvre possibles, ainsi que le cadre et les prérogatives du commanditaire. Lorsque les informations sont partagées et expliquées au commencement de la démarche, cela permet d'éviter, ou du moins de limiter, les frustrations d'un processus compliqué et source de conflit, entre la phase de l'imagination et celle de la concrétisation.

PHASE 2 : Définition des enjeux du projet avec les usagers et les partenaires

Cette phase est principalement construite autour de temps de permanence sur le lieu du projet, qui ont pour objectif de recueillir la parole des usagers, de comprendre les dynamiques qui l'habitent ainsi que de faire émerger les enjeux du site. Dans le cadre d'un projet en lien avec une collectivité, elle se conclut souvent par une réunion publique, qui permet de présenter les orientations du projet. Durant mon stage, l'étape de définition des enjeux n'a concerné qu'un projet, celui de la Compagnie du Code, et donc relevant d'un projet sur un espace privé, ouvert au public.

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Compagnie du Code, conceptualisée en mars 2019, suite à différents temps d'échange, la méthodologie a été co-construite avec les intervenants et partenaires du lieu. Au cours de mon stage j'ai donc pu m'investir dans chacune des missions correspondantes. Dans cette étape du projet l'identification des aspirations diverses des différentes parties prenantes se fait de manière progressive. Tout d'abord, des relevés des espaces et du mobilier ont été réalisés, en accordant une place importante aux usages et possibles conflits d'usages. Les conflits d'usages correspondent aux difficultés de cohabitation entre les différents usages et usagers du lieu. Puis, la réalisation d'observations participantes, de questionnaires ouverts, et d'entretiens, ont permis d'établir un relevé des usages et besoins du lieu. En effet, les intervenants sont nombreux et les ateliers ont différentes finalités, il s'agissait donc par ces temps in-situ de saisir le contexte de travail de chacun. Cette permanence in-situ est nécessaire pour créer une situation favorable à l'échange et pour ouvrir un espace de dialogue. Cette phase questionne ainsi l'observation du terrain, les acteurs et leurs perceptions, les enjeux ou les espaces prioritaires. Pour analyser l'ensemble des données récoltées par l'observation et les échanges avec les différents acteurs et intervenants, elles ont été organisées selon trois catégories liées à l'aménagement : usages actuels du lieu, besoins et priorités. De fait, l'objectif de cette étape est de favoriser une compréhension commune des enjeux de l'espace, de prioriser les actions afin d'orienter le développement de propositions.



En parallèle des temps de compréhension des usages, un panneau présentait les constats émergés lors de la phase de diagnostic et les propositions d'intervention. Cette manière de présenter permettait d'ouvrir la démarche de conception en donnant une place à l'altération à chaque étape du processus. En effet, ce panneau était présent dans les locaux de la Compagnie du Code, permettant à chacun au minimum d'être informé, au mieux de contribuer directement sur le schéma par le recours à des crayons Velléda. Cet outil donne lieu à l'expression des besoins et des propositions, qui permet à la fois la construction du projet et son appropriation par les usagers.

Panneau des possibles de la Compagnie du Code

Sources : Thomas Lequoy (Plan), Marie Chiron (Image), Usagers (informations), 2019

Un temps de restitution avec tous les partenaires et intervenants du lieu s'est déroulé le 13 mai 2019, afin d'établir la programmation et le lancement des travaux. Des documents accessibles à tous, et diffusés sous la forme d'un diaporama, ont permis un point d'étape du projet. Afin de s'ancrer plus localement dans le quartier et de s'ouvrir aux habitants et usagers du lieu, des possibilités d'implications habitantes ont été réfléchies et imaginées selon différentes modalités : participation à des ateliers de bricolage, apports de compétences personnels et diffusion de savoirs techniques sous forme d'atelier. Le partenariat entre POEP'UP et la Compagnie du Code s'est donc poursuivi sur la méthodologie à construire afin d'ouvrir la démarche à une dynamique élargie.

PHASE 3 : Conception du projet avec les usagers et les partenaires

Le déroulement de ce troisième temps de projet peut sembler assez similaire au précédent (permanences sur site et conclusion par un moment conviviale), car la méthodologie de projet de POEP'UP s'inscrit dans une démarche itérative. La démarche itérative a été définie par Philippe Verdier, comme une « démarche consistant à refaire un projet plusieurs fois en introduisant à chaque fois les acquis de l'étape précédente. [...] c'est une étape progressive et pragmatique. Cette démarche permet des remises en causes, des ajustements, mais avec la volonté constante de valoriser les acquis » (2004). Dans cette perspective, il s'agit de s'appuyer sur les étapes précédentes pour imaginer collectivement des actions concrètes à mettre en place sur le site, en fonction des enjeux et des propositions établis lors de la deuxième phase.

Dans la continuité des étapes précédemment réalisées, on analysera la dynamique à l'œuvre dans le projet de la Compagnie du code. En effet, suite au temps de restitution avec tous les partenaires et intervenants du lieu, des choix d'interventions ont été faits. Certaines modalités d'actions ont également été discutées, telle que la volonté d'ouvrir ce processus aux dynamiques habitantes et aux acteurs du lieu. Par le fait, l'étape de conception du projet permet de réfléchir à un ensemble d'options d'aménagement, mais nécessite une évaluation en terme technique, humaine et financière, avant la phase décisionnelle. De nouveaux temps d'échanges ont donc été menés avec les intervenants du site pour établir concrètement les choix d'aménagement, leur implication et le degré d'implication recherché dans la démarche participative. Des comptes rendus étaient réalisés lors de chaque réunion, afin d'assurer une continuité et un suivi de la démarche et du travail effectué aux différents acteurs. Leur permettant ainsi de s'impliquer en donnant leur avis et à se positionner sur le rôle qu'ils souhaitent prendre dans le processus. Puis, au sein de POEP'UP un travail de réflexion a été lancé, afin d'élaborer le dispositif de communication et d'interaction le plus adapté à la participation aux ateliers que souhaitait développer la Compagnie du Code. Un travail de recherche sur le fond et la forme de l'outil, a préalablement été mené, puis échangé avec les acteurs de la Compagnie du Code. La constitution d'une « fiche participant/appel à manifestation » a été validée. Le design et les informations de cet outil ont été conçus, par l'équipe POEP'UP et présentés au commanditaire par la suite. Il s'agissait, sur un flyer recto/verso, de présenter les différents ateliers possibles et de proposer la participation à un atelier ou son animation. L'ouverture aux dynamiques habitantes de la Compagnie du Code était de proposer un échange de savoir, entre participation et animation selon les compétences et l'envie de chacun.

LA PLACE DU CODE

EN CHANTIER

DES IDÉES
 DU TEMPS
 DES CONSEILS
 DES OUTILS
 DES ACTIONS

VENEZ LUI DONNER UN COUP DE MAINS !



ENVIE DE PARTICIPER ?

REMPLISSEZ CE FORMULAIRE ET DÉPOSEZ-LE À LA PLACE DU CODE,
 62 RUE MATABIAU 31000 TOULOUSE, OU ENVOI PAR MAIL

VOS COORDONNÉES
 PRÉNOM, NOM, ADRESSE MAIL OU TÉLÉPHONE (N'HÉSITÉZ PAS À PRÉCISER SI VOUS HABITEZ LE QUARTIER) :

ATELIERS	COMPÉTENCES	ENSEIGNER / APPRENDRE
MAÇONNERIE <small>COFFRE, OUVRETOIRE DE PORTE...</small>	<input type="checkbox"/> DÉBUTANT <input type="checkbox"/> INTERMÉDIAIRE <input type="checkbox"/> CONFIRMÉ	<input type="checkbox"/> ENVEY D'ENSEIGNER <input type="checkbox"/> ENVEY D'APPRENDRE
ÉLECTRICITÉ <small>BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES</small>	<input type="checkbox"/> DÉBUTANT <input type="checkbox"/> INTERMÉDIAIRE <input type="checkbox"/> CONFIRMÉ	<input type="checkbox"/> ENVEY D'ENSEIGNER <input type="checkbox"/> ENVEY D'APPRENDRE
PEINTURE <small>MURS, PLAFONDS, MEUBLE...</small>	<input type="checkbox"/> DÉBUTANT <input type="checkbox"/> INTERMÉDIAIRE <input type="checkbox"/> CONFIRMÉ	<input type="checkbox"/> ENVEY D'ENSEIGNER <input type="checkbox"/> ENVEY D'APPRENDRE
PLOMBERIE <small>CUISINE, TOILETTE</small>	<input type="checkbox"/> DÉBUTANT <input type="checkbox"/> INTERMÉDIAIRE <input type="checkbox"/> CONFIRMÉ	<input type="checkbox"/> ENVEY D'ENSEIGNER <input type="checkbox"/> ENVEY D'APPRENDRE
CONSTRUCTION DE MOBILIERS EN BOIS <small>ÉTAGÈRE, BIBLIOTHÈQUE, BAUFFEUIL</small>	<input type="checkbox"/> DÉBUTANT <input type="checkbox"/> INTERMÉDIAIRE <input type="checkbox"/> CONFIRMÉ	<input type="checkbox"/> ENVEY D'ENSEIGNER <input type="checkbox"/> ENVEY D'APPRENDRE
ATELIER CRÉATIF <small>CRÉATION NUMÉRIQUE</small>	<input type="checkbox"/> DÉBUTANT <input type="checkbox"/> INTERMÉDIAIRE <input type="checkbox"/> CONFIRMÉ	<input type="checkbox"/> ENVEY D'ENSEIGNER <input type="checkbox"/> ENVEY D'APPRENDRE

PLUS D'INFO SUR LA COMPAGNIE DU CODE ET LE CHANTIER À VENIR :

« fiche participant/appel à manifestation » pour la Compagnie du Code
 Co-réalisation : Marie Chiron – POEP'UP, 2019

Cette phase de conception du projet permet de réunir l'ensemble des acteurs pour réfléchir concrètement aux aménagements à développer, mais également de favoriser les idées innovantes et chercher de nouveaux partenariats. Il s'agit donc d'une étape où se construit une nouvelle dynamique de travail collaboratif.

PHASE 4 : Réalisation du projet de revitalisation avec les partenaires et les usagers

Cette phase est principalement composée d'ateliers participatifs qui ont pour objectif de mettre en œuvre les actions imaginées précédemment (Construction de mobilier, mise en place d'un événement...). La phase de réalisation est une étape très attendue par l'ensemble des parties prenantes du projet, car elle vient concrétiser les différentes étapes réalisées précédemment. Elle permet de passer de l'idée à l'action. POEP'UP cherche à intégrer les citoyens jusque dans la réalisation concrète des aménagements, réfléchis auparavant dans la démarche de concertation. Il s'agit pour l'association de rendre les aménagements pertinents et pérennes, mais également d'améliorer le sentiment d'« *appropriation de la ville* », au sens où chacun participe à la construction de cet espace. Cette étape du processus permet de « *mettre en œuvre cette valeur très contemporaine de proximité pour renouer le dialogue. [...] En mobilisant autour de micro-interventions, avec une vision festive et participative du développement de la ville* », et ainsi d'explorer des possibilités d'une nouvelle place pour l'architecte et le citoyen dans la fabrique de l'urbain (Margaux Darrieus, 2014). Dans le cadre de mon stage j'ai pu m'impliquer sur ces étapes de réalisation, en effet deux projets ont été concernés par des chantiers participatifs.

Le premier projet concernait le parc du Calvaire, faisant suite aux différentes phases précédemment évoquées. Les ateliers qui ont été organisés avaient alors plusieurs objectifs : encourager une appropriation positive du parc par les habitants, en s'investissant dans sa transformation, et créer un moment convivial, d'échange de savoirs et de savoir-faire.

Les ateliers de chantiers participatifs nécessitent des temps de préparations préalables, tout d'abord la constitution des plans de construction est à imaginer en fonction des besoins et usages définis, mais également dans le budget discuté au préalable avec le commanditaire. Des premiers plans techniques vont être réalisés afin de prendre conscience des besoins en matériaux. Puis des plans simplifiés présentant le principe constructif de l'aménagement vont être produits, il s'agit ici de présenter schématiquement chaque étape de la construction et les matériaux qui y sont associés. Contrairement au plan technique, les plans de principe constructifs vont être rendus publics. Afin que chaque participant puisse avoir une vue d'ensemble de la future construction, ces plans sont affichés sur le lieu du projet sur des panneaux durant les ateliers. Une fois les plans réalisés et les matériaux nécessaires listés, il convient ensuite de les trouver. Les matériaux, notamment le bois, peuvent provenir soit de récupération, des palettes démontées, soit de structures locales, notamment la structure Recyclobat' à Toulouse, ou encore de magasins spécialisés ou de scieries, lorsque les besoins du projet le nécessitent.

Une étape préalable de la phase de réalisation est également la communication auprès des habitants et usagers, afin d'informer sur la mise en place de ces ateliers. Une communication globale sur le quartier est mise en place, souvent portée, ou au moins validée, par le commanditaire. L'information est également transmise directement par l'association aux participants des temps de rencontres précédents, et qui avaient souhaités s'intégrer davantage dans de telles démarches.

Suite à ces étapes, les ateliers sur site ont été portés par l'association dans le parc du Calvaire, sur une période d'environ un mois. Les ateliers étaient principalement situés le mercredi ou le samedi afin d'être le plus adaptés. Tout d'abord un chantier participatif a été mené pour finir les aménagements entamés sur le canisite. Deux ateliers ont également été mis en place lors d'un événement existant du quartier; *Balcon Fleuris*, pour la construction de jardinières partagées dans le parc (le sol du jardin étant

trop pollué pour répondre aux envies de jardinage des habitants). En effet, les activités de quartier et les événements récurrents sont des temps idéaux pour rencontrer les habitants et les usagers d'un lieu. Dans ces chantiers participatifs, « *Le rapport à la maîtrise de l'outils et à la capacité de le partager avec d'autres est un élément central* » (Florent Chiappero, 2017), ainsi le système constructif et les outils à utiliser sont généralement facilement manipulables : visseuse, scies, pinceaux, etc. Une vingtaine de personnes ont participé activement aux ateliers de construction, d'autres venaient régulièrement pour discuter et observer l'avancement du projet. Ces ateliers se sont déroulés dans une ambiance conviviale et un réel partage des savoirs entre les participants.



*Atelier de construction participatif autour de Jardinières pour le parc de Calvaire
Source : Marie Chiron (2019)*

De nouveaux ateliers ont prolongé cette dynamique, notamment pour peindre les jardinières, ce qui permet d'attirer d'autres personnes qui n'avaient pas été intéressées par les ateliers de constructions. Ces différents temps de chantiers ont permis de prendre conscience du degré d'engagement et de participation des usagers tout en construisant du lien tout au long de la démarche. Outre la mobilisation autour de la vie de ce parc et l'appropriation habitante par la transformation qu'induit le chantier participatif, de nouveaux aspects positifs se développent. De fait, ces temps permettent d'approcher des profils d'habitants et d'usagers n'ayant pas participé à d'autres ateliers (permanences, réunion publique..), et donc d'ouvrir de nouveaux espaces de dialogue révélant de nouveaux enjeux. Ainsi la problématique de la propreté dans le quartier, la volonté d'un espace de compostage pour les habitants de Calvaire, ont par exemple été évoqués. Les nombreux éléments qui sont ressortis de ces échanges ont permis de faire émerger de nouvelles propositions à échanger autour du projet. Dans cette configuration, POEP'UP a le rôle d'intermédiaire entre les institutions et les citoyens, de faire remonter ces besoins ou d'orienter vers une instance ou un dispositif adapté pour y répondre.

Le deuxième projet s'inscrit dans un cadre différent, et correspond aux aménagements du stade de Launaguet. L'implication des usagers lors de projets d'aménagement pour le stade municipal, ne s'inscrit pour le moment que lors de chantiers participatifs. Les autres phases d'une démarche participative n'ont pas encore été expérimentées sur ce terrain. Les aménagements prévus ont donc été décidés par la municipalité. En 2019, la dynamique d'atelier de construction s'est poursuivie, ce sont des gradins pour le stade et du mobilier de bar (tables, tabourets) qui ont été construits lors de chantiers participatifs. Nous avons préalablement travaillé sur la conception technique et les plans, puis en partenariat avec les salariés du chantier d'insertion de la ville de Launaguet, pour la découpe du bois. Enfin, les ateliers de construction ont commencé le 24 avril, afin de coïncider sur le temps des vacances scolaires. En effet, c'est avec les jeunes des équipes de rugby de la ville et les salariés du chantier d'insertion que les installations ont pu voir le jour, dans un esprit de collaboration et de transmission de savoirs et de compétences. Dans ce cadre d'action, les ateliers étaient uniquement proposés aux jeunes des équipes de rugby et aux salariés du chantier d'insertion de la ville,

contrairement aux ateliers de Calvaire, ouverts à tous. La configuration était donc différente mais le dynamisme de chacun pour améliorer ces espaces s'est senti pareillement.



*Ateliers collectifs de construction de gradins pour le stade municipal de Launaguet
Source : Marie Chiron (2019)*

Ainsi dans les deux projets, les ateliers de construction se sont déroulés dans un climat de confiance et d'échanges de savoir-faire, entre les membres de POEP'UP et les participants grâce à une position d'animateur et d'accompagnateur, et entre les participants eux-mêmes. Ces temps se sont révélés être de véritables moments d'échanges et de dialogues sur l'espace public, l'aménagement, et la vie de quartier ou de la ville. Ces cadres d'interactivité s'inscrivent donc dans l'objectif d'appropriation, en particulier pour le projet de Calvaire à Empalot. Car les participants impliqués ont décidé de prolonger les actions, notamment par l'entretien des jardinières et la volonté de planter d'autres herbes aromatiques. Ces chantiers ont ainsi permis de développer une implication habitante sur le long terme, pour la revitalisation du lieu.

PHASE 5 : Évaluation et restitution

L'évaluation dans une démarche participative s'établit en continue, car elle permet d'adapter le projet et sa conception tout au long du processus. Cette dernière étape correspond davantage à souligner les effets du projet et de la démarche. Lors d'une réponse à une commande publique, il s'agit d'effectuer une restitution globale au commanditaire, pouvant parfois conduire à une suite ou à une continuité de la démarche. Dans cette dernière phase, il est question de comparer la réalisation face aux objectifs (sociaux, financiers et techniques) qui avaient préalablement été définis, et d'analyser les différences éventuelles ainsi que leurs justifications. Car « évaluer la participation », ne s'arrête pas seulement au point de vue quantitatif, mais implique un retour sur les effets de la démarche (apports, pertinence des contributions, compétences repérées et mobilisées...). il s'agit, dans cette perspective, d'apporter des réponses à des questionnements, tels que « A-t-on fait ce qui a été décidé ? Comment a-t-on fait face aux obstacles, aux imprévus rencontrés dans la mise en œuvre du projet ? Ces évolutions sont-elles cohérentes avec le projet initial ? La démarche a-t-elle fait émerger de nouveaux enjeux ? ». Cependant il n'est jamais possible de tout évaluer, cette étape est donc liée aux indicateurs et aux référentiels qui auront été définis avec le commanditaire lors de l'élaboration de la démarche. Outre ces échanges avec le commanditaire, c'est également avec les différentes parties prenantes que doit s'effectuer un retour sur la démarche qui a été menée. Il peut prendre plusieurs formes en fonction des acteurs, un évènement convivial sur le site du projet, un rendu synthétique, ou bien s'intégrer dans une réunion publique.

Sur la durée de mon stage, j'ai pu m'impliquer dans cette phase d'évaluation et de restitution dans le cadre du projet de la Place Belfort. En effet, je suis arrivée dans la structure après les précédentes

étapes de concertation et de permanence. La phase d'évaluation et de restitution s'établit sur plusieurs temps. Tout d'abord un bilan des permanences est établi, présentant la démarche, les outils mobilisés, le nombre de participants, les résultats du vote et les principaux enjeux. Il est transmis par la suite au commanditaire. Le bilan est un outil traditionnel et nécessaire pour faire part du travail effectué aux parties prenantes. Construit dans une visée pédagogique, il a également un objectif d'acculturation à la participation. Car ce document permet une présentation des résultats et des préconisations concernant les suites à donner au projet, ainsi que des recommandations plus générales sur les conditions de réussite de futures démarches. Suite à sa transmission, une rencontre est programmée entre les différents acteurs du projet pour échanger et faire un retour sur la démarche.

Dans le cadre du projet de la place Belfort, au préalable d'une réunion de synthèse avec le service « Participation Citoyenne » de la mairie, des rencontres entre POEP'UP et PALANCA se sont déroulées pour préparer cette réunion, et une schématisation du bilan des permanences a été réalisée afin de rendre visible les principaux enjeux. De plus, un rapport restituant les propositions concrètes des usagers faites durant ces permanences, vient compléter le bilan. La mise en schéma et la constitution d'un dossier présentant clairement les enjeux et les propositions des habitants, permettent au service « Participation Citoyenne » de la mairie et aux services techniques de mieux appréhender la parole habitante. Le document « QUARTIER BELFORT - UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION POUR UN QUARTIER APAISÉ - LES PROPOSITIONS DES HABITANTS » que nous avons élaboré, présentait la retranscription de chaque proposition effectuée, le scénario qu'il modifiait était précisé, et était accompagné des avantages et inconvénients qui avaient été décrits par les participants. Dans la continuité des outils mobilisés lors des permanences, au dessus de chaque proposition une représentation du plan du quartier était modifié par des icônes de signalétique liées à la circulation, en fonction des propositions. De fait lorsque nous avons co-construit, avec Palanca, ces dossiers il nous semblait important de présenter ces propositions argumentées afin de transmettre au commanditaire les enjeux et besoins des usagers de la place Belfort, dépassant le cadre du plan de circulation. Le bilan en schéma est constitué uniquement sur une page A4, permettant de faire un retour concis de la démarche, nous avons choisi de noter le nombre de personnes rencontrées, celles ayant participé au vote et leur répartition. Mais il s'agissait surtout de présenter consciemment les points positifs et négatifs, les questionnements et les points d'attention qui avaient été discutés par les participants lors des permanences. Ces deux documents sont ainsi conçus dans une perspective de facilitation et d'appropriation, en complément du bilan réalisé. Ces dossiers, s'intégrant dans une démarche de restitution, sont importants, car bien souvent dans une démarche de concertation, les propos recueillis lors des permanences dépassent le cadre du sujet évoqué.

QUARTIER BELFORT:
un nouveau plan de circulation pour un quartier apaisé

BILAN DES PERMANENCES - 21.02 et 23.02.2019

280	137	53	59
interviews	participants	enquêtes	enquêtes
interrogées	aux votes	surveys	surveys

- Plus de majorité qui se dégage :
- Grande abstention au vote, mais des nombreuses propositions et enjeux discutés.

- Grande mobilisation et beaucoup de dynamisme ;
- Des axes favorables au projet de réaménagement de la place ;
- Importance et urgence de re-dynamiser et revitaliser le quartier ;
- Projet qui donne plus d'espace aux piétons, aux terrasses et aux enfants.

- Des problèmes de communication et d'information sur le projet ;
- Complexité de passer la circulation à l'échelle du quartier, une grande en compte les abords ;
- Incohérence dans la temporalité des travaux (Abbas Jean Jaures et Gare Maritime) ;
- Enjeux prioritaire : la sécurité (nécessité d'apaiser et sécuriser le quartier d'abord) ;

- Besoin de questionnements sur la circulation pour les habitants et les livraisons ;
- Recherche de places de stationnements et embouteillages créés par la complexité circulation des camions ;
- Quelles conséquences pour la mixité sociale du quartier ;
- Quelles ambitions pour le projet global.

- Privilégier les déplacements piétons et réserver l'accès en voiture qu'aux livraisons et livraisons ;
- Changer partiellement le sens de circulation de rue Moulin Bapart ;
- Maximiser et valoriser des habitats d'été intégrés au début autour du projet global de réhabilitation du quartier, comme par exemple aux enjeux de sécurité, d'ambiance, de la place pour les enfants, les commerces, du lien avec les quartiers adjacents, etc.

SCÉNARIO MODIFIÉ : Indifférent

PROPOSITION :
Pour le projet de réaménagement de la place Belfort : imaginer le parvis devant la crèche plutôt que devant le bar

Du point de vue des habitants...

AVANTAGES : Permettre un bon accès direct entre la place et les terrasses, en passant par le jardin de Cabotat. Faire une continuité de la terrasse du bar qui se prolonge jusqu'à la crèche donnerait plus de place aux enfants qu'aux personnes qui s'arrêtent dans les terrasses des bars, un seul parvis devant le bar est suffisant. Améliorerait également la sécurité de la sortie de la crèche des enfants.

INCONVÉNIENTS : Aucun. Selon les habitants qui ont proposé cette modification le sujet de réaménagement de la place est plus important que celui de la circulation.

LES AVANTAGES

LES INCONVÉNIENTS

UP' POP

UP' POP

Pages issues du document « QUARTIER BELFORT - UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION POUR UN QUARTIER APAISÉ - LES PROPOSITIONS DES HABITANTS » Co-réalisation : Marie Chiron – POEP'UP (2019)

C'est le 18 mars qu'a eu lieu la réunion avec le service Participation Citoyenne de la mairie. Des représentants des deux structures étaient présents, dans une perspective d'échange et de discussion autour du bilan des permanences, d'évaluation de la démarche et d'orientations pour la suite du projet.

Concernant le projet du plan de circulation, les services de la ville en lien avec la mairie de quartier, devait établir une proposition finale suite au résultat du vote sur le plan de circulation. Cette proposition a été échangée lors des permanences, et complétée par la plateforme participative déployée par la mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, « jeparticipe.toulouse.fr ». Le groupement POEP'UP/PALANCA n'est pas intervenu dans cette phase, qui était l'étape de dialogue entre les services techniques, le service « participation citoyenne », les mairies de quartier et ville de Toulouse. Selon la logique institutionnelle, une réunion publique a eu lieu le 16 avril, pour informer les citoyens présents des scénarios envisagés et retenus concernant les futurs aménagements de la place. Nous sommes donc intervenus lors de cette réunion, afin de présenter aux habitants et usagers, le bilan de ces temps de permanence. Cependant, malgré une volonté politique d'intégration citoyenne au projet, des difficultés se sont présentées face à une courte temporalité, des difficultés d'interactions et de transmissions de documents sont apparus, affectant la prise en considération de certaines propositions. Ce contexte montre, que malgré une volonté politique porteuse d'ambition participative, les institutions peuvent parfois être confrontées à des cadres de dialogues et d'action contraints. Cette situation souligne les difficultés de l'ensemble des acteurs à se positionner et à agir dans le champ participatif, bousculant les pratiques de convention, et préfigure des enjeux substantiels à une prise en compte effective de la parole citoyenne.

Car « *les villes ont la capacité d'apporter quelque chose à tout le monde seulement parce que, et seulement si, elles sont créées par tout le monde* » (Jane Jacobs, 1961), semble alors reposer le défi de la « *pérennisation des expériences et des compétences ainsi que leur diffusion en dehors de l'opération au cours de laquelle elles ont été élaborées* »⁸⁷. Cependant la pratique de ces nouveaux acteurs de la participation se situe à l'interface d'enjeux et de difficultés, tant dans la portée effective d'une réflexion citoyenne, que de difficultés organisationnelles et des complications externes, pouvant fragiliser la démarche.

C. Les enjeux de l'implication habitante dans la transformation de l'espace public

La philosophie d'action poursuivie dans le cadre d'une démarche collaborative ouverte, cherche à introduire usages et symboliques de l'espace. Au sens où, l'implication du public comme acteur permet de sensibiliser concrètement aux enjeux de la ville et des ses usages. Cependant, la participation institutionnelle, tout comme les démarches collaboratives développées par ces praticiens, font apparaître des questionnements et des enjeux de cette implication citoyenne et habitantes. Tout d'abord, il s'agira de se questionner sur les conditions de la portée effective d'une réflexion citoyenne en fonction du cadre d'action, et d'aborder la dynamique des expertises. Ensuite face à l'impératif de prendre en compte la diversité des publics, nous aborderons le défi de la représentativité, et les conséquences que peut entraîner un tel contexte.

1. Cadre d'action et dynamique des expertises, quelles conditions pour la portée effective d'une réflexion citoyenne ?

⁸⁷ Biau V., Fenker M., Macaire E., (dir.). (2013), *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Cahiers RAMAU, 6, Éditions de la Villette, 366p.

L'institutionnalisation de la participation et le développement de nouveaux acteurs ont permis l'émergence d'espaces d'échanges, de confrontation des idées, d'explicitation des divergences et de production de consensus, dans le domaine de la ville et de l'urbanisme. Mais les conditions sont-elles effectives pour la construction d'une réflexion collective ? Nous aborderons tout d'abord la notion de « savoirs citoyens » et sa typologie, afin de construire notre raisonnement sur une définition claire de ce concept. Puis l'articulation entre expertises techniques, professionnelles et « expertise profane », à l'œuvre dans les démarches participatives, sera abordée. Dans la dernière partie, il s'agira de questionner le cadre d'action par le choix de l'échelle territoriale et ses retentissements sur l'intégration de la réflexion citoyenne.

Typologie des « savoirs citoyens »

Depuis les luttes urbaines des années 1970, s'observe progressivement la reconnaissance de la « maîtrise d'usage » des individus et un déplacement de la frontière entre savoirs d'experts et savoirs « profanes » dans l'aménagement urbain. Cependant, par manque de définition, le concept de « savoirs profanes » est à l'image des mots de la participation, souvent erroné, ou tronqué. Afin de mieux saisir les enjeux, il est important de s'accorder sur les termes et leurs significations. L'analyse prendra appui sur la recherche d'Héloïse Nez, qui a mené une enquête ethnographique pendant trois ans à Paris, pour définir la nature et le statut des savoirs citoyens dans les dispositifs d'urbanisme participatif. Il s'agit tout d'abord de préférer l'expression de « savoir citoyens » à celle de « savoir habitants », au sens où elle inclut un ensemble plus large de savoirs sociaux et politiques et permet de dépasser la seule dimension « d'usager du territoire » (Héloïse Nez, 2011). L'auteur définit ensuite trois ensembles de savoirs citoyens qui peuvent être mobilisés dans une démarche participative : des savoirs d'usage, des savoirs professionnels et des savoirs militants. Les « savoirs d'usage » s'appuient sur l'expérience et la proximité, ainsi « la mobilisation de savoirs d'usage individuels donne accès à des usages différenciés du territoire et aux conflits d'usage. ». Les « savoirs professionnels » font référence aux compétences techniques issues des pratiques professionnelles des individus, qu'ils réinvestissent dans les dispositifs participatifs. Enfin l'auteur montre que, les citoyens peuvent également mobiliser des « savoirs militants » qu'ils ont acquis au sein d'un collectif.

Outre le constat d'une ouverture progressive aux « savoirs citoyens » dans le domaine de l'urbanisme, elle semble ne s'être développée que sur le rapport à la « maîtrise d'usage » des individus. En ce sens, la sociologue Héloïse Nez décrit un « déplacement » des frontières entre savoirs experts et profanes, et non un effacement. C'est dans l'objectif de dépasser cette perspective et d'ancrer davantage leurs actions vers la construction de savoirs collectifs que POEP'UP, et d'autres acteurs de la participation, développent des chantiers participatifs. Car ils permettent un échange de savoirs et savoirs faire entre participants, impulsant ainsi une « expertise technique collective »⁸⁸. Cette typologie des savoirs citoyens permet d'aborder les diverses sources d'expertises que portent les individus, l'enjeu se dévoile de parvenir à mobiliser ces savoirs, dans l'élaboration d'un projet urbain partagé. Au delà de la méthodologie et des actions nécessaires, la répartition et le dialogue entre les différentes expertises à l'œuvre dans la fabrique urbaine s'intègrent dans le dessein de la portée effective de la dynamique citoyenne.

Expertises techniques, professionnelles et « expertise profane »

Le rapport entre expertises techniques, professionnelles et « expertise profane » est un des enjeux de l'implication citoyenne. Comme il a été évoqué dans la première partie de ce mémoire, nonobstant des difficultés d'articulation entre les savoirs des habitants, des professionnels et des politiques, cette perspective nécessite de dépasser les chocs de légitimité entre savoirs politiques, savoirs techniques et savoirs habitants. En ce sens, les acteurs de la participation cherchent à réinventer les cadres de la fabrication de la ville, les pratiques, quitte à renoncer au statut d'auteur-concepteur des

⁸⁸ Héloïse Nez, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif », *Sociologie* (En ligne), N°4, vol. 2, 2011

œuvres urbaines, architecturale ou paysagère, au profit d'un rôle de médiateur ou de facilitateur. Cette évolution de posture professionnelle « *de la posture d'expert technique vers celle de médiateur* » (Cahiers RAMAU, 2013), n'est cependant pas dénué de difficultés. Le romancier allemand, Johann Wolfgang von Goethe, écrivait au 19^{ème} siècle « *Nous ne pouvons échapper à une contradiction qui est en nous-mêmes ; nous devons chercher à la lever.* »⁸⁹. Cette citation semble toujours actuelle chez ces praticiens, partagée entre évolution et ouverture des pratiques, face à la prégnance de leurs codes culturels académiques. La littérature ainsi que l'observation des pratiques dans l'association POEP'UP, soulignent ce phénomène contradictoire. En effet malgré la volonté d'entrer dans une démarche de co-construction, certains aspects du projet reste discutés à *huis clos*. Dans le cadre de l'association POEP'UP, il s'agit des plans techniques de réalisation des aménagements urbains lors de chantier participatifs. En effet, cela demande une expertise particulière, notamment par l'utilisation d'outils et de logiciels techniques. Les principes de la participation tendent à un déplacement, parfois un effacement, entre les individus disposant d'une compétence spécialisée dans un domaine donné et ceux ne la possédant pas. Cependant « *cette extension fait toutefois courir le risque d'une dilution de la notion d'expert elle-même* » (Olivier Leclerc, 2013), ainsi les acteurs de la participation doivent-ils abandonner toutes expertises préalables ? Réserver certaines étapes du projet pour cause de légitimité professionnelle induit-il un rapport de domination entre les praticiens et les citoyens ? Dans la démarche de POEP'UP, il s'agit de dépasser ce positionnement, et de questionner quels aspects du projet sont ouverts aux temps réflexifs et lesquels nécessitent une expertise technique particulière, par une attention à la coordination de ces temps. De fait, l'articulation entre les expertises techniques, professionnelles et « expertise profane » semble moins reposer sur un abandon de l'expertise, que sur un processus d'information, de transparence et de pédagogie envers chaque parties prenante à chaque étape du projet, afin de faire le lien entre la théorie, les procédures et la pratique.

Le jeu des échelles de la démarche participative

La participation et la mise en place d'une démarche collaborative questionnent également le choix de l'échelle territoriale, entre une échelle élargie portant sur la globalité de la ville, jusqu'à un contexte plus réduit, telle qu'une place. Au sein de la recherche, l'enjeu divise les auteurs : Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau, appellent à une délibération à grande échelle qui permettrait une participation du plus grand nombre, selon ces auteurs les dispositifs participatifs actuels sont souvent attachés à ce qu'ils définissent comme « mini-publics »⁹⁰. A l'inverse, Archon Fung défend l'idée des projets participatifs réalisés à petites échelles, selon lui « *Bien que petits, ils sont parmi les efforts constructifs réels les plus prometteurs pour l'engagement civique et la délibération publique dans la politique contemporaine.* »⁹¹. La question des échelles se situe au cœur des recherches et se retrouve dans la pratique des acteurs de la participation. Ainsi POEP'UP aura tendance à privilégier une échelle plus réduite, tel qu'un quartier ou un parc, dans la mise en place d'une démarche participative. La philosophie de l'association étant l'engagement des citoyens sur des actions de proximité, ce cadre leur apparaît plus adapté. Indépendamment de l'échelle territoriale retenue, la démarche doit être réfléchiée dans un contexte global, il s'agit de penser le projet à une échelle plus large, car il s'insère dans un environnement où se trouvent d'autres espaces et d'autres usages. De fait, Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau se questionnent : « *Dans quelle mesure l'intérêt pour les « mini-publics » ne détourne-t-il pas dès lors d'un projet plus ambitieux de transformation politique globale ?* » (2011). Ainsi, alors que les citoyens sont aujourd'hui davantage intégrés dans les projets d'aménagement de quartier, ils « *restent à la marge des décisions sur les projets de grandes ampleurs, où les enjeux économiques et*

⁸⁹ Johann Wolfgang von Goethe, *Maximes et réflexions*, Édition et trad. de l'allemand par Geneviève Bianquis, Les Classiques allemands, Gallimard, 1943

⁹⁰ Loïc Blondiaux, Jean-Michel Fourniau. « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, no. 1, 2011, pp. 8-35.

⁹¹ Archon Fung, *Recipes for Public Spheres : Eight Institutional Design Choices and Their Consequences*, *The Journal of Political Philosophy*, 2003 In Loïc Blondiaux, Jean-Michel Fourniau. « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, no. 1, 2011, pp. 8-35.

politiques sont plus fort » (Héloïse Nez, 2012). Outre, l'interrogation sur la dimension spatiale, n'est-ce pas également l'enjeu qui est discuté dans le processus participatif qui est à interroger ?

2. Le défi de la représentativité

Parmi les questionnements et les enjeux de l'implication citoyenne et habitantes, se dessine le critère de la représentativité des participants dans les dispositifs participatifs, et les répercussions sous-jacentes. Face au défi de prendre en compte la diversité des publics, nous aborderons la problématique de la hiérarchisation de la parole habitante, et enfin les conséquences que peut entraîner le contexte d'injonction à la participation.

La hiérarchisation de la parole habitante

Un des défis des démarches participatives est de prendre en compte la diversité des publics, en effet les habitants et usagers ne constituent pas un groupe homogène. Ils sont partagés dans leur attitude face au projet (acceptation ou rejet), leur niveau d'implication et de participation à la démarche, et les enjeux qu'ils défendent. Ce pose également l'enjeu des publics « invisibilisés », composés de profils pluriels. Ce concept fait référence notamment aux citoyens marginalisés, par des inégalités de conditions, de capital social ou intellectuel et des conditions économiques⁹². Les instances de participations peuvent ainsi conduire à la reproduction des logiques sociales, où les grands absents de ces démarches sont les jeunes, les femmes, les personnes issues des classes populaire et de l'immigration (Héloïse Nez, 2011). Ce contexte peut alors engendrer un effet de violence symbolique au sein des participants, entre les citoyens ayant l'habitude de participer ou sachant investir les modalités, et ceux à la marge de ces nouvelles normes sociales. L'effet de violence symbolique fait ici référence au concept de Bourdieu, c'est à dire le pouvoir d'imposer un système de pensée comme légitime à un individu « dominé », sans forcément en être conscient⁹³. Cette situation est parfois observable lors de « la » réunion publique, souvent caractérisée par « *une salle, une tribune, un diaporama, et deux heures de réunion* »⁹⁴. Bien qu'elle reste le modèle le plus courant lors d'une démarche institutionnelle, elle pose la question de la disponibilité des uns et des autres, de la capacité à comprendre et à prendre la parole en public. De plus, la capacité à passer d'un registre d'argumentation à un autre, est nécessaire pour entrer dans les débats entre les élus et les experts au sein des dispositifs participatifs institutionnels, mais cette aptitude est inégalement partagée par les individus⁹⁵. Conséquemment, ce cloisonnement des individus en marge de la dynamique participative entraîne deux effets : d'une part un déficit de connaissance de l'espace et de ses usages, car ces individus sous-représentés ont de savoirs spécifiques sur le territoire, qui ne pourront être entendus. Et d'autre part, leur éloignement appelle au questionnement de la justice sociale dans la ville⁹⁶. Cependant cette situation n'est pas figée, comme le souligne Jean-Michel Landry « *il demeure possible de renverser le sens de son exercice ou encore d'en inverser les effets* » (2006). Dans cette dynamique de hiérarchisation des savoirs habitants, et de posture parfois « statique » des outils traditionnels, les praticiens de la participation doivent adapter leur pratique dans une démarche « d'aller vers ». C'est dans cette perspective que POEP'UP imagine de nouvelles modalités de rencontre, par des méthodes ou des outils adaptés. Cette démarche permet d'aller à la rencontre d'habitants et d'usagers qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans des processus participatifs et de créer avec eux un lien, pour leur permettre de franchir le pas, afin que chacun prenne confiance dans sa propre capacité d'expression, en ayant la sensation d'avoir été

⁹² Michel Renault, *Participation politique et lutte contre l'exclusion: analyse d'une initiative en région Bretagne*, 2015.

⁹³ Jean-Michel Landry, "La violence symbolique chez Bourdieu", *Aspects sociologiques*, volume 13, n°1, août 2006

⁹⁴ Meunier F., Sornein I., Serre L., (dir.), *Démarches de participation - Comment la participation habitante interroge-t-elle les pratiques et les métiers du projet urbain ?* Les dossiers d'Aptitudes Urbaines, décembre 2018, 61p.

⁹⁵ Mathieu L. (2002), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », cité par Héloïse Nez (2011)

⁹⁶ Héloïse Nez, 2011, op citée

écouté et entendu. Des supports et des outils variés permettent en effet des modes d'expression différents, en fonction du contexte, du sujet et des personnes à rencontrer.

L'injonction à la participation

La question urbaine est devenue l'un des terrains privilégiés de l'exigence participative⁹⁷, qui s'observe par une multitude de formes et de dispositifs de participation, réglementaires ou émanant de structures non institutionnelles. La figure du citoyen, de l'habitant ou de l'utilisateur est de plus en plus soumise à une « injonction participative »⁹⁸. Cependant cette dynamique peut entraîner différentes conséquences ; tout d'abord de rendre illisible l'offre de dialogue par des cadres trop nombreux, d'entraîner un sentiment de sur-sollicitation mais également de produire un sentiment de lassitude chez les participants (Marion Carrel, 2013). Simultanément, les nouveaux praticiens sont également face à l'injonction à « trouver des gens » pour justifier la participation. Qu'il s'intègre dans une optique d'évaluation de la démarche ou dans un questionnement plus global sur la « représentativité » du projet, ce phénomène est au cœur des réflexions. Selon Ilaria Casillo et Daniel Rousseaux, « *Ce positionnement repose sur la conviction que la seule source de légitimité au sein d'une démocratie représentative est issue d'un mécanisme de représentation.* » (2018). Cependant, ces auteurs précisent que cette conception ne s'adapte pas à la participation, et au contraire risque de l'enfermer dans un faux débat. Paradoxalement à la recherche de la représentativité, certains citoyens peinent à s'intégrer dans ces démarches participatives. Car, en s'éloignant du simple aspect de l'aménagement urbain, certains citoyens ont le sentiment que les *vrais problèmes* tels que la précarité ou le chômage, ne sont pas évoqués. Ces enjeux sociaux du quotidien, pourtant bien réels, peuvent affecter l'intégration des individus dans les démarches participatives (Marion Carrel, 2003). En effet il paraît parfois difficile pour certains, de s'investir dans un projet collectif quand la situation individuelle est soumise aux aléas du quotidien. Les personnes les plus précarisées, « *en manque de temps et d'espoir ne sont plus réellement en capacité, ou n'ont plus la volonté, de participer aujourd'hui* », précisait Coline Rande (2015). Ainsi lors d'une réunion d'acteurs, pour travailler sur la constitution d'un projet collectif autour de la propreté sur le quartier d'Empalot, un acteur expliquait : « On peut pas en vouloir à des gens qui ne veulent pas s'impliquer sur un aspect tel que le tri des déchets, alors qu'ils sont dans une situation de mal-logement et qu'ils galèrent à la fin du mois. ». Conséquemment, cette injonction à la participation, la sociologue Marion Carrel, la décrit comme « *Une demande unilatérale et méprisante faite aux pauvres de se comporter en citoyens, sans leur donner la possibilité de débattre sur le fonctionnement des institutions.* »⁹⁹, précisant qu'elle correspond à une vision erronée de la citoyenneté, dénuée des logiques de pouvoirs, de conflit, d'apprentissage et d'action collective¹⁰⁰.

Cependant, la sociologue invite également à dépasser cette conception, montrant que des leviers sont possibles pour rendre compte des logiques sociales, économique et urbaines et voir émerger de nouvelles formes de « *contre-pouvoir* » (Marion Carrel, 2013). Mais cela implique au préalable de toute démarche participative, de prendre conscience des enjeux qu'engendre un tel processus, de saisir le contexte global du projet dans toutes ses dimensions, d'accorder une importance à l'accompagnement des individus et de réfléchir aux dispositifs et supports adaptés à la mise en débat pour différents publics. Selon Marion Carrel, les « *artisans de la participation* », par leurs approches délibératives, peuvent permettre de dépasser la logique injonctive produite par l'institutionnalisation de la participation. Dès lors, le cadre d'action développé par ces praticiens pour l'implication d'une réflexion citoyenne dans les projets urbains, permet de dépasser certaines limites de la participation

⁹⁷ Marie-hélène Bacqué, « gouvernance et urbanisme de participation », in Biau Véronique et Tapie Guy, *La fabrication de la ville*, Marseille, Parenthèses, 2009, p. 17-29

⁹⁸ Marion Carrel, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, ENS-Editions, avril 2013

⁹⁹ Marion Carrel (2013), op. cité

¹⁰⁰ Carrel M. « La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne », *Informations sociales*, vol. 179, no. 5, 2013, pp. 144-151.

institutionnelle. Ainsi le recours aux dispositifs, cherche à donner la parole à tous et au plus grand nombre, les chantiers participatifs impulsent des savoirs techniques collectifs. Cependant plusieurs écueils et questionnements restent sans réponses ; le rôle de l'expertise, la question des échelles et les enjeux au cœur de la démarche. Dans ce contexte, il paraît important de prendre la mesure de ces éléments, pour aller au-delà de ces limites.

L'enjeu de la portée de la participation, des sujets et des projets, a été au cœur de processus réflexifs lors de mon stage à POEP'UP ; Qu'est-ce qu'on fait au juste dans la rue ? On lutte pour quoi, que permet réellement notre intervention ? Et pourquoi les premiers concernés ne sont pas là ? Comment faire pour aller chercher « ceux que l'on n'entend jamais », et pourquoi veut-on qu'ils participent ? Quid des usagers pas intéressés par la démarche ? Est-ce par conviction ou par sentiment d'illégitimité ? Est-ce légitime de questionner la place d'un banc, alors que le quartier est en total restructuration ? Dans quelle mesure ces démarches ne détournent-elles pas d'un projet plus ambitieux de transformations plus globales ? Comment on accompagne sans retomber dans l'institutionnel ? Cette liste non-exhaustive cherche à montrer les tribulations et questionnements qui traversent les réflexions et la pratique de POEP'UP. Durant ce stage, ils se sont déroulés dans des cadres formels d'échanges et de pistes d'actions ou davantage informels, « devant la machine à café ». Loin de se cantonner à cette structure, ces réflexions se retrouvent chez beaucoup de praticiens avec lesquels j'ai pu échanger.

D. Économie de projet précaire et confiance entre acteurs, des enjeux déterminants

Dans la perspective de repenser le cadre d'action de la fabrication de la ville, la pratique de ces nouveaux praticiens se retrouvent uniment à l'épreuve d'autres complications, s'inscrivant dans la démarche et la fragilisant. On abordera dans cette dernière partie les enjeux auxquels est confrontée l'association. Prenant appui des expériences de complications et difficultés inhérentes à des projets menés avec POEP'UP durant le stage, cette partie se nourrit également de différents entretiens réalisés avec des praticiens de la participation du territoire toulousain. D'une part, on évoquera les enjeux internes, tels que les difficultés organisationnelles, qui peuvent déstabiliser la pérennisation de l'action. D'autre part, on présentera des éléments extérieurs, qui peuvent limiter l'ambition participative des projets. Enfin, il apparaît qu'entre mutualisation d'expériences et partage de pratiques innovantes, la mise en réseau des structures s'évoque comme une nécessité.

1. Une structure caractérisée par son agilité et sa fragilité

L'association POEP'UP, constituée en 2016, est une jeune structure, qui de plus intervient dans un champ d'activité partagé entre posture professionnelle et militante (Magali Nonjon, 2005). Dans ce contexte, il s'agira ici de présenter les enjeux liés à la structuration de l'association, pouvant être des freins à la pérennisation des actions menées. Tout d'abord la précarité juridique et économique de l'association sera évoquée, puis les difficultés liées à l'instabilité du lieu de travail. Enfin, sera défini le dispositif d'accompagnement auquel s'intègre POEP'UP afin de développer et pérenniser ses actions.

La précarité juridique et économique

Comme beaucoup de structures s'identifiant comme nouveaux praticiens de la participation, POEP'UP fait face à un contexte de précarité juridique et économique. Ainsi on retrouve cette problématique dans la synthèse de la rencontre de plusieurs collectifs et structures se revendiquant de nouveaux praticiens, en 2013, montrant que l'enjeu de l'instabilité juridique et économique avait été un des plus évoqués, menant à une « *précarité de statut* » vécu au quotidien pour ces structures¹⁰¹. Car en

¹⁰¹ Édith Hallauer et Margaux Vigne. « Le désOrdre des architectes », Strabic (en ligne), 1er mars 2013

recherchant un « *modèle autonome* », ces acteurs se construisent « *un modèle hybride, ni privé ni public, et souffre d'une certaine fragilité structurelle.* ».¹⁰² Outre des pratiques aux croisements de différentes disciplines, les projets développés se retrouvent souvent en dialogue avec différents interlocuteurs et hors des schémas habituels. Ainsi lorsqu'ils s'inscrivent dans la recherche de nouveaux cadres de fabrication de la ville et d'expérimentation, en s'appuyant notamment sur l'invention de nouvelles compétences qui touchent à la fois à l'urbanisme, au design, à l'art, la fabrication concrète et à la participation, ces acteurs se trouvent confrontés aux cadres d'actions existants, peu adaptés aux projets informels. De fait, les structures se retrouvent parfois face à la difficulté de trouver leur place dans ce type d'organisation. Dans la posture d'assistant à maîtrise d'ouvrage avec une collectivité, c'est parfois l'équilibre entre le positionnement de représentant de l'institution, et simultanément des citoyens, qui peut paraître difficile à trouver pour ces praticiens. Comme le souligne Édith Hallauer et Margaux Vigne (2013), ce contexte produit « *un jeu de balance incessant, entre inventivité joyeuse, précarité subie et peur de la récupération. Entre projets indépendants autoproduits et financements douteux douloureusement vécus* », entraînant des « *bricolages juridiques* ». Ce que les auteurs nomment bricolage juridique fait référence au type de structures choisies (association, SCOP¹⁰³, coopérative d'activité, Collectif, association etc.) étant les plus adaptées aux besoins de ces praticiens. Il s'agit ici d'explorer les formes d'organisation afin de pouvoir conserver une structure souple, qui s'adapte au contexte et aux projets. Ainsi le type d'organisation choisie au départ peut évoluer, dans le processus de développement de la structure, soit en multipliant les statuts (association et SCOP) ou en transformant son organisation au fur et à mesure du développement du projet (association, puis auto-entrepreneuriat, puis SCOP)¹⁰⁴. Ces « *bricolages juridiques* » concernent également les sources de financements pour faire vivre la structure. A l'interface de l'instabilité juridique se retrouve souvent la précarité économique, et avec elle le questionnement de salarié, ou au moins de rémunérer les acteurs engagés dans ces structures. Longuement évoquée dans les entretiens réalisés, la question de la « *joyeuse précarité* » amène différentes réponses ; auto-entrepreneur rémunéré à mi-temps, bénévoles, d'autres se financent par ailleurs avec un deuxième emploi, que ce soit par un travail en agence, ou en enseignement. Dans l'association POEP'UP, deux personnes ont recours à ce double emploi afin de viabiliser leurs conditions, chez certaines structures rencontrées c'est également le « *contrat PEC* », l'alternative proposée aux contrats aidés¹⁰⁵, qui peut être utilisé.

Il apparaît que l'une des limites réside dans la structuration suffisante de l'offre, qui malgré un marché en pleine ouverture doit être suffisante pour assurer la stabilité économique du projet tout en restant compétitive et en accord avec les budgets parfois limités des commanditaires dans ce domaine. De plus, la recherche de financement mène ces nouveaux praticiens à s'intégrer dans des démarches qui ne vont pas toujours dans les valeurs qu'ils souhaitent défendre. Alors que « *cette pression financière liée aux manques de moyens diminue l'envergure des projets et des ambitions portées.* » (Coline Rande, 2015), apparaissent également les questions complexes de responsabilité ou d'assurances civiles, lors de chantiers participatifs ou d'installations éphémères. Dans la pratique de mon stage et durant les entretiens avec certains praticiens, j'ai ainsi observé que cette situation de précarité juridique et économique, soulève au mieux des interrogations « *À quel moment on fait bouger les choses, et à quel moment on gagne de l'argent ?* », au pire des situations de risque et d'épuisement, « *L'implication est là, l'instabilité et la fatigue aussi* ».

¹⁰² ¹⁰² K. Lancement et S. Lévêque (Coord.), *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables*. CGDD, Cerema, avril 2019. 75 p

¹⁰³ Société coopérative et participative

¹⁰⁴ K. Lancement et S. Lévêque (Coord.), *op. cité*

¹⁰⁵ « Depuis le 1er janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emplois compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi », tel qu'il est défini dans le Circulaire n° DGEFP/SDPAE/MIP/MPP/2018/11 du 11 janvier 2018 relative aux parcours emploi compétences et au Fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi.

L'instabilité de l'espace de travail

Le second obstacle est quant à lui matériel. Au cours de la première année d'existence, l'association a rencontré des difficultés à trouver un espace de travail dans lequel pouvait s'articuler les différentes activités que les projets nécessitent. C'est à dire, disposer d'un espace de bureau qui permet d'imaginer collectivement des projets, des ateliers, des animations et des dispositifs. Les activités de l'association imposent de pouvoir bénéficier également, d'un espace d'atelier, de bricolage et de stockage. Mais dans un contexte de contrainte budgétaire, cette instabilité du local de travail de l'association s'est vécue par une mouvance du bureau entre différents lieux au grés des partenariats, ce qui a généré des pertes de temps et des difficultés importantes.

Cependant la viabilité du lieu de travail s'est stabilisée depuis 2018, en s'installant dans la dynamique de « LA VILLA EN CHANTIER », un lieu de travail ouvert aux dynamiques habitantes. Comme l'un des projets de POEP'UP est d'offrir aux habitants et usagers un service de soutien aux appropriations quotidiennes ou exceptionnelles de leur ville, la situation de leurs locaux actuels leur permet d'agir au quotidien sur cette réflexion. En effet le bureau de l'association est situé depuis 2018 dans le quartier de Bellefontaine, dans le bâtiment renommé « la villa en chantier ». En 2018 ce lieu, propriété de Bellefontaine-services régie de quartier, a été confié à l'association les Alchimistes, en attente de la définition du projet. L'Agence Intercalaire a accompagné sa mise à disposition et le montage du projet temporaire. Le site a ainsi été mis à disposition d'associations pour une durée de 12 mois. La *Villa* est actuellement occupée par cinq structures : les Alchimistes, l'agence Intercalaire, POEP'UP, la Régie de Quartier et la Mêlée Locale. Dans ces locaux, les structures bénéficient d'un espace commun, d'une cuisine, de bureaux de travail, d'un large jardin et d'espaces de stockage. Plus qu'un espace de travail ce lieu est ouvert aux dynamiques habitantes du quartier. L'ouverture au quartier a débuté en mars 2019, au préalable une démarche de concertation avait été menée dans le quartier, avec un dispositif réalisé par POEP'UP, pour recueillir l'avis, l'envie et les besoins des habitants sur les usages de ce lieu. Cette perspective est particulièrement portée par l'association La Mêlée Locale ; initié par Clara Choulet, l'association organise la programmation des activités de la *villa*. Chaque semaine, les habitants du quartier sont invités à participer à des ateliers jardinage, bricolage, écriture. Il y a aussi des ateliers de sérigraphie, des moments festifs avec des concerts, repas partagé, etc. À cette dynamique d'occupation temporaire polyculturelle, chaque structure propose ou accompagne des activités : un compost pour le potager collectif, l'animation d'atelier bricolage, l'accompagnement d'évènements. Cette dynamique de lieu s'appuie sur la transversalité et le décroisement, par l'échange d'expériences et l'innovation sociale qu'elle permet. Cependant, cette occupation étant temporaire, elle prendra fin en aout 2019. Cette « fragilité » de l'éphémère est également la force du projet, au sens où elle permet de développer des aptitudes à l'adaptation, l'interrogation et particulièrement à l'innovation par la souplesse d'action qu'elle induit. L'éphémère devient ici support d'expérimentation.

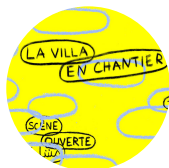
« LA VILLA EN CHANTIER »

Un espace de travail,



LES ALCHIMISTES

Récoltent des déchets organiques à vélo auprès de restaurant dans Toulouse. Ils les revalorisent ensuite en compost.



LA MELÉE LOCALE

Initiée par Clara Choulet, l'association organise la programmation des activités de la villa.



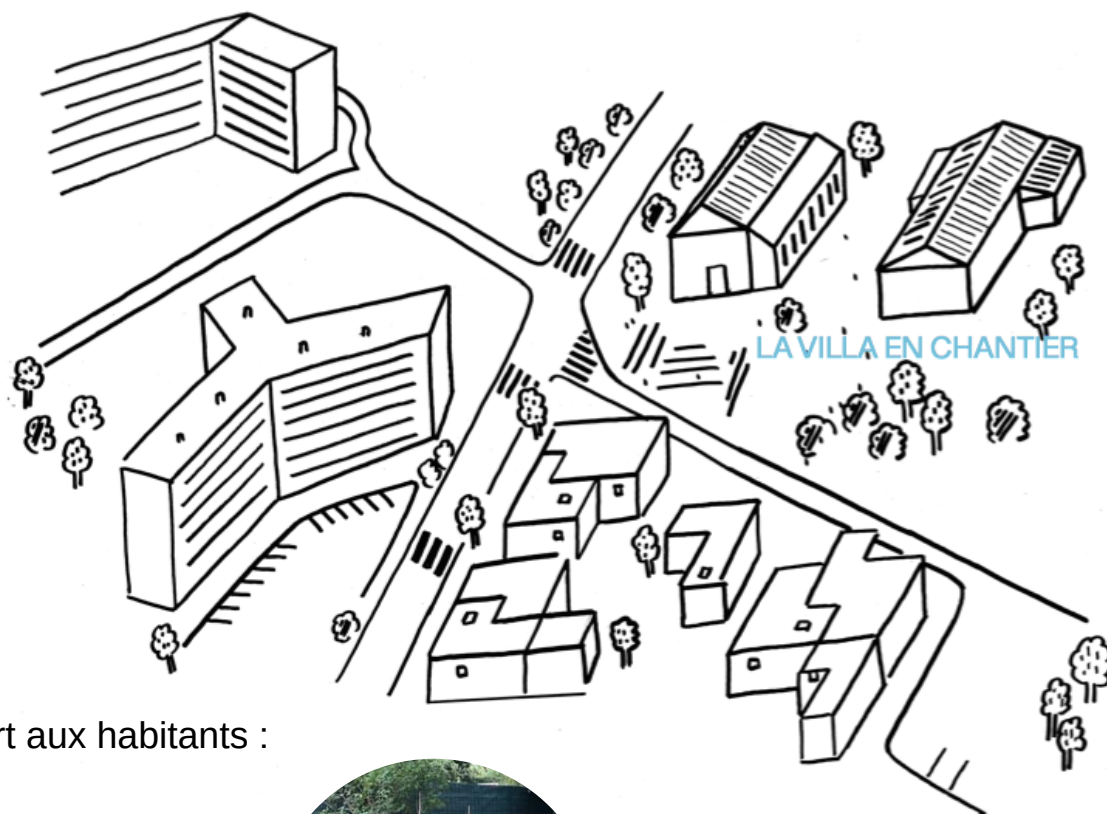
L'AGENCE INTERCALAIRE

Organise l'occupation temporaire des bâtiments et des espaces vacants, pour permettre à des porteurs de projets d'accéder à des locaux à coûts réduits.



POEP'UP

Association Pour des OEuvres et des Projets Urbains Populaire



Ouvert aux habitants :



Pour bricoler,



Jardiner,



Se retrouver et créer ensemble.

L'accompagnement face aux écueils organisationnels

Afin d'organiser sa structuration, POEP'UP est accompagnée et encadrée par le Parcours ADRESS depuis 2018. Ce parcours (Accompagnement pour le Développement et la Réussite en Économie Sociale et Solidaire), a été mis en place pour répondre aux enjeux du schéma de développement économique de Toulouse Métropole¹⁰⁶, par conséquent il fait partie intégrante des vingt grands projets déployés au niveau intercommunal depuis 2015, avec l'incubateur d'innovation sociale et les autres projets d'accompagnement. Ce dispositif constitue un pôle ressource pour les porteurs de projets en Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire.

On reviendra ici sur les principes fondateurs de l'Économie Sociale et Solidaire, tels qu'ils sont énoncés dans le texte législatif de référence¹⁰⁷ : la recherche d'une utilité collective, dépassant le seul partage des bénéfices, la non-lucrativité ou la lucrativité limitée (dans le sens où les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de la structure), et reposer sur une gouvernance démocratique. En outre, l'économie sociale et solidaire, est à l'interface des théories du capital social et de la proximité géographique et organisationnelle (Maurice Parodi, 2005). Les théories de la proximité font ici référence à Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann, qui en ont défini les fondements : « *Il faut distinguer fondamentalement d'un côté une proximité géographique qui correspond aux conditions objectives de localisation des agents, et de l'autre [...] une proximité organisée qui traduit leur positionnement respectif en termes de potentiel de coordination.* »¹⁰⁸. Ces auteurs montrent ainsi l'importance des facteurs non économiques dans cette théorie de proximité, tel que l'interconnaissance entre acteurs, le travail en réseaux, ou l'augmentation du capital social. Au sens où, il s'agit d'agir en intelligence collective et en complémentarité, permettant une montée en compétences pour les acteurs et porteurs de projet. Cet ancrage territorial, permet d'organiser localement la mutualisation des réponses et des leviers à mobiliser, et ainsi d'« *encourager la fécondation réciproque et l'hybridation croisée* »¹⁰⁹ entre les différents porteurs de projet. Dans cette perspective s'élaborent une solidarité et un ancrage territorial, pouvant prendre la forme d'un « *territoire-mésosystème* » (B. Pecqueur et J.-B. Zimmermann, 2003), nommé aussi éco-système local. Dans le cadre du parcours ADRESS, s'opère la dynamique du « *territoire-mésosystème* ». En effet des temps de rencontre entre les différents porteurs de projets s'intégrant dans ce parcours, sont organisés afin de nourrir les réflexions collectives. Ces temps de rencontre permettent notamment de développer l'interconnaissance des acteurs. S'insérant dans la période de stage, j'ai pu participer à une de ces rencontres. Une vingtaine de porteurs de projet étaient présents ce jour-là au 108, la résidence associative et coopérative d'Occitanie, autour des difficultés et leviers à mobiliser pour pérenniser les projets. Outre les échanges constructifs, ces temps donnent à voir les similitudes d'enjeux qui se retrouvent chez ces acteurs.

L'intégration dans le parcours ADRESS m'a permis également d'observer dans le cadre de mon stage, le dispositif d'accompagnement individuel (DLA). Cet accompagnement administratif et technique est proposé aux porteurs de projet. Dans une perspective de mutualisation des compétences et d'éco-système local, les porteurs de projets sont accompagnés individuellement par une structure appartenant au champ de l'ESS, déjà établie sur le territoire. Dans ce cadre, POEP'UP est suivie par l'association ESTOC-entreprenariat solidaire, spécialisée dans l'accueil et l'orientation des

¹⁰⁶ Le Schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain repose sur une stratégie économique définie par 4 programmes et 20 projets. Il a été constitué en 2015, suite à un travail collectif entre des acteurs économiques du territoire métropolitain et les partenaires institutionnels. ; Information issues du site internet : <https://www.toulouse-metropole.fr/schema-de-developpement-economique-d-innovation-et-de-rayonnement-metropolitain>

¹⁰⁷ On se réfère ici, à la Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

¹⁰⁸ Pecqueur, B. et Zimmerman, J.- B., « Les fondements d'une économie de proximités », introduction à l'ouvrage collectif *Économie de proximités*, 2004, et Ralle, A., *L'économie de la proximité*, « Etudes et Recherches », Inra, 2003.

¹⁰⁹ K. Lancement et S. Lévêque (Coord.), *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables*. CGDD, Cerema, avril 2019. 75 p

entrepreneurs de l'ESS¹¹⁰. Effectivement, POEP'UP construit encore son offre, ses moyens de fonctionnement et grandit progressivement dans sa structuration. L'accompagnement proposé dans ce parcours, est continu et évolutif et s'adapte en fonction des besoins du porteur de projet. Car la trajectoire de structuration d'un projet n'est pas linéaire¹¹¹. Le processus de pérennisation est également dépendant des compétences et des besoins de la structure, qui demandent un soutien et un accompagnement adapté. Cet accompagnement et la pratique au quotidien dans la structure, m'ont permis de suivre les conditions de la pérennisation d'un projet et de prendre part à des étapes liées à ce processus. Cela s'est concrétisé par la réalisation de « fiche produit » présentant les activités que proposent POEP'UP, afin d'étendre sa communication auprès de nouveaux partenaires. De plus, j'ai travaillé en co-production sur la Charte définissant les valeurs de la structure afin d'apporter une base sereine lors de nouveaux partenariats auprès d'acteurs publics et privés. C'est également sur des étapes telles que des réflexions liées au statut de l'association, la constitution d'un budget prévisionnel ou encore la constitution de demandes de subvention auprès des institutions partenaires, dans le cadre de certains projet, auxquelles j'ai été complètement intégrée.

Outre les difficultés précédemment évoquées, les limites organisationnelles ne sont pas les uniques freins à la mise en place d'une démarche participative. Invisibles au départ, des éléments extérieurs peuvent amoindrir le processus de projet collaboratif.

2. Des enjeux et des éléments extérieurs qui peuvent limiter l'ambition participative

Comme le décrit Marie J. Bouchard, trois dimensions sont imbriquées dans une démarche participative : la dimension organisationnelle, la dimension d'utilité sociale et la dimension institutionnelle¹¹². Or, dans la pratique de ces nouveaux acteurs de la participation, on constate que chaque dimension entraîne plusieurs contraintes et enjeux pouvant remettre en question l'ambition d'un projet. Qu'il s'agisse de la localisation des projets dépendant des financements dans le cadre de politique publique, des marges de manœuvre liées à la réglementation, ou encore de l'enjeu de l'évaluation et du risque de standardisation. Cette liste n'est pas exhaustive des différents enjeux et contraintes auxquelles sont confrontés dans leurs pratiques ces nouveaux acteurs, mais elle rend compte de certaines difficultés rencontrées lors de mon immersion au sein de l'association POEP'UP durant ces douze semaines.

Des projets situés, dépendant des politiques publiques

Empalot, Reynerie, Bagatelle, lorsque l'on s'intéresse à la localisation des principaux projets de POEP'UP, on constate que beaucoup s'intègrent dans des quartiers dit « prioritaires », c'est à dire concernés par la Politique de la Ville. Afin de mieux saisir les enjeux, il est important de réaliser un rappel historique de la Politique de la Ville. Celle-ci s'est progressivement inscrite dans les dispositifs institutionnels depuis la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, le point de départ avait été les dysfonctionnements et les limites engendrés par les mutations des grands ensembles des années 1970 (Julien Raude, 2015). Cette époque a été marquée par une série d'expérimentations sur le territoire français, menant dans les années 1990, au « développement institutionnel » de la politique de la ville¹¹³. Cependant cela n'a pas permis de limiter la fracture sociale en cours dans certains quartiers. En 2012 une vaste concertation nationale est mise en place afin de repenser le cadre de la politique de la

¹¹⁰ Information issues du site internet de la structure : <https://estoc-toulouse.fr/>

¹¹¹ K. Lancement et S. Lévêque (Coord.), *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables*. CGDD, Cerema, avril 2019. 75 p

¹¹² Marie J. Bouchard, « Vers une évaluation multidimensionnelle et négociée de l'économie sociale ». *Revue internationale de l'économie sociale*, n°292, 2004, p59-74

¹¹³ Jérôme David, *Politique de la ville : chronologie*, Revue française des affaires sociales 2001 /3 (n°3), p.15-22

ville, recueillant 27 propositions¹¹⁴, cette démarche aboutira par la « loi Lamy » en 2014. « *La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants* », c'est ainsi que la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine définit désormais le cadre général de l'action. L'enjeu de la participation a été réaffirmé comme une priorité, avec l'instauration d'une co-construction de la politique de la ville. En effet, souvent réduits à l'état de « public », les habitants ou usagers ne pouvaient pas directement contribuer à l'élaboration du projet. Les constat avaient été particulièrement décrits dans le rapport sur la politique de la ville de Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache (2013), présentant une intégration de la concertation aux projets de renouvellement qui restait à améliorer.

La Politique de la ville et le dispositif du « contrat de ville » qui lui est associé est une compétence intercommunale. Ainsi, en juin 2015, Toulouse Métropole a signé le contrat de ville 2015-2020, représentant le nouveau cadre d'actions de la politique de la ville. Les enjeux présentés dans Le Cahier n°1 : cadre de l'action des partenaires¹¹⁵, étaient ; l'amélioration du cadre de vie, la cohésion sociale et le développement économique, dans une perspective de co-construction avec les habitants et les professionnels, associés tout au long de l'élaboration de ce programme d'actions. Sur la base de la méthode d'identification nationale¹¹⁶, une liste de seize quartiers prioritaires a été établie pour le territoire de Toulouse métropole. Ainsi pour la période 2015-2020, douze quartiers se situent dans la ville de Toulouse, deux quartiers à Colomiers, un à Blagnac, un à Cugnaux¹¹⁷. Dans ce contexte sont organisées par Toulouse Métropole, les Assises métropolitaines de la politique de la ville, ces journées représentent des points d'étapes dans le cadre d'action du Contrat de Ville. Dans le contexte où s'approche la fin du Contrat de ville de 2015-2020, une nouvelle édition est prévue pour le dernier trimestre 2019. Il s'agira d'effectuer un bilan sur le programme d'action, de réfléchir également aux propositions à développer pour l'élaboration du prochain Contrat de ville. S'organisent alors des ateliers de quartier, moments de rencontre et de débats entre les acteurs de quartier et inter-quartier, les professionnels des services publics de proximité, les bailleurs, des représentants des commerçants, ainsi que des commissions de quartier et des comités d'usagers des centres sociaux.

Dans le cadre de mon stage à POEP'UP, nous avons participé aux ateliers de quartier d'Empalot. La thématique de la journée portait sur l'enjeu des dynamiques habitantes. Trois groupes de travail ont réfléchi aux enjeux qui avaient été développés pour le quartier d'Empalot. Ces ateliers avaient pour objectifs de synthétiser l'ensemble des éléments recueillis au cours de cette étape, regroupant sur un temps unique et commun différents acteurs du contrat de ville. Les questions qui se posaient étaient : « Qu'est ce qui fonctionne ? Qu'est ce qui manque ? Qu'est ce qui peut être développé ? ». Il s'agissait de montrer l'avancement des actions précédentes, puis de confronter les propositions et pistes d'actions élaborées dans les différents groupes de travail afin de procéder à la finalisation d'une synthèse. Par ailleurs, cela a permis de faire émerger plusieurs pistes d'action. Durant cette journée on retiendra l'importance de la co-formation entre élus et acteurs associatifs et participatifs, évoquées plusieurs fois. En effet des actions étaient prévues pour le contrat 2015-2020 mais n'ont finalement pas été mises en place, pour des acteurs présents, il convient d'en proposer une action prioritaire. Cependant comme le précisent Ilaria Casillo et Daniel Rousseaux dans leur rapport, il ne faut pas confondre formation, information et accompagnement. Selon ces auteurs, la co-formation est une des étapes d' « *un processus d'apprentissage réciproque* »¹¹⁸, et doit être considérée comme un enjeu. Lors de cette journée à Empalot, l'accès à l'information auprès des habitants, les dysfonctionnements des conseils citoyens et la dimension partenariale entre acteurs ont également été décrits. De même que

¹¹⁴ Julien Raude, op cité.

¹¹⁵ « Le contrat de ville de Toulouse Métropole, 2015-2020 », Cahier n°1 : cadre de l'action des partenaires, juillet 2015

¹¹⁶ La méthodologie est présentée dans le contrat de ville précédemment cité, telle que « Ces quartiers sont en effet composés d'au moins 1 000 habitants et de ménages dont le revenu médian est inférieur à 60 % du revenu médian de l'agglomération. »

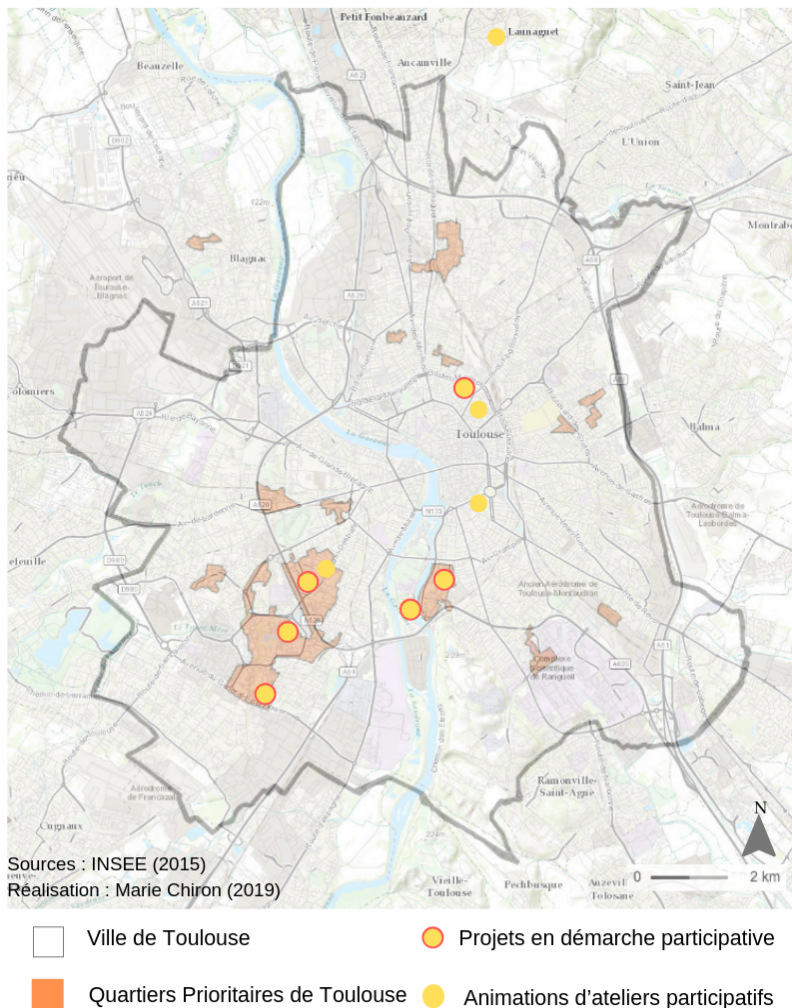
¹¹⁷ *ibid*

¹¹⁸ Casilo I., Rousseaux D., *Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens*, CNDP, Rapport remis aux ministres Jacqueline Gourault et Julien Denormandie, 2018

les transformations sociales ayant cours au sein du quartier, notamment suite aux travaux de renouvellement urbain. Ces échanges ont fait nettement ressortir le besoin de continuer cette dynamique d'échanges avec les habitants et les acteurs locaux, mais également certaines limites du Contrat de Ville.

En outre, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été associés à des mécanismes de transformations urbaines souvent moins ouverts à la concertation (Agnès Deboulet, 2009), creusant ainsi l'écart entre la manière dont les quartiers dit « prioritaires » se renouvellent, et les autres. Paradoxalement, c'est aussi à destination de ces quartiers que les politiques publiques ont le plus appelé à innover et expérimenter en matière d'action sociale, de telle sorte qu'ils sont progressivement devenus des *laboratoires à ciel ouvert* de la participation citoyenne. Leurs habitants se sont ainsi vus impliqués dans des formes de concertation aussi variées que répétées (Marion Carrel, 2003). En effet la Politique de la ville et ses Contrats de ville permettent de nouveaux financements, cadres d'actions et dispositifs légaux ou extra-légaux, dans une perspective de cohésion urbaine. Ces conditions permettent ainsi le développement de projet ou l'accompagnement d'initiatives citoyennes dans les quartiers concernés. A contrario, les quartiers n'étant pas identifiés comme « quartier prioritaires » ne sont pas concernés par certains dispositifs. On prendra en exemple le dispositif « Agir dans mon quartier », nouveau nom du Fonds d'Initiative et de Participation des Habitants, il s'agit d'une aide financière à destination des habitants afin de favoriser des actions de proximité et de solidarité,

Localisation des interventions de POEP'UP



pendant seuls les habitants des quartiers prioritaires de la ville peuvent proposer une action¹¹⁹. De même les financements publics sont parfois moins développés dans le cadre de démarches participatives, pour les autres quartiers, car ils dépendent de différents cadres d'actions. Ainsi durant le stage j'ai pu observer ce phénomène, notamment en superposant les quartiers concernés par la Politique de la ville, à la localisation des projets de démarches participatives portés par POEP'UP. Se questionne alors la possibilité d'intégration de démarches participatives dans les quartiers ne correspondant pas aux critères. On se réfère ici, à la méthodologie présentée dans le contrat de ville précédemment cité, telle que « Ces quartiers sont en effet composés d'au moins 1 000 habitants et de ménages dont le revenu médian est inférieur à 60 % du revenu médian de l'agglomération. ». Ainsi quelles possibilités habitantes, citoyennes, pour les autres

¹¹⁹ Informations issues du site internet de la mairie de Toulouse : <https://www.toulouse.fr/web/solidarite-politique-de-la-ville/agir-dans-mon-quartier-fiph>

quartiers dans un contexte de financement moins développés ? Qu'en est-il des quartiers se situant juste au dessus des critères d'un « quartier prioritaire » ? Il ne s'agit pas ici de mettre en question la légitimité des dispositifs développés dans les Contrats de ville, car il prennent place dans une vision égalitariste de la ville. Mais simultanément, de s'interroger sur les dynamiques que cela induit sur la fabrication partagée de l'urbain. On appuiera notre questionnement sur une enquête sur la démocratie participative à Toulouse¹²⁰, réalisée en 2017, auprès de 1295 personnes venant de tous les quartiers de la ville. Ainsi, alors que pour les répondants, permettre aux habitants de participer à la construction de la décision publique et des politiques publiques, a été la priorité la plus citée (68%) pour développer la démocratie locale à Toulouse. C'est le thème de l'aménagement du quartier et de la ville qui semble intéresser davantage les habitants (60%). De plus, les résultats de l'enquête montrent que la moitié des enquêtés souhaitent contribuer à la vie d'un projet ou de leur quartier (53,8%), et participer à des échanges collectifs sur des projets (51,6%). Ainsi, les habitants ou usagers de la ville ont-ils tous accès à des dispositifs pour agir dans la conception de l'espace urbain et leur gestion ? Ce phénomène génère-t-il des sentiments de distanciation et une difficile appropriation de la ville chez les citoyens ? Outre les capacités sociales parfois nécessaires pour se saisir des modalités de la participation, quelle marge de manœuvre possible pour une implication citoyenne dans la construction de la ville ? Deux ans après la réalisation de cette enquête, les résultats ont-ils évolué ?

Les marges de manœuvre de la réglementation

Selon Agnès Deboulet et Héloïse Nez, la ville est « *par excellence, considérée comme le lieu des revendications et de l'apparition d'un espace public, donc d'une relation très étroite à la demande de citoyenneté.* » (2013). En ce sens, dans une démarche de projet participatif lié à l'aménagement urbain, on considère que l'espace public retrouve alors sa valeur symbolique de « *lieu le plus démocratique et significatif de la ville* »¹²¹, par la mise en débat territorial qu'elle implique. C'est dans les années 1970 que la reconnaissance des espaces publics comme enjeu urbain et social se développe (Antoine Fleury et Stéphane Tonnelat, 2012), et qu'émerge la question de leurs usages. Au sens où, les usagers et habitants manipulent eux aussi les formes et les figures de l'espace urbain en participant directement à la transformation des espaces publics, par une appropriation et une utilisation. Car l'espace public se conçoit comme « *une interaction entre d'une part ses usages, modelés par l'évolution des modes de vie, et d'autre part sa spatialité, façonnée par des modes d'aménagement qui évoluent* »¹²², une inadéquation des aménagements aux pratiques de la vie quotidienne, peut alors mener à des problématiques d'appropriation ou de dégradation (Zetlaoui Leger, 2005). Par conséquent, inclure les habitants aux différentes phases d'un processus de transformation d'un espace public, permet de rendre l'aménagement pertinent et appropriable. Dans cette perspective la méthodologie développée par ces nouveaux acteurs de la participation, s'inspire notamment du « placemaking ». C'est à dire, une approche du développement urbain axée sur la co-création d'espaces publics rassembleurs et facilement appropriables par la population. Elle peut également revêtir la forme d'« urbanisme tactique », cette démarche se base sur des aménagements légers et évolutifs pour tester de nouveaux usages d'un lieu. Ces installations alternatives visent à tester le potentiel de l'espace public en le transformant rapidement et à moindre coût. En impliquant l'ensemble des participants en tant qu'acteurs, ces occupations temporaires sont ascendantes et participatives. Le géographe Luc Gwiazdzinski montre que ces « *territorialités temporaires* » permettent une réappropriation collective de l'espace, en invitant à imaginer la notion d'espace public comme « *lieu du faire* » dans le sens de « *fabriquer ensemble* »¹²³. Ces expérimentations in-situ composent une nouvelle approche du rapport à

¹²⁰ Compte-Rendu, « Résultats d'enquête - La démocratie participative à Toulouse en 2017 », Enquête réalisée du 19 juin au 21 juillet 2017, auprès de 1295 personnes, inscrites dans le fichier des contacts de la Mairie et sur Toulouse.fr

¹²¹ Linossier R., Jaton V., « Chapitre 1, Les récitants du projet urbain: Territoires et temporalités » in Zepf M., Amphoux P. (dir.), *Concerter, gouverner et concevoir les espaces urbains*, METIS Lyon Tech, 2004, PPUR

¹²² Rapport « Les espaces publics à vivre - Étude prospective », A'Urba, 2014, 113p

¹²³ Gwiazdzinski L., 2016, « Nouvelles utopies du faire et du commun dans l'espace public », *Urbia*, n°19, mai 2016, pp.123-144

la ville, car « *Il n'est plus seulement question d'occuper, mais « d'être le territoire ».* » (Gwiazdzinski, 2016).

Comme il m'a été donné de l'observer, le cadre des projets se déroulant sur le domaine public est particulièrement structuré. Au sens décrit par Dufaut (2001), le domaine public représente l'ensemble des biens qui présentent deux caractéristiques : être de propriété public et être accessible à tous, dans la limite des lois et règlements. C'est justement les diverses réglementations, qui sont apparues dans différents projets en tant que difficultés. En effet les conditions de réalisation et d'action, les normes à respecter et les diverses procédures dépendent de cadres juridiques (Claude Chaline, 2007). Ce cadre juridique est notamment défini au sein de plusieurs codes, tel que le code de l'Urbanisme, le code de l'Environnement, et le code de la Construction et de l'Habitation. Dans ce contexte, ce ne sont pas les normes qui interviennent directement en tant que contraintes, mais la connaissance des différentes législations qu'elles nécessitent, et la temporalité des autorisations nécessaires à une action sur le domaine public. Ainsi, la mise en place d'une action dans l'espace public, requiert au préalable l'aval de procédures administratives, telles que les AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire). De plus, les dispositifs administratifs actuels, apparaissent dans certains cas peu adaptés au cadre de l'expérimentation. Ainsi, le rapport *La ville autrement*, produit par un atelier d'urbanisme (APUR), expliquait : « *la réglementation s'avère parfois peu compatible avec les projets d'occupation très temporaire. Cela révèle un hiatus entre les usages et le cadre juridique et administratif prévu.* »¹²⁴. Les acteurs de la participation peuvent être impactés dans leur pratique, par des difficultés à se saisir des modalités juridiques encadrant les actions sur les espaces publics. Dans le cadre du projet de revitalisation du parc de Calvaire, à Empalot, un atelier de signalétique avait été réfléchi avec d'autres acteurs locaux, cependant la réglementation a modifié la structure de l'atelier car selon les normes urbaines la signalétique non officielle doit être éphémère dans l'espace public. Il s'agit alors de réfléchir à une nouvelle action, dans les marges de manœuvre possibles de la réglementation.

A l'inverse lors d'un projet se déroulant sur un espace privé, comme dans le cadre de la Compagnie du Code, la volonté du gestionnaire du lieu permet souvent d'engager un travail de co-production dans un cadre plus simple. Ainsi, un acteur m'expliquait : « En ce moment on travaille sur un projet dans un lieu associatif, et c'est vrai que ça fait du bien de sortir des contraintes réglementaires habituelles! ». Dans ce contexte, les projets s'intégrant dans un espace privé sont parfois davantage plébiscités, par la liberté d'action qu'ils permettent.

Mises en place dans une perspective de limiter les appropriations abusives d'un espace commun, les normes peuvent conduire finalement à une distanciation et une difficile appropriation. Comme le souligne Federica Gatta « *Si, d'un côté, ce qui semble être souhaité est un modèle d'espace public ouvert à l'expression plurielle et à la contestation ouverte, de l'autre, son processus d'appropriation s'y oppose.* » (2013). De plus, comme le montrent Barbara Allen et Michel Bonetti, on observe paradoxalement « *la profusion des discours sur le développement de la vie sociale, la nécessité de favoriser le vivre ensemble, et le déficit de réflexion sur la conception, les caractéristiques, la qualité de ces espaces et de ces équipements publics* » (2018). Dans ce contexte, la conception d'un espace public nécessite un réel dialogue entre les différentes parties prenantes, au risque sinon de s'inscrire dans le mythe de l'agora, au sens défini par Philippe Verdier, c'est à dire « *l'attitude qui consiste à croire que la construction d'un espace, son échelle, les activités, les flux, qui le traversent.. vont générer par eux-mêmes de la convivialité et de la centralité.* » (2004).

Dans le contexte où le cadre juridique et réglementaire constitue le support à toute action urbaine, les nouveaux praticiens cherchent à repenser la problématique des formes d'appropriation des espaces publics. Les démarches développées s'intègrent au cadre formel, par des actions pensées dans les marges de manœuvre que permet la réglementation. Cependant, certaines initiatives dépassent le

¹²⁴ Rapport « La ville autrement : Initiatives citoyennes // Urbanisme temporaire // Innovations publiques // Plateformes numériques », APUR, Atelier parisien d'urbanisme, juillet 2017

cadre réglementaire. Montaigne (1595), lié à la condition féminine, énonçait « *les femmes n'ont pas du tout tort quand elles refusent les règles qui sont introduites au monde, d'autant que ce sont les hommes qui les ont faites sans elles.* ». Cette citation est-elle transposable à l'appropriation de l'espace public ? En ce sens, certaines structures ont recouru aux « actions pirates », c'est à dire qu'ils investissent l'espace public sans autorisations préalables. Ces *opérations coup de poing*, permettent un détachement à l'égard de la réglementation du domaine public et peuvent conduire à un sentiment de réappropriation (Coline Rande, 2015). Cependant, outre la légalité, ces actions étant souvent rapides, elles posent questions sur l'appropriation et la transmission à l'égard des usagers et des habitants.

Nonobstant la réglementation des espaces publiques, c'est également l'enjeu de la réglementation politique qui est à prendre en compte lors de démarche participative. Car elle induit une temporalité dans le lancement de démarche citoyenne en fonction de l'approche d'élection. En effet aucune démarche institutionnelle ne peut débiter plusieurs mois précédents les élections municipales, car selon le code électoral, elles peuvent être considérées comme de la « propagande »¹²⁵. Ce cadre juridique, est une réalité à prendre en compte pour ces praticiens, en particulier l'année précédant l'élection municipale. En effet, ils doivent intégrer cette temporalité politique, lors de la constitution de méthodologie en lien avec la collectivité, pour éviter les projets « fractionnés ». Comme la rapport à la précarité, la coordination des différentes temporalités des acteurs d'un projet urbain, a été échangé plusieurs fois lors des entretiens. Cette réalité entraîne des questionnements, et impacte directement leur mode d'action, par l'anticipation dans les processus de projet qu'elle implique.

L'évaluation et le risque de standardisation

Un des enjeux qui limitent l'ambition participative des projets est également le risque de standardisation. Cet enjeu est particulièrement décrit par Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon (2012), ces auteurs montrent que le processus de professionnalisation et de marchandisation de la participation a mené à une perspective de standardisation des pratiques chez ces praticiens. Elles précisent ainsi « *la participation définie comme projet et comme expérience collective a été de plus en plus confondue avec les prestations proposées par les divers professionnels* »¹²⁶. Ce mouvement s'observe par la déclinaison d'outils participatifs « *clés en mains* », et de « *kit participatifs* », Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon (2012), décrivent par ces termes des dispositifs reproductibles et transférables à tout territoire, et pour tout projet. Elles précisent cependant, que la professionnalisation de ce champ d'action ne peut être réduit à la déclinaison de « kit participatif ».

Dans un contexte où chaque praticien se revendique d'une nouvelle manière de faire, on retrouve paradoxalement un processus d'homogénéisation de l'ingénierie participative (Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon, 2012). Les prestations, les démarches utilisées pour mobiliser et recueillir la parole des citoyens tendent à se ressembler de plus en plus. Cependant, alors qu'ils prônent un processus adapté au contexte local, comment expliquer que la démarche et les outils soient assez similaires ? Selon les auteurs précédemment citées cette situation est due à différents aspects, principalement économiques : la rationalisation de la gestion de projet, l'importance de répondre aux contraintes du marché et des attentes des commanditaires. Les praticiens sont ainsi amenés à s'intégrer dans des démarches de séquençage de la démarche, cette situation se retrouve dans la méthodologie de POEP'UP où comme il a été décrit, le processus est constitué de plusieurs étapes tout au long du projet. Le déroulement est linéaire mais les phases peuvent également être réalisées de manières indépendantes ou encore être renouvelées en fonction des enjeux du projet. Comme le souligne Jeanne Cartillier (2013), en se professionnalisant, le champ de la participation construit progressivement des « référentiels communs » et des méthodologies. En ce sens la professionnalisation permet la structuration du champ de la participation. Les nouveaux praticiens développent des projets mêlant réflexions et expérimentations, dans ce contexte il s'agit de ne pas

¹²⁵ Code électoral. Articles L240 à L246 (Section 4 Propagande), Légifrance

¹²⁶ Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon, « « La participation en kit » : l'horizon funèbre de l'idéal participatif », *Quaderni*, 79, 2012, 29-44.

voir leur originalité et leur potentiel innovant « *se transformer en standardisation des méthodes* » (Jeanne Cartillier, 2013). Cette perspective de standardisation se situe également à l'interface des difficultés de financement des structures, en effet par manque de temps et d'argent, la recherche de nouveaux outils ou dispositifs, peut parfois être reléguée au second plan pour ces praticiens. De même, dans une perspective d'améliorer les espaces de dialogue, les dispositifs et outils utilisés peuvent avoir des similitudes.

C'est tendance à la similitude s'est observée durant mon stage, dans le développement d'un dispositif participatif. En effet, une des innovations de POEP'UP réside dans le développement d'outils facilitant la participation et l'implication citoyenne, afin de ré-inventer les modalités de la participation du public. Durant mon stage j'ai pu m'intégrer dans la dynamique du processus de conception, d'un dispositif conçu entre POEP'UP et l'association la Mêlée Locale. L'objectif était de concevoir du mobilier urbain modulable et éphémère, pouvant être installé dans l'espace public : banc, tables, gradins. Ce projet a été mené en partenariat avec Camille Martenot, étudiante en cinquième année option design à l'ISDAT, dans le cadre de son projet de fin d'étude.



Ce dispositif issu de réflexions entre les trois partenaires, a été prototypé et conçu par Camille Martenot. Suite à des rencontres, la mise en place d'une collaboration, et la définition du cahier des charges. Une longue étape de recherche de formes et systèmes d'assemblages a été réalisée, afin de construire un dispositif facilement démontable et transportable.

Réflexions et prototypes autour du dispositif de gradins (2019)

C'est en mai, que des gradins deployables en bancs et en tables en bois, ont été fabriqués par Camille. L'objectif de ce dispositif est de pouvoir le moduler selon les besoins : d'une animation d'événement temporaire dédié à la sensibilisation de l'appropriation de la ville par les usagers, à l'animation d'un temps de concertation. Il vise la facilitation de la communication du groupe et de la parole pour permettre une prise de décision collective. Fruit d'un travail de recherche, de collaboration et répondant à des besoins précis, ce dispositif trouve effectivement des similitudes avec des outils utilisés par d'autres praticiens (tel que le dispositif Nacelle, de la structure COMM1POSSIBLE). Néanmoins le recourt et l'utilisation sont différents d'une structure à l'autre, permettant à chacun de garder ses particularités méthodologiques et de s'éloigner, au moins pour un temps, d'une standardisation.

Pour ces praticiens, se développe alors, le risque de standardisation de leur démarche, par la similitude que peuvent revêtir certaines méthodes ou outils, et l'attrait grandissant des commanditaires pour ces méthodologies procédurales et leur évaluation. Dans la continuité de Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon, lorsqu'elles écrivent « *Pour les commanditaires de l'action publique, la mise en œuvre de procédures de participation suppose, en effet, d'en laisser une trace, condition sine qua non de l'évaluation de la démarche.* » (2012), on voit apparaître un nouvel enjeu lié à la mise en place de démarches participatives : l'évaluation. L'évaluation est une étape indispensable à toute démarche participative, au sens où elle permet d'identifier les effets d'une action, les changements à court et long terme sur l'aménagement. Elle permet également de récolter une nouvelle fois la parole habitante sur les activités, et de pouvoir adapter les prochaines phases du projet. L'évaluation doit donc permettre de valoriser les impacts de ces démarches sociales, dans leurs considérations quantitatives et qualitatives. Cependant, dans un contexte de rationalité économique, « *l'évaluation peut servir d'instrument de gestion, de contrôle, de surveillance et de rationalisation* »¹²⁷. En effet, les indicateurs

¹²⁷ Bouchard, M. J. (2004). « Vers une évaluation multidimensionnelle et négociée de l'économie sociale ». *Revue internationale de l'économie sociale*, (292), 59–74

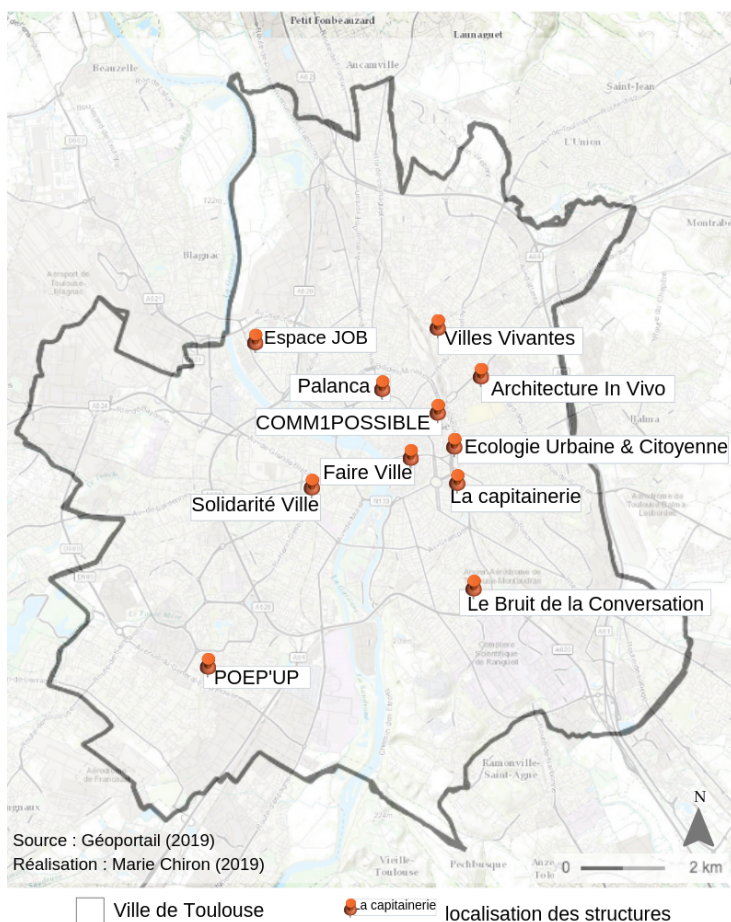
choisis ne sont jamais neutres, décider de ce qui compte ou non, implique déjà un jugement de valeur (Marie J. Bouchard, 2004). Une attention doit donc être portée sur les indicateurs, afin que l'évaluation ne s'apparente pas à une acceptabilité sociale mais davantage à une rentabilité sociale. Au sens où, la rentabilité sociale ne se questionne pas en terme économique, mais cherche à évaluer la contribution au développement démocratique et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, c'est à dire l'impact social d'un projet¹²⁸.

Néanmoins dans cette concordance de limites organisationnelles liées à la pérennisation de leurs actions, aux enjeux et éléments extérieurs qui amoindrissent l'ambition participative des projets, la mutualisation des compétences et la confiance entre acteurs de la participation, apparaissent comme des enjeux déterminants.

3. Entre mutualisation d'expériences et partage de pratiques innovantes : la nécessaire mise en réseau des structures

Une des missions de stage consistait à réaliser une recherche sur les acteurs de la participation dans les projets urbains du territoire toulousain. Cette analyse cherchait à répondre à deux objectifs : tout d'abord mettre en commun des compétences, des expériences, des méthodologies, pour promouvoir la diversité des modes de concertation et de participation. Le deuxième objectif était de mener un travail de lisibilité sur les structures et les valeurs défendues, permettant de sensibiliser les collaborateurs internes et les acteurs des territoires aux enjeux de la participation citoyenne. Il s'agira dans cette partie de présenter tout d'abord, le recensement des structures à l'échelle toulousaine, donnant à voir une diversité d'acteurs et de pratiques. Puis, dans la continuité de l'analyse des entretiens, nous présenterons l'enjeu important qui a été développé, celui de la mise en réseau. Nous aborderons des exemples de démarches de mises en réseaux, du national au local, et enfin les freins qui peuvent subsister lors d'une telle démarche.

Localisation des praticiens de la participation urbaine de Toulouse



État de l'art des praticiens de la participation

Comme il a été présenté, la figure de ces nouveaux praticiens tend à se développer. En territorialisant à l'échelle toulousaine on observe la structuration de différents groupes d'acteurs s'insérant dans cette dynamique participative au sein des projets urbains. La première étape de cette recherche a ainsi été d'effectuer un recensement de ces structures, leur localisation, mode d'action et philosophie d'intervention. Cette étape donnait à voir une diversité des modes de concertation et de participation, mais rassemblés par des préoccupations communes sur la fabrique partagée de la ville. Une cartographie de la localisation de ces acteurs permet d'observer qu'il existe un nombre important de structures, principalement situées dans le centre de Toulouse.

Ces structures évoluent à la croisée de plusieurs disciplines, travaillent sur différents objectifs et avec des modes d'actions variés¹²⁹. A l'image de la diversité des praticiens et de leurs pratiques évoquées lors de la première partie de ce mémoire, tous diffèrent les uns des autres. Ces divergences s'observent par l'utilisation d'outils particuliers, tels que *COMM1POSSIBLE* avec le dispositif Nacelle, où la méthodologie repose sur l'installation d'un dispositif physique pour créer un espace favorable au dialogue. Ces différences s'observent aussi par leurs champs d'action, en effet certaines structures étendent également leur champ de réflexion, tel que *PALANCA* qui inscrit son accompagnement dans le développement de projets à fort impact social ou environnemental. Ou encore, *Ecologie Urbaine & Citoyenne* qui est une agence spécialisée dans la transition écologique des territoires et des villes, et s'investit également sur les questions de démocratie collaborative. En outre, c'est parfois sur la réflexion et la recherche, autour des questions sur la Ville et l'architecture que certains acteurs développent les échanges, à Toulouse, il s'agit particulièrement de *Faire-Ville*. Les structures qui développent des démarches participatives itératives, tel que POEP'UP, sont représentées sur le territoire toulousain par *Architecture In Vivo*, qui développe également une partie de ses actions autour de la pédagogie de l'architecture et de l'urbanisme, particulièrement au jeune public. Ou encore, *Le bruit de la conversation*, qui s'inscrit dans l'expérimentation sur site pour interroger l'impact des projets sur l'environnement, les usages et les comportements. D'autres formes de dynamiques participatives existent également, on citera ici *le Collectif Job*, situé sur une ancienne usine de papier dans le quartier des Sept Deniers, il est depuis 2011 un équipement de la ville inscrit dans une logique de co-gouvernance avec les associations du lieu. *Le Collectif Job* a expérimenté des formes participatives d'organisation dès les débuts de l'action collective. En effet sa réhabilitation a été permise par une mobilisation des anciens salariés, des habitants et des associations du quartier¹³⁰. Les visées du projet sont « *une lutte autour de la sauvegarde d'un lieu élargi à la citoyenneté, et une façon de mettre en œuvre un projet social, culturel et citoyen* » (Armelle d'Isoard de Chenerilles, 2014). Les divergences s'observent également dans les territoires d'intervention, de même, l'échelle territoriale de projet varie d'un acteur à l'autre.

La réflexion autour de la fabrication partagée de la Ville et de ses espaces, est un sujet qui les rassemble, comme celui de s'éloigner des « *protocoles classiques en vigueur* »¹³¹. Pourtant, chaque structure cherche, chacune à sa manière, à repenser la construction de l'espace public et de la ville, par des méthodologies, des outils, des modes d'actions, des structuration et des champs de réflexion qui leur sont propres. Cette étape de recherche permet de montrer qu'il existe autant de manière de faire que d'acteurs recensés. Outre la diversité des modes de concertation et de participation que ces structures donnent à voir, c'est également la typologie de structuration qui est antinomique. En effet, lorsqu'on observe les statuts et fonctionnements, ces structures peuvent paraître antagonistes. L'exemple le plus représentatif est la comparaison entre *Ecologie Urbaine et Citoyenne*, au *Collectif Job*. D'une part, *Ecologie Urbaine et Citoyenne*, est une agence créée en 2008, qui réunit aujourd'hui une grande équipe pluridisciplinaire. La structure est basée à Paris, Bordeaux et Toulouse et intervient en tant que bureau d'étude sur l'ensemble du territoire national. Et d'autre part, un équipement de la ville inscrit dans une logique de co-gouvernance avec les associations du lieu. *Le Collectif Job* s'appuie sur des bénévoles pour faire vivre culture et éducation populaire au sein de l'Espace Job et intervient à l'échelle du quartier, en articulation avec les territoires alentours et la ville. Ainsi en territorialisant à l'échelle de Toulouse, se retrouve le constat évoqué par l'anthropologue urbaine, Federica Gatta, de la diversité de manière de concevoir et de « pratiquer » la participation, mettant en lumière les deux enjeux de la participation que l'auteur décrit, comme maîtrise d'usage pour un projet urbain ou

¹²⁹ Voir Annexe 3 : Typologie des structures recensées

¹³⁰ Armelle d'Isoard de Chenerilles. *L'espace Job : une expérimentation citoyenne territorialisée, à la croisée des logiques associatives, habitantes et institutionnelles*. 2014. Mémoire de Master 2 à l'IUP Aménagement et Projets de Territoire. Toulouse

¹³¹ Florent Chiappero, op. cité

envisagé comme émancipation individuelle et politique¹³². Ces différences peuvent préfigurer des difficultés de dialogue plus substantielles entre structures.

Lors de cette étape de recherche j'ai été confrontée à une première difficulté, celle de la lisibilité et visibilité de certaines structures. En effet, même si certaines développent une forte communication et sont facilement identifiables, d'autres à l'inverse délaissent parfois cet aspect informationnel, par manque de moyens, de compétences, de temps, ou de priorité, «.. et parfois même d'envie » précisait un de ces acteurs lors d'un entretien.

Des dynamiques spatiales, au réseau d'acteurs

De fait, suite à cette démarche de recensement, différents temps de contact et d'entretiens ont été réalisés avec certaines structures. Afin d'échanger sur les moyens d'action, les outils, les difficultés et opportunités qu'ils ont pu rencontrer lors de la réalisation d'un projet. Outre les enjeux précédemment évoqués, tels que les difficultés de structuration et de financement, un des acteurs énonçait ; « Il faudrait qu'on mette plus en commun, parce qu'au final on est souvent confrontés aux mêmes difficultés et peut-être que certains ont trouvé des alternatives ». Dans cette perspective, existent des rapport de recherche, tel que le rapport L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables produit par le CEREMA (2019), issu d'une étude exploratoire demandée par le service de la recherche du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) afin de « définir et questionner les initiatives citoyennes ». Ce rapport s'appuie sur une analyse d'initiatives citoyennes de transition qui se sont développées en France, il questionne leurs origines et facteurs d'émergences, leur parcours, leurs besoins, leurs forces et fragilités. On retrouve la définition suivante, « *les initiatives citoyennes sont à la fois des formes d'innovation sociale et territoriale, des processus poussés de participation citoyenne et des projets concourant à la défense de biens communs. Ancrées sur le terrain, elles sont l'expression d'une encapacitation de communautés locales qui prennent en charge leur avenir au plus près des besoins des habitants.* », et montre ainsi que la « *fertilisation croisée territoires initiatives* » permet une mise en lien des initiatives, mais également de travailler en co-développement en s'appuyant sur les expertises de chacun¹³³. En ce sens, un des enjeux qui se dégage des informations recueillies lors des entretiens, est la constitution d'un réseau vivant, décrit par les acteurs rencontrés comme important et utile pour développer leurs pratiques. Des avis tel que « il faudrait qu'on se rencontre davantage pour échanger sur nos pratiques » et « ça permettrait d'étendre les partenariats pour permettre de répondre à des appels à projet », sont des exemples de phrases échangées lors de ces entretiens, montrant la volonté de constituer un réseau de travail. Les entretiens réalisés donnent à voir différents objectifs visés par cette mise en réseau : l'envie de « croiser les regards », d'« assurer une fonction de veille sur des projets hors-cadre », ou encore de « développer un « lobby » de la participation, pour influencer les actions publiques ». Il s'agit donc d'aller plus loin que le recensement et la mise à disposition d'informations et d'entrer dans une démarche de facilitation et de transmission de partage d'expériences.

Du national au local, les démarches de mises en réseau :

Du formel à l'informel, et de l'échelle nationale au local, des démarches de mise en réseau des praticiens de la participation s'observent sur le territoire.

A l'échelle nationale, on trouve l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC). Ce réseau national d'appui au développement des pratiques de concertation et de participation, se décrit comme un espace de débat et de réflexion, pour échanger sur les pratiques. Constitué par un espace

¹³² Federica Gatta (2013) « Tactiques et formes d'engagement des acteurs non institutionnels de la transformation urbaine » in Biau V., Fenker M., Macaire E., (dir.), *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Cahiers RAMAU, 6, Éditions de la Villette, pp 71-89.

¹³³ K. Lancement et S. Lévêque (Coord.), *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables*. CGDD, Cerema, avril 2019. 75 p.

numérique, l'ICPC organise également des rencontres entre acteurs et praticiens sur tout le territoire national. Institut indépendant, il couvre différents sujets tels que les grands aménagements, la politique de la ville, le transport, l'environnement, le développement local, l'énergie, la santé, etc¹³⁴.

Davantage centré sur la fabrique collective de la ville, existe à l'échelle nationale le réseau informel SUPERVILLE, qui regroupe différents collectifs et structures, autour de préoccupations communes sur la fabrication partagée de la ville, pour un temps de rencontre. Deux éditions de SUPERVILLE ont déjà eu lieu. La première en 2013, a été proposée par le collectif ETC, après leur « détour de France ». Pendant un an, ce collectif a effectué un tour de France à vélo, pour rencontrer et travailler en collaboration avec des acteurs locaux, sur les projets de participation créative existant sur le territoire français¹³⁵. La seconde rencontre a eu lieu en 2016, proposée par l'association Bellastock.

Il existe sur le territoire toulousain des prémices de mise en réseau des acteurs, développés par la structure Architecture In Vivo et Suzie Pasquin, nommé *réseau Ville partagée*. Ils proposent des moments et temps de rencontre, telle que la soirée ayant eu lieu le 20 février 2019, qui questionnait l'utilité de constituer un tel réseau. Certaines structures organisent également des temps de rencontres pour échanger sur les pratiques. La rencontre constituée par Palanca, « Concertation, Piège à mouton ? », le 8 avril 2019, correspond à cette volonté de promouvoir la diversité des modes de concertation et de participation. De plus, cet événement ouvert à tous, s'inscrit dans un travail de lisibilité et d'acculturation à la participation, par le recours à la facilitation graphique permettant une mise en image des échanges.

Ainsi il apparaît nécessaire de s'insérer dans le cadre existant, de travailler en lien avec les collectifs et réseaux qui existent déjà, pour s'insérer dans une dynamique commune de valorisation et capitalisation des pratiques.

Modalités d'organisation et enjeu de lisibilité, les difficultés à constituer un réseau

Cependant si s'observe chez les praticiens toulousains, la volonté de constituer et de travailler en réseau, beaucoup se questionnent sur le format, sa communication et son ouverture. Se retrouve tout d'abord la difficulté de situer ces rencontres, face à la complexité de trouver du temps ; « on est en permanence la tête dans le guidon, et prenons trop peu de temps pour se retrouver et échanger », et de placer ce moment ; « Si c'est le soir ça empiète sur nos vies personnelles, si c'est durant la journée c'est sur un temps professionnel, mais on est souvent débordés sous les dossiers. » expliquait ainsi un des praticiens. De plus, comme décrit précédemment, la typologie de structuration entre les statuts et fonctionnements, parfois antagonistes, d'une structure à l'autre, préfigure des difficultés de dialogue conséquentes. C'est également face au risque de standardisation et d'homogénéisation des projets que peut constituer le réseau, qui freine sa mise en place. Florent Chiappero (2017), qui a participé au sein du Collectif ETC à la préparation de la première rencontre SUPERVILLE, revient dans sa thèse sur la crainte de certains praticiens que ce réseau crée un « *chapeau commun des pratiques* ». Une idée défendue à l'époque par la structure Les Saprophytes, qui expliquait la nécessité de « *faire attention que ce réseau ne lisse pas nos pratiques, les uniformisant pour arriver à une définition finalement restrictive, mais bien qu'il prône une diversité d'outils, de méthodes, de points de vue, une complémentarité* »¹³⁶. Le contexte de professionnalisation de la participation dans les projets urbains, peut également développer des freins à la constitution d'un tel réseau, au sens où persiste la logique de marché. Ce contexte a été décrit lors des entretiens par deux praticiens ; « Il ne faut pas oublier qu'on est en concurrence, on porte des messages proches parfois nuancés, mais on se dispute souvent les

¹³⁴ Informations issues du site internet : <https://i-cpc.org/qui-sommes-nous/>

¹³⁵ Informations issues du site internet : <http://www.collectifetc.com/realisation/le-detour-de-france-du-collectif-etc-test/>, informations complémentaires dans l'ouvrage réalisé: Collectif Etc, *Le Détour de France – Une école buissonnière*, Médiagraphic, Rennes, 2015

¹³⁶ « Pad en ligne de préparation de *Superville* » (Annexe 03) IN Florent Chiappero. *Du Collectif Etc aux « collectifs d'architectes » : une pratique matricielle du projet pour une implication citoyenne*. 2017. Thèse de doctorat. ENSA Marseille

mêmes ressources. », pouvant entraîner des sentiments de méfiance quant à la mutualisation.

Ces positionnements, bien que compréhensibles, questionnent cependant sur les interactions dans la fabrication de la ville, et font apparaître des lignes de frottement et de contradictions. En effet dans un contexte d'acteurs élargi, comment promouvoir un cadre de dialogue et de confiance partagée entre tous les acteurs de l'urbanité, si au sein d'une même sphère subsistent des sentiments de méfiance ? Comment et par quel moyen les dépasser ? Peut-on en vouloir aux élus d'accorder un sentiment de défiance à ces démarches, si celui-ci persiste au sein même des structures participatives ? Ainsi, sensibiliser les acteurs du territoire et développer une culture de la participation, ne commencent pas d'abord par se connaître et se reconnaître entre structures ? La dynamique amorcée lors de cette recherche, s'est concrétisée par une rencontre entre les praticiens de la participation à Toulouse le 24 juin, dans les locaux de la « Villa en Chantier », pour dialoguer, se défaire de certaines représentation et apprendre à faire ensemble, afin de se donner les moyens de relever les défis auxquels chacun est confronté dans sa pratique.



*Rencontre entre les praticiens de la participation à Toulouse à la « Villa en Chantier »
Source : Marie Chiron (2019)*

Bien que tous les acteurs n'aient participé à ce temps d'échange, il ne faudrait pas croire que ce qui en ressort est la fin d'une mise en réseau. Au contraire, un certain nombre d'éléments et aspects critiques ont été soulignés, les leviers et les contraintes. Il en résulte que ce réseau constitue une perspective d'idéal type, un modèle vers lequel tendre. Des prémices, des temps d'échanges, des rencontres, des partenariats commencent à se développer entre acteurs de la participation sur le territoire toulousain, alors à l'image d'une démarche participative, il s'inscrit sur le temps long afin de construire le cadre adapté.

CONCLUSION

« Ces mobilisations, collectifs hybride, nouveaux assemblages, configurations et territorialités temporaires éclatés, qui émergent derrière le décor institutionnel, confirment le basculement vers un monde plus ouvert et incertain, où des mots comme improvisation ou innovation, prennent un sens. » (Luc Gwiazdzinski, 2018)

Dans les démarches de participation citoyenne développées par ces praticiens, il s'agit donc d'intégrer l'habitant et l'utilisateur au cœur du projet d'aménagement, où ils ne sont plus perçus comme simple « bénéficiaire » mais en tant qu'acteur et auteur d'un nouveau service ; la démarche part de l'habitant-expert d'usage, le place au centre de l'action et le met en mouvement en activant son pouvoir d'agir. Car usages, occupations et appropriations quotidiennes des espaces transgressent en effet les œuvres et les cadres de la production de l'architecture et de la ville. A l'aune des nouveaux défis qui apparaissent : énergétiques, environnementaux, numériques et sociaux, le monde urbain devra développer des capacités et des modes d'actions adaptés pour y répondre. L'innovation sociale par l'implication citoyenne, pourrait permettre de faire des villes des entités « capables de proposer des conditions durables d'habitabilité au sein d'instabilité, déséquilibre et incertitude récurrente » (d'Arienzo et Younès, 2004, cité par Gwiazdzinski 2018), au sens où, l'espace réflexif serait ouvert et bénéficierait ainsi de propositions multiples permettant de croiser les regards.

A l'interface entre les démarches institutionnelles et les pratiques citoyennes, les nouveaux praticiens jouent un rôle structurant dans les processus participatifs. A la croisée des logiques descendantes (« top down ») et ascendantes (« bottom up »), ils s'inscrivent dans une logique de démarche transversale. Cependant ces initiatives se caractérisent par « leur agilité mais également par leur fragilité »¹³⁷. Ils sont confrontés à des cadres de pratiques, des réglementations, des limitations temporelles et financières qui viennent souvent amoindrir la démarche. Ils font également face à des logiques contradictoires, adopter la figure du médiateur, être engagés pour leur expertise mais refusant la position d'expert et « inciter à la participation tout en défendant la politique menée par la municipalité » (Magali Nojon, 2005), pris dans des standards de représentativités et d'évaluation, à la frontière de la standardisation. Ces nouveaux praticiens sont confrontés à l'enjeu de prendre en compte la diversité des publics, la problématique de la hiérarchisation de la parole habitante, tout en ayant conscience des conséquences que peuvent induire le contexte d'injonction à la participation pour certains citoyens.

Dans ce cadre, les relations entre institutions et société civile incarnent ce besoin de changement de paradigme. De fait, des sentiments de défiance persistent au sein de l'hétérogénéité d'acteurs, des langages et des modes d'action peu compatibles ainsi qu'une mise en pratique de la participation controversée, se situant parfois entre information et stratégie. Ainsi le partage des rôles entre acteurs, leur mode d'action et l'articulation des compétences, reste à structurer pour répondre au processus de construction d'une action collective. Cette démarche nécessite donc un renouvellement des conditions de production de l'espace urbain. Dans cette optique, il s'agirait d'améliorer le dialogue, la rencontre et la confiance entre les différentes parties prenantes du territoire, afin de mutualiser les compétences pour apporter des réponses aux défis actuels et à venir. Car « La ville est au cœur de ces mutations, qui convoquent le sensible et l'éphémère et obligent à imaginer d'autres formes d'intelligence collective. » (Luc Gwiazdzinski, 2018). Ce changement de paradigme nécessite d'effectuer un travail de lisibilité et de transparence pour développer des partenariats de confiance

¹³⁷ K. Lancement et S. Lévêque (Coord.), *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables*. CGDD, Cerema, avril 2019. 75 p.

sans risque de manipulation ou de récupération, de réaliser une mise à distance des approches caractérisées par « l'hégémonie des normes et des modèles »¹³⁸, en acceptant de nouveaux modes de faire, tournés vers l'innovation sociale.

Ce stage de douze semaines, réalisé dans la structure POEP'UP, dont les ambitions sont de rendre populaire les projets urbains, par une approche de participation citoyenne et des actions innovantes, m'a conduite à mobiliser et approfondir des savoirs-faire acquis lors de ma formation universitaire. De surcroît, cette expérience très riche, m'a permise de développer des compétences techniques et méthodologiques propre à l'exercice de pratiques professionnelles. J'ai ainsi appris à développer une réflexion et des voies d'interventions sociales aux regards des changements et problèmes sociaux contemporains, notamment des compétences en gestion et animation de projet, en méthodologie de diagnostic social et territorial et en gestion administrative des organisations. De fait, les apports acquis lors de ce stage au sein de l'association POEP'UP sont nombreux, par la pratique et les multiples mises en situation qui permettent l'évaluation et l'engagement dans l'action. Par sa dimension concrète, ancrée dans un contexte local, son approche pluridisciplinaire et son approfondissement du contexte des différentes collectivités territoriales, et leurs diversités, POEP'UP m'a permis d'approfondir une meilleure connaissance des dynamiques territoriales et leur mode de prise en charge par des systèmes d'action et d'acteurs complexes. Ces situations ont été particulièrement apprenantes dans le cadre des implications de la participation citoyenne, et leurs conditions de mise en place en terme de gouvernance territoriale, dans les projets d'aménagement urbain. Grâce à une confiance accordée par les membres de l'association, j'ai apporter ma contribution lors de travaux individuels et d'initiatives mais aussi dans les travaux d'équipe. J'ai ainsi pu mesurer les intérêt du travail réflexif en équipe qui permet de rassembler les qualités individuelles pour en faire des compétences collectives : partager, mutualiser, réfléchir et créer ensemble. Sur d'autres aspects, cela m'a permis de développer mon dynamisme, ma persévérance et mes convictions. Mais aussi apprendre et développer des capacités d'agir, des pratiques nouvelles, car ces modes d'actions sont, et ont été, le lieu d'acquisition de capacités nouvelles dans les sphères de l'éthique, du politique et du pédagogique. Ainsi durant ce stage, à l'image des mots de Pierre de Coubertin, chaque difficulté rencontrée a été l'occasion d'un nouveau progrès. De plus ce travail de recherche, lié aux expériences de terrain, m'a amené à approfondir la vision éminemment politique de l'aménagement du territoire.

Ce mémoire évoque une part de ce qui s'est déroulé durant ce stage de douze semaines, réalisé dans la structure POEP'UP, il montre les éléments déterminants de cette expérience complexe, intense et passionnante. Par cette expérience j'ai pu découvrir une des réalités de la participation citoyenne et sa mise en œuvre, avec ses difficultés, ses limites, ses frustrations et ses enjeux, tout au long des étapes du processus d'un projet. Les contraintes et les défis qu'il reste à relever pour une implication citoyenne dans les projets urbains sont encore nombreux, mais loin de sortir désappointée de cette expérience, c'est avec l'envie de m'impliquer davantage dans ce processus d'action territorial que je clôture cette année universitaire. Le souhait de suivre les prochaines étapes de ces projets me poussera à m'intéresser activement à leurs évolutions, par une implication qui se poursuit dans l'association. L'avant goût de l'animation et de la concertation, et la volonté de contribuer à développer le principe de co-construction, par un travail de terrain mais aussi un ancrage territorial, développe mon engagement au sein de cette voie professionnelle, et j'espère l'année prochaine pouvoir m'investir dans une autre structure afin de découvrir différentes réalités. En effet, malgré le contexte d'action, les enjeux et contraintes dépeints dans ce mémoire, ces doutes et résistances ne sont pas une réalité englobante, différentes réactions et conceptions sont appliquées dans les subdivisions de territoires et d'institutions. Selon les domaines concernés, les villes, les volontés politiques locales, et les acteurs en présences, la participation revêt des applications et mise en pratiques variables. Comme le précisent Ilaria Casillo et Daniel Rousseaux « *Il ne faut en effet pas*

¹³⁸ DEBOULET Agnès, JOLE Michèle (dir.). *Les mondes urbains: le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine*. Hommes et sociétés. Paris: Éditions Karthala, 2013

sous-estimer les efforts que certaines collectivités déploient pour permettre la participation des citoyens aux décisions locales. » (2018).

Cependant, l'enjeu des risques d'inégalités entre citoyens, quartier, ville et territoire, inégalement formés et organisés, amène à se questionner sur leur capacité à agir, dans un contexte de décentralisation et une injonction de la « *logique d'auto-organisation* »¹³⁹. Dans ce contexte, comment accompagner la montée en compétence des individus ? Dans une société de la « tyrannie de la vitesse », comment et où trouver le temps pour la compréhension, l'appropriation, et la mise en place de processus participatif ? L'enjeu semble reposer sur l'acculturation de la participation, et à la participation, par un travail de formation et de co-formation entre toutes les parties prenantes d'un territoire. Mais également dès le plus jeune âge, par la transmission et l'apprentissage de savoirs-être autour des notions d'argumentation, de dialogue, à l'échange, à la réflexion et au débat.

¹³⁹ Casilo I., Rousseaux D., *Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens*, CNDP, Rapport remis aux ministres Jacqueline Gourault et Julien Denormandie, 2018

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Barbier R., Blondiaux L., Chateayraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), (2013), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation [en ligne : <http://www.dicopart.fr>]

Biau V., Fenker M., Macaire E., (dir.). (2013), *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Cahiers RAMAU, 6, Éditions de la Villette, 366p.

Biau V., Tapie G., (dir.). (2009), *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille. Editions Parenthèses, 220p.

Bonetti M., Allen A., (2018), *L'Habiter - un impensé de la politique de la ville*, Bibliothèque des territoires, l'Aube, 350p.

Carrel M. (2013), *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, ENS-Editions, 278p.

Chaline C., (2007), *Les nouvelles politiques urbaines, une géographie des villes*, Carrefours, Ellipes, 168p.

Chapuis J-Y., (2017). *La ville n'est pas figée*. Bibliothèque des territoires, l'Aube. 236p.

Deboulet A., Jole M., (dir.). (2013) *Les mondes urbains: le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine*. Paris, Hommes et sociétés. Éditions Karthala, 360p.

Évette T., Terrin J-J. (dir.). (2006), *Projets urbains Expertises, concertation et conception*, Cahiers RAMAU, 4, Éditions de la Villette, 186p.

Évette T., Thibault E., (dir.). (2001), *Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception*, Cahiers RAMAU, 2, Éditions de la Villette, 265p.

Subra P. (2007), *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Perspectives Géopolitiques, Paris, 327 p.

Verdier, P., (2009), *Le projet urbain participatif. Apprendre à faire la ville avec les habitants*. Ed. Yves Michel et Adels, 264p.

Veschambre V. (2008), *Traces et mémoires urbaines-Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, 322p.

Chapitres d'ouvrage

Blondiaux L., (2005), « 4. L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », in Bacqué M-H., *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. La Découverte, pp. 119-137

Combe L., (2014), « IV. Processus participatifs et urbanisme à l'échelle métropolitaine. Une perspective comparative entre Lyon et Montréal ». in *Droit et gestion des collectivités territoriales*. Tome 34. Éducation, formation, recherche. Quelle place pour les collectivités territoriales ? pp. 669-678

Deboulet A., Nez H., (2013) « Introduction - Les savoirs citoyens au défi: vers une démocratie urbaine ? » in Deboulet A., Nez H. (dir.) *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Presses universitaires de Rennes, pp.9-26

Gwiazdzinski L. (2018) « Synchronies et agencements synergique urbain temporaires. Première approche des formes et figures émergente d'un métabolisme collectif ». in d'Arienzo R., Younes C., *Pour un métabolisme collectif des villes – Synergies urbaines*. Métis Press, pp.89-121

Landel P-A., Pecqueur B., (2016) « Le développement territorial : une voie innovante pour les collectivités locales ? » in Carrière J-P., Hamdouch A., Iatu C., *Développement durable des territoires*, Economica-Anthropos, pp.31-45

Levy L., Soubeyran O., (2018) « L'improvisation vu comme trajectoire synergique. Un éclairage sur la fabrique alternative de la ville » in d'Arienzo R., Younes C., *Pour un métabolisme collectif des villes – Synergies urbaines*. Métis Press, pp. 67-88

Linossier R., Jaton V., (2004), « Chapitre 1, Les récitants du projet urbain: Territoires et temporalités » in Zepf M., Amphoux P. (dir.), *Concerter, gouverner et concevoir les espaces urbains*, METIS Lyon Tech, PPUR, 188p.

Macaire E., (2009) « Des architectes à l'épreuve de la participation », in De Coninck F., Deroubaix J.-F., (dirs.), *Ville éphémère, ville durable - Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs*, éditions de l'Œil d'Or, Paris, 2009, pp. 135-147.

Nez H. (2012), « II. Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue ». In *Droit et gestion des collectivités territoriales*. Tome 32. Transports et politiques locales de déplacement. pp. 801-811.

Pecqueur, B. et Zimmerman, J.- B., (2004) « Les fondements d'une économie de proximités », introduction à l'ouvrage collectif *Economie de proximités*, Paris, Hermès Sciences Publications ; Lavoisier, 264p.

Renault M., (2015) « Participation politique et lutte contre l'exclusion: analyse d'une initiative en région Bretagne ». in Nakano Y., Mori C., Le Bail H., Namioka S., Daisuke Sonoyama D. (dir.), *Repenser la xénophobie. Exclusion, discrimination et participation en France*, Fujio Yashio, 252p.

Taylor C., (1994) « Solidarité et pluralisme », in Gagnon A-G., *Québec: État et société*. Montréal, Les Éditions Québec/Amérique, Tome I, chapitre 3, pp. 61-84

Zetlaoui-Leger J., (2005) « L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques » in *Les Cahiers de La Cambre Architecture*, n°3, Bruxelles, pp 99-110

Articles

d'Aboville G., « Concevoir l'espace public avec les habitants : la concertation comme gage de « délicatesse urbaine », *Métropolitiques*, mis en ligne le 24 septembre 2012.

Akrich M., « Co-construction ». in Barbier R., Blondiaux L., Chateayraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), (2013), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation

Barnaud C., (dir.) « Dispositifs participatifs et asymétries de pouvoir : expliciter et interroger les positionnements », *Participations*, vol. 16, n°3, 2016, p. 137-166

Blondiaux L., Fourniau J-M., « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, no. 1, 2011, p. 8-35.

Bonaccorsi J., Nonjon M., « « La participation en kit » : l'horizon funèbre de l'idéal participatif », *Quaderni*, 79, 2012, p29-44

Bouchard, M.J., « Vers une évaluation multidimensionnelle et négociée de l'économie sociale ». *Revue internationale de l'économie sociale*, n°292, 2004, p59-74

Carrel M. « La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne », *Informations sociales*, vol. 179, no. 5, 2013, pp. 144-151.

Castel-Biderre S., Vitré G., « Des conseils de développement au cœur de l'intercommunalité », *Conseil de développement (en ligne)*, mis en ligne en 2017.

Chalas Y., « L'urbanisme participatif », *Les annales de la recherche urbaine*, n°80-81, 2009

Gwiazdzinski L., « Nouvelles utopies du faire et du commun dans l'espace public », *Urbia*, n°19, mai 2016, pp.123-144

Hallauer E., Vigne M., « Le désOrdre des architectes », *Strabic* (en ligne), 1er mars 2013

Hodde R., Leclercq R., Mamou K., « Grand débat, sourde oreille ? La parole déniée des quartiers populaires », *Métropolitiques*, mis en ligne le 14 mars 2019.

Landry J-M., « La violence symbolique chez Bourdieu », *Aspects sociologiques*, volume 13, n°1, août 2006

Leclerc O., « Expert » in Barbier R., Blondiaux L., Chateayraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), (2013), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation

Lizarralde G., Maherzi F.A., Thomas-Maret I., Viel L., « L'influence des parties prenantes dans les grands projets urbains », *Cybergeo : revue européenne de géographie* (En ligne), aménagement - urbanisme, document 604, 2012

Nez H., « Nature et légitimité des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif » *Sociologie* (en ligne), n°4, vol.2, 2011

Nonjon M., « De la militance à la consultance : les bureaux d'études urbaines, acteurs et reflets de la procéduralisation de la participation », *Politiques et management public*, mis en ligne le 20 juin 2014.

Nonjon M., « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, Vol. 18 n°70, 2005, p.89-112.

Parodi, M. « Économie sociale et solidaire et développement local ». *Revue internationale de l'économie sociale*, (296), 2005, p. 26–41.

Pinson G., « Projets de ville et gouvernance urbaine. Pluralisation des espaces politiques et recomposition d'une capacité d'action collective dans les villes européennes », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°4, 2006, p.619-651

Richard R., « La « société civile », ce « nouvel » acteur de l'aménagement des territoires », *L'Information géographique*, vol. 73, n°2, 2009, p. 10-28.

Rosemberg-Lasorne M., « Marketing urbain et projet de ville : parole et représentations géographiques des acteurs », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 32, mis en ligne le 23 octobre 1997

Rui S., « Démocratie participative », in Barbier R., Blondiaux L., Chateayraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), (2013), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation

Weckerlé C., « Télématique, action locale et « espace public » (le cas d'un réseaux expérimental dans une « ville nouvelle »), Espace public et complexité sociale, *Espaces et société*, n°62-63, 1991, pp.163-179

Zetlaoui-Leger J., « Concerter, coproduire pour mieux programmer et concevoir », Démarche qualité de la commande publique de maîtrise d'oeuvre, *Le Moniteur, Contrats Publics*. n°176. Mai 2017. pp. 29-35.

Zetlaoui-Leger J., « Urbanisme participatif ». in Barbier R., Blondiaux L., Chateayraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir.), (2013), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation

Revues

« Démocratie et participation : un état des savoirs », *Participations*, 2011/1 N°1, 348p.

« Participation ou empowerment », *Urbanisme*, printemps 2014, N°392.

Thèses, mémoires

Florent Chiappero, (2017), *Du Collectif Etc aux « collectifs d'architectes » : une pratique matricielle du projet pour une implication citoyenne*. Thèse de doctorat. ENSA Marseille

Patrice Godier. (2009). *Fabrication de la ville contemporaine : processus et acteurs le cas de l'agglomération bordelais*. Thèse de doctorat en sociologie. Université de Bordeaux

Nicolas Gogendeau, (2014), *Le marketing urbain, un outil de domination politique ? Illustration à partir des cas bordelais, nantais et Rennais*. Gestion et management. 2014.

Lucas Jarry, (2015), *Le citoyen dans le projet urbain – Nantes figure d'exemple*. Mémoire d'initiation à la recherche. ENSA NANTES

Quentin Lefèvre, (2016), *La co-construction en urbanisme ; caractérisation, outils et effets de la parole habitante dans une approche renouvelée de la fabrication du projet urbain*. Mémoire de recherche. Université Bordeaux Montaigne - Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme

Coline Rande, (2015), *La participation citoyenne au regard des nouveaux praticiens des territoires*. Mémoire de Master 2. Institut de Géographie Alpine Université Joseph-Fourier - Grenoble.

Julien Raude, (2015), *La participation des habitants dans le cadre de la politique de la ville et des projets de renouvellement urbain. Étude comparée des processus participatifs à partir de l'exemple des quartiers strasbourgeois*. Mémoire de Master .Institut d'Urbanisme de Grenoble - Université Pierre Mendès France

Rapports

Bacqué M-H., Mechmache M., *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires - Pour une réforme radicale de la politique de la ville - ça ne se fera plus sans nous*. Rapport remis à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, juillet 2013

Baldé K., Carassus D., Gardey D., et Marin P., *Caractérisation des pratiques de gouvernance au sein des EPCI: un modèle proactif et ouvert ou un modèle passif et fermé ?*, Analyse de la gouvernance des EPCI, UPPA/IAE, Rapport PILOTE, 2013

Casilo I., Rousseaux D., *Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens*, CNDP, Rapport remis aux ministres Jacqueline Gourault et Julien Denormandie, 2018

Dind J-P., *LA GESTION DE PROJETS URBAINS - Projets d'aménagement concertés dans des secteurs déjà bâtis : exemples en Suisse Romande - Mémento à l'usage des responsables de projet*, janvier 2011, 148p.

K. Lancement et S. Lévêque (Coord.), *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables*. CGDD, Cerema, avril 2019. 75 p.

Meunier F., Sornein I., Serre L., (dir.), *Démarches de participation - Comment la participation habitante interroge-t-elle les pratiques et les métiers du projet urbain ?* Les dossiers d'Aptitudes Urbaines, décembre 2018, 61p.

Rapport *Les espaces publics à vivre - Étude prospective*, A'Urba, 2014, 113p

Rapport *Participation des habitants : osons faire autrement*, CRDSU, Cahier du DSU N°62, 2015

Rapport *Société résiliente et cohésion sociale- Etat des lieux et pistes d'actions pour la transition écologique et équitable des territoires*, CGDD, Cerema, décembre 2014

Terra Nova, *Démocratie et société civile - 20 propositions pour assurer une réelle participation des citoyens et de leurs associations et à l'action publique*, Rapport et acte de travail, Juin 2013

Actes de colloque, ateliers, et diagnostics

Bellastock, Collectif Etc, Collectif Fil, Team Fanzine., *esPASces possibles ?*, compte-rendu de la micro-édition des journées Superville #2, à Bobigny, le 3 juillet 2016

Crise et renouveau du politique : quelle contribution des associations ? Éléments de diagnostic, colloque organisé par le CEVIPOF et la Fonda les 17 et 18 janvier 2007, synthèse rédigées par C. Boyer

Faburel G., « Reconnaître la légitimité et la pertinence des savoirs et des compétences des habitants : vers une nouvelle utopie ? », Intervention au colloque « Faire la ville avec les habitants : une nouvelle utopie ? », Ecole spéciale d'architecture, 25 novembre 2011, Paris

Ferran N., « Les élus municipaux à l'épreuve de l'offre participative : la fabrique d'un rôle politique » communication à la deuxième journée doctorale sur la participation du public et la démocratie participative, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 18 octobre 2011

Foret C. « Le soutien aux initiatives d'habitants- Etat des lieux et perspectives » - intervention à l'Actes de la Rencontre, organisée par l'APRAS à Renne, 1er juillet 2014

ICPP, *Compte-Rendu - Bilan et perspectives de la concertation et de la participation citoyenne - Atelier praticiens-chercheurs*, organisé à Nantes par L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC), le 4 juillet 2018

Jacquier C., *La gouvernance urbaine, pourquoi ?* contribution pour le colloque « Vers une Nouvelle Gouvernance des Territoires » organisé le 15 septembre 2008 à Reims par J-M Beaupuy, président de l'intergroupe Urban-Logement au Parlement européen

Mairie de Toulouse, *Compte-Rendu, Résultats d'enquête - La démocratie participative à Toulouse en 2017*, Enquête réalisée du 19 juin au 21 juillet 2017, auprès de 1295 personnes, inscrites dans le fichier des contacts de la Mairie et sur Toulouse.fr, 2017

Toulouse Métropole, « Schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain », 2015

Toulouse Métropole, « Le contrat de ville de Toulouse Métropole, 2015-2020 », Cahier n°1 : cadre de l'action des partenaires, juillet 2015

Documents de la structure

Bilan et synthèse d'activité de POEP'UP , 2018

Bilan et synthèse d'activité de POEP'UP , 2019

Dossier de présentation « ÉNERGIE +, SAINT-ALBAN-SITE DU TUCOL, BÂTIR ENSEMBLE », dans le cadre de l'appel à projet Dessine Moi Toulouse, 2019

Extrait de la Proposition d'intervention « Assistance à maîtrise d'ouvrage d'aide à la concertation citoyenne et à la médiation de réunions-POEP'UP/PALANCA» (Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse), Juillet 2018

Sitographie :

Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne : <https://i-cpc.org>

Le Baromètre de la concertation et de la décision publique : www.barometre.respublica-conseil.fr

Legifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr>

La plateforme en ligne, déployée par la mairie de Toulouse et Toulouse Métropole: jeparticipe.toulouse.fr

Lien du dispositif « Agir dans mon quartier » de Toulouse : <https://www.toulouse.fr/web/solidarite-politique-de-la-ville/agir-dans-mon-quartier-fiph>

Le portail de la transformation de l'action publique : modernisation.gouv.fr

Les sites internet des structures citées :

Alt-Urbaine : www.alturbaine.com

Architecture In Vivo <http://www.architecture-in-vivo.com>

COMM1POSSIBLE <http://comm1possible.com>

Ecologie Urbaine & Citoyenne : <http://www.ecologieurbaine.eu>

ESTOC : <https://estoc-toulouse.fr>

FAIRE VILLE : <https://www.faire-ville.fr/>

Le bruit de la conversation : <https://www.lebruitdelaconversation.com>

Le Collectif JOB : www.collectif-job.com

La Compagnie du Code : <https://lacompanieducode.org/fr>

Le Collectif ETC : <http://www.collectifetc.com>

PALANCA : <https://palanca.fr>

POEP'UP : poepup.wixsite.com

Villes vivantes <http://vivantes.fr>

Solidarité ville : <http://www.solidaritevilles.org>

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Schéma chronologique de la construction du projet urbain toulousain _____	13
L'échelle de la participation selon Arnstein _____	16
Ateliers participatifs, balade urbaine et chantier ouvert _____	21
Présentation et contextualisation des projets _____	40
Les différentes étapes de la démarche participative à POEP'UP _____	41
Planning prévisionnel proposé pour le projet du parc de Calvaire _____	44
« La villa en chantier » _____	59
Localisation des interventions de POEP'UP, des projets situés ? _____	63
Localisation des praticiens de la participation urbaine de Toulouse _____	68

ANNEXES

Annexe 1 : Grille d'entretien

Annexe 2 : Extrait du document « AMENAGEONS LE PARC DE CALVAIRE - PROPOSITION METHODOLOGIQUE »

Annexe 3 : Typologie des structures recensées

Annexe 1 : Grille d'entretien

1/ Historique de la structure

- Comment est née votre structure ?
- Quelles ont été les origines de la démarche et quels sont vos objectifs ?
- Quel était le contexte territorial, économique, social, politique de sa mise en place ?

2/ Vision et philosophie d'action

- Conception de la participation citoyenne
- Quel intérêt de la démarche mise en place par la structure et ses particularité ?
- Quelle place pour la participation de la population ? Comment sont associés les usagers ? Et à quelles étapes de travail de votre projet ?

3/ Fonctionnement et gouvernance

- statuts de la structure :
- sources de financement :
- évolution vécue et envisagée :

4/Projets

- Comment naissent les projets ?
- Outils et moyens d'actions :
- Explication des méthodes et outils participatif. Pour chaque outil, quel but recherché ?
- échelle d'action privilégiée
- S'agit-il là de nouvelles manières de faire de l'aménagement ?
- Quelles sont les choses qui ont marché, quelles sont celles qui n'ont pas marché ? Pourquoi ?

5/Partenaires habituels et réseaux

- Avec quels autres acteurs travaillez vous ?
- Présentation des partenaires non institutionnels :
- Présentation des partenaires institutionnels :
- Appartenance à des réseaux ? (Institutionnels ou non)

6/ Analyse

- Les marges de manœuvres au sein du système d'action locale ?
- Le rapport entre valeur et réalité du terrain
- Quelles sont les difficultés et les opportunités rencontrées ?

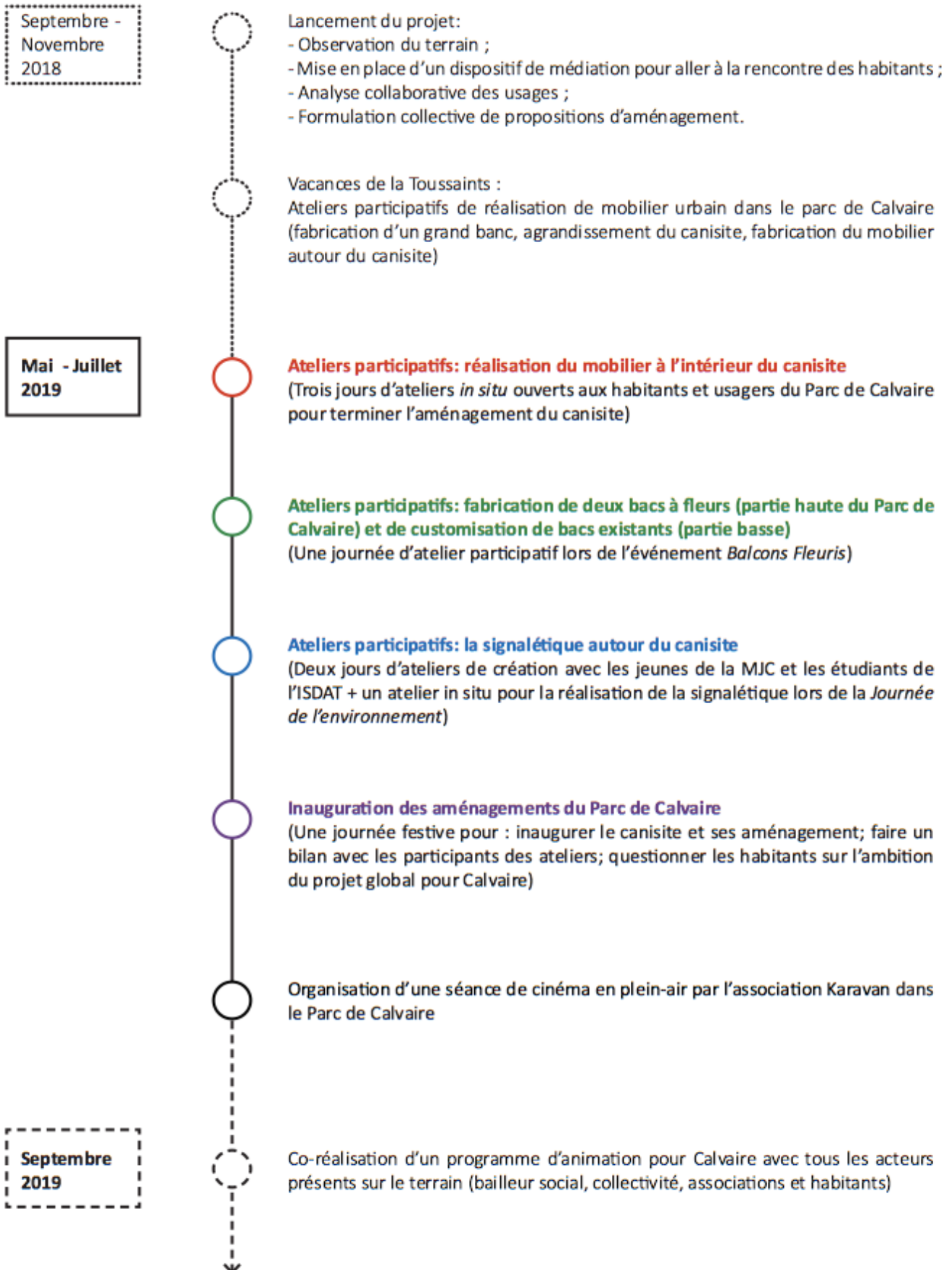
7/ Enjeux

- Perspective/prospective :
- Quels enjeux à venir ?

8/ Ouverture

- Autres points non évoqués :
- Connaissez vous d'autres acteurs ou projet dans le domaine de la participation citoyenne dans les projets urbains à Toulouse qu'il pourrait être intéressant de rencontrer ?

LES ÉTAPES DU PROJET





Ateliers de construction autour du canisite

Automne 2018

Parc de Calvaire, Empalot- Toulouse

Les bacs à fleur à customiser

Photos prise en Novembre 2018

Parc de Calvaire, Empalot- Toulouse



**Exemple de signalétique pérenne et temporaire
réalisée avec les étudiants de l'ISDAT**

Février 2019

Atelier organisé dans les locaux de la Compagnie du
Code, Place Roquelaine - Toulouse

Un repas partagé dans le Parc de Calvaire

Automne 2018

Parc de Calvaire, Empalot- Toulouse



PROPOSITION

Projet : Aménagement du parc de Calvaire

Date : 19 mars 2019

Action	Prix Unitaire	Nbre de jours	Total	
Réalisation du mobilier à l'intérieur du canisite				
Préparation	€250.00	2	€500.00	
Atelier participatif de construction	€350.00	3	€1,050.00	
			€1,550.00	
Fabrication et customisation de bacs fleuris				
Préparation	€250.00	2	€500.00	
Atelier participatif de construction	€350.00	1	€350.00	
			€850.00	
Signalétique autour du canisite				
Préparation	€250.00	2	€500.00	
Atelier participatif de peinture	€350.00	3	€1,050.00	
			€1,550.00	
				Habitat Toulouse Métropole
Inauguration des aménagement				
Coordination et préparation	€250.00	3	€750.00	
Animation	€350.00	1	€350.00	
			€1,100.00	
				Mairie de Toulouse
Coût total du projet			€5,050.00	

Tableau 1 : Typologie des structures recensées

Structures	Statuts et fonctionnements	Types d'interventions
Architecture In Vivo	Agence créée en janvier 2013 à Grenoble, elle est basée à Toulouse depuis 2018. Elle est composée de 2 membres actifs et intervient à l'échelle de la région Occitanie et sur le territoire Grenoblois.	Elle met en place des démarches participatives, et anime des ateliers participatifs, par un travail sur la médiation, la concertation, la pédagogie et la co-construction.
COMM1POSSIBLE	Start-up née en 2016, composée de 2 membres actifs. Elle intervient à l'échelle de la région Occitanie, mais développe également des partenariats et actions à l'internationale.	Elle propose des formes d'interactions sociales, qui favorisent l'émergence de l'intelligence collective en faisant intervenir design d'objet, méthodes collaboratives et outils numériques. Pour cela, elle a créé « Nacelles », un salon mobile et connecté, qui favorise les rencontres de terrain.
Écologie Urbaine & Citoyenne	Une agence créée en 2008. Elle réunit aujourd'hui une grande équipe pluridisciplinaire. La structure est basée à Paris, Bordeaux et Toulouse et intervient en tant que bureau d'étude sur l'ensemble du territoire national.	Elle développe des approches innovantes et personnalisées de la transition écologique et de la démocratie collaborative. Elle cherche à intégrer de nouvelles perspectives, plus sensibles (exemple : les animations urbaines, le paysage et la biodiversité) et une attention aux usages.
FAIRE VILLE	Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), elle a été créée en juin 2016, suite aux transformations statutaires de l'AEARA et du CMAV ¹ . Elle est composée de 5 salariés, et fonctionne avec différents collèges. Elle intervient à l'échelle de la région Occitanie.	Elle constitue un espace de recherche, d'échanges et d'innovations collaboratives (conférences, débats, rencontres publiques). Elle agit également pour le montage d'opérations participatives, en particulier dans les projets d'habitats participatifs, sur les plans juridiques et économiques, ainsi que pour la médiation et l'accompagnement des futurs habitants dans les phases de programmation.
La Capitainerie	Il s'agit d'un collectif, regroupant trois praticiennes indépendantes, crée en 2017 à Toulouse. Elles interviennent à l'échelle de la région Occitanie.	Leurs domaines d'action sont la mise en œuvre et l'animation du dispositif de participation citoyenne, et l'élaboration de projet de territoire sous la forme d'un programme d'actions partagées.
Le Bruit de la Conversation	Association pluridisciplinaire créée en 2016, elle est composée de 9 membres actifs. Elle intervient sur le territoire de Toulouse Métropole.	Elle accompagne des initiatives locales, elle met en place en place des démarches participatives, des animations d'ateliers participatifs et des activités pédagogiques. Elle organise également des formations autour de l'éducation populaire et de la construction.
Le JOB	Ancienne usine de papier située dans le quartier des Sept Deniers à Toulouse, il est depuis 2011 un équipement de la ville inscrit dans une logique de co-gouvernance avec les associations du lieu. Le collectif s'appuie sur des bénévoles pour faire vivre culture et éducation populaire au sein de l'Espace Job. Le Collectif intervient à l'échelle du quartier, en articulation avec les territoires alentours et la ville.	Les usagers et habitants du quartier sont au cœur de la démarche, ainsi le Collectif intervient sur des actions de proximité, avec des débats sur les enjeux d'aménagement du quartier et la mise en place d'animations plus festives (débats, spectacle...). Il organise également depuis 2013, un festival d'éducation populaire, <i>Le vent se lève à Job</i> , avec la coopérative du Vent Debout.
PALANCA	Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), elle a été créée en 2012. Elle est désormais composée d'une équipe de 18 personnes (entrepreneurs, associés ou salariés). Elle intervient à l'échelle de la Région Occitanie.	Le champs d'action s'étend sur deux pôles d'activités : un bureau d'études, conseil et formations en développement durable, et le développement de projets à fort impact social ou environnemental. Elle est également l'incubateur du projet <i>Allô Bernard</i> , la conciergerie de quartier toulousaine depuis 2015.
Solidarité ville	Association créée dans les années 1990 à Toulouse, l'équipe est composée de professionnels ayant une forte expertise sur les démarches participatives. Selon les missions et les projets, l'équipe permanente est complétée par des profils variés.	Elle accompagne les démarches participatives et développe ses actions à partir de différentes approches : l'animation et la concertation, la formation les études et la recherche, les rencontres publiques.
Villes vivantes	Start-up d'urbanisme composée d'une équipe pluridisciplinaire. Elle est située à Bordeaux, Paris, Dijon, Toulouse et Chambéry. Depuis 2013, Villes Vivantes conduit avec des collectivités des expérimentations sur l'ensemble du territoire français.	Leurs domaines d'intervention sont les projet urbain portés par les collectivités, les démarches BILMBY, la formation, l'animation et la concertation, dans le domaine de l'évolution douce des tissus bâtis.

¹ Centre Méridional de l'Architecture et de la Ville, créé en 2000